



Parc national du Canada

Yoho

Plan directeur



JUIN 2010

PLAN DIRECTEUR

Parc national du Canada Yoho

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le Directeur général de l'Agence de Parcs Canada, 2010.

Also available in English.

Pour obtenir plus de renseignements sur le parc national Yoho :

Parc national Yoho
C.P 99
Field, C.-B.
VOA 1Go
www.pc.gc.ca/yoho

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada.

Parcs Canada, plan directeur du parc national du Canada Yoho.

Publié aussi en anglais sous le titre : Yoho National Park of Canada management plan.

ISBN: 978-1-100-94491-3
Cat No. R61-33/2010F-PDF

AVANT-PROPOS



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent à la population canadienne d'un océan à l'autre des possibilités exceptionnelles de découvrir et de comprendre notre merveilleux pays. Ces lieux d'apprentissage, de loisirs et d'inspiration nous donnent l'occasion de nouer des liens avec notre passé et de mieux comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné le Canada.

Depuis le plus petit parc national jusqu'au lieu historique national le plus fréquenté, en passant par la plus grande aire marine nationale de conservation, chacune de ces aires protégées offre à la population canadienne et aux visiteurs plusieurs possibilités expérientielles qui leur permettent de profiter pleinement du patrimoine culturel et naturel du Canada. Le peuple canadien accorde beaucoup de valeur à ces lieux de beauté, d'émerveillement et d'apprentissage, qui font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir.

Notre gouvernement s'est donné comme objectif d'amener la population canadienne à développer un attachement durable pour ce patrimoine et à en profiter de manière à le léguer intact aux générations futures.

Nous envisageons un avenir où ces joyaux de notre patrimoine aideront les citoyens du pays à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant au bien-être économique de nos collectivités et à la vitalité de notre société.

Notre gouvernement entend bâtir une culture axée sur la conservation du patrimoine au Canada en offrant à la population des possibilités exceptionnelles de faire l'expérience de notre patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs forment le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Yoho. Je tiens à remercier les nombreux citoyens obligeants qui ont contribué à son élaboration, en particulier l'équipe dévouée de Parcs Canada, et l'ensemble des particuliers et des organismes locaux qui ont travaillé avec acharnement tout en montrant leur bonne volonté, leur esprit de coopération et leur esprit d'intendance extraordinaire.


Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai l'honneur d'approuver le plan directeur du parc national du Canada Yoho.

Le ministre de l'Environnement,

Jim Prentice

RECOMMANDATIONS

Recommandé par :



Alan Latourelle
Directeur général
Parcs Canada



Pamela L. Veinotte
Directrice d'unité de gestion
Secteur de Lake Louise et parcs nationaux Yoho et Kootenay

SOMMAIRE

Le plan directeur actualisé du parc national Yoho expose l'orientation stratégique que Parcs Canada doit suivre pour exécuter de manière intégrée son mandat de protection, d'enrichissement de l'expérience du visiteur et d'éducation. Il présente une vision d'avenir axée sur la protection du patrimoine naturel et culturel exceptionnel du parc et sur la création de possibilités d'expériences mémorables qui permettent à la population canadienne de nouer des liens significatifs avec son patrimoine.

Le plan directeur renferme des stratégies clés qui décrivent l'approche globale à adopter pour la gestion du parc ainsi que des approches de gestion spécifiques à un secteur, lesquelles présentent une orientation plus détaillée pour des secteurs géographiques précis. Il contient également des indicateurs de rendement clés qui permettent à Parcs Canada d'évaluer les progrès accomplis au fil des ans et d'en rendre compte. Le plan a été élaboré à l'issue d'un programme de participation du public qui a donné aux Autochtones, aux intervenants, aux résidents des collectivités environnantes, aux visiteurs et au grand public l'occasion de faire connaître leurs opinions et leurs aspirations pour ce lieu spécial.

Les stratégies clés et les principales mesures de gestion qui seront mises en œuvre pendant la période visée par le plan sont résumées ci-dessous. Les stratégies applicables au parc dans son ensemble et les lignes de conduite détaillées des approches de gestion spécifiques à un secteur dépendent les unes des autres pour concrétiser le mandat de Parcs Canada. Conformément à l'esprit du présent plan directeur, les stratégies, les objectifs et les mesures du plan ne doivent pas être envisagés isolément les uns des autres.

Mettre en valeur l'intendance des parcs nationaux

En adoptant des approches originales pour la protection des ressources du parc, Parcs Canada dispose d'un excellent outil pour mobiliser les visiteurs et les résidents. Les initiatives d'intendance sont des moyens concrets d'établir des liens avec la population canadienne et d'assurer la protection à laquelle elle s'attend. Parcs Canada travaillera avec les résidents, les intervenants, les visiteurs et les bénévoles afin de relever les défis qui se présentent en matière de conservation et de mettre en place des mesures pour réduire l'impact des opérations du parc, enrichir l'expérience du visiteur et favoriser l'apprentissage. Pour acquérir les connaissances nécessaires à la prise de décisions, il travaillera en collaboration avec d'autres intervenants, tout en maintenant un haut degré de rigueur scientifique.

Voici quelques exemples de mesures clés :

- Appuyer la poursuite des recherches amorcées sur les schistes argileux de Burgess et intégrer les connaissances nouvellement acquises à des programmes de randonnées guidées, à des expositions et aux médias électroniques.
- Répandre les technologies environnementales dans les campings, les aires de fréquentation diurne et les bâtiments.
- Diriger ou appuyer des recherches qui approfondissent notre connaissance des écosystèmes et des processus du parc, des changements environnementaux et des ressources culturelles.

Faire découvrir l'authentique... et le spectaculaire

Pour gérer le parc et assurer sa durabilité, il faut à tout prix proposer au public des expériences authentiques et inspirantes dans des écosystèmes fonctionnels et en santé. Parcs Canada s'emploiera donc en priorité à accueillir et à orienter les visiteurs, puis à leur offrir une gamme élargie de possibilités qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes.

Voici quelques exemples de mesures clés :

- Améliorer les installations d'accueil et d'orientation aux postes d'entrée Ouest et Est, afin de renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans le parc et qu'ils y sont les bienvenus.
- Mieux faire connaître les attractions exceptionnelles du parc, notamment le lieu historique national du Col-Kicking Horse, comme moyen de le distinguer des autres parcs des montagnes.
- Enrichir l'expérience du visiteur à toutes les étapes du cycle du voyage, depuis le moment où il envisage et planifie un voyage jusqu'à celui où il se le remémore.
- Élargir la gamme de possibilités de loisirs et d'apprentissage en collaboration avec les collectivités, les organismes environnementaux, les intervenants du secteur du tourisme et les exploitants privés, sous réserve d'une évaluation à l'échelle nationale et locale.
- Investir dans l'infrastructure des campings Kicking Horse et Monarch pour les campeurs novices et pour les personnes en quête d'une expérience sans tracas ou de nouvelles options, telles que les tentes canadiennes.
- Gérer et promouvoir les possibilités récréatives hivernales afin de mieux positionner le parc national Yoho en tant que destination pour les loisirs d'hiver.

Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial

Le parc national Yoho protège un legs culturel unique en son genre qui reflète l'occupation du territoire par les premiers Autochtones, l'exploration et la colonisation par les Européens, la construction d'un chemin de fer transcontinental, l'édification d'un pays, les loisirs et le tourisme en milieu alpin et le mouvement de conservation de la nature. En tant qu'élément du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, le parc national Yoho s'inscrit également dans un vaste programme de mise en valeur d'un patrimoine qui revêt de l'importance pour l'humanité entière. Ce riche patrimoine culturel permet aux visiteurs de découvrir un passé bien vivant, de nouer des liens personnels avec ce legs humains durable et de contribuer à l'enrichir. Cette stratégie vise à faire mieux connaître ce patrimoine et à l'intégrer à l'expérience contemporaine des visiteurs.

Voici quelques exemples de mesures clés :

- Élaborer un plan de gestion des ressources culturelles qui contribue à l'expérience contemporaine du visiteur.
- Étudier et surveiller les sites archéologiques.
- Travailler de concert avec des partenaires afin de développer le *paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon* et d'encourager les visiteurs à l'explorer.

- Amener les Autochtones à participer plus activement aux travaux de documentation et de mise en valeur de leur culture, de leurs traditions et de leurs liens avec le territoire.
- Concevoir de nouvelles ressources d'interprétation et de diffusion externe pour communiquer l'importance des ressources culturelles et du site du patrimoine mondial.

Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens

En nouant des liens avec des citoyens qui n'auront peut-être jamais l'occasion de visiter le parc national Yoho en personne, Parcs Canada communiquera la valeur du patrimoine protégé et aidera le parc à conserver sa pertinence aux yeux d'une population canadienne hétérogène. Il sera ainsi mieux à même d'obtenir l'appui dont il a besoin pour protéger le patrimoine naturel et culturel représenté par le parc national Yoho. Cette stratégie vise principalement à élargir la portée du parc en exploitant une gamme variée de moyens pour diffuser de l'information stimulante au public et susciter l'exaltation d'une visite virtuelle.

Voici quelques exemples de mesures clés :

- Travailler de concert avec des partenaires afin de créer un musée virtuel des schistes argileux de Burgess.
- Diffuser aux jeunes, aux citoyens et aux néo-Canadiens de l'information sur les aspects particuliers du parc, tels que le col Kicking Horse, les tunnels en spirale et les schistes argileux de Burgess.

Gérer l'aménagement

La plupart des installations du parc national Yoho, telles que la Transcanadienne, la voie ferrée du Canadien Pacifique, la collectivité de Field et l'infrastructure du parc, se trouvent dans l'habitat montagnard, au fond des vallées. Par une gestion soignée de l'aménagement et des activités commerciales, Parcs Canada veillera à ce que des aires de rassemblement bien conçues permettent aux visiteurs de découvrir la puissante identité de ce parc et de se rapprocher de sa nature authentique. Cette approche contribuera aussi à réduire les effets sur les ressources écologiques ou culturelles.

Voici quelques exemples de mesures clés :

- Confiner l'aménagement de nouveaux établissements d'hébergement commercial dans l'avant-pays à la collectivité de Field, conformément à l'orientation exposée dans le plan communautaire de Field (1999).
- S'en remettre aux *Lignes directrices sur le réaménagement des établissements d'hébergement commercial périphériques et des auberges des parcs nationaux des Rocheuses (2007)* afin d'orienter toute modification aux établissements d'hébergement commercial situés à l'extérieur de Field.
- Faire en sorte que les projets d'aménagement soient réalisés à l'écart des aires naturelles les plus importantes, telles que l'habitat montagnard et les milieux humides.

- Créer ou appuyer des activités spéciales ou de nouvelles activités récréatives qui aident le public à mieux comprendre et à apprécier le parc, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs ayant trait au patrimoine écologique et culturel.

Assurer la santé des écosystèmes du parc

Parcs Canada maintiendra ou rétablira l'intégrité écologique en veillant à ce que les espèces indigènes continuent de former des populations viables et à ce que les processus écologiques continuent de fonctionner normalement. Il importe aussi de protéger la santé des écosystèmes pour continuer d'offrir aux visiteurs des possibilités exceptionnelles de découvrir le patrimoine naturel unique du parc national Yoho, de se renseigner à son sujet et d'en profiter pleinement.

Voici quelques exemples de mesures clés :

- Recourir aux brûlages dirigés et à des incendies naturels soigneusement contrôlés pour préserver la santé des écosystèmes forestiers et la diversité de l'habitat faunique.
- Préserver ou rétablir les habitudes de déplacement de la faune en améliorant la connectivité de l'habitat terrestre et aquatique et en préservant les corridors de déplacement importants.
- Intégrer des possibilités d'expériences et d'éducation significatives aux programmes d'étude, de surveillance et de remise en état des écosystèmes.
- Réduire la mortalité faunique sur la Transcanadienne et la voie ferrée du Canadien Pacifique.
- Préserver la sûreté de l'habitat du grizzli.

Outre les cinq stratégies clés présentées ci-dessus, Parcs Canada a élaboré des approches de gestion plus détaillées pour les secteurs suivants : le lac O'Hara, les chutes Takakkaw et la vallée de la Yoho, le lac Emerald, les schistes argileux de Burgess, le couloir de la Kicking Horse, les vallées de l'arrière-pays et la collectivité de Field. Ces approches de gestion spécifiques décrivent l'état optimal souhaité pour l'avenir, les atouts et les défis actuels ainsi que les mesures clés à prendre pour accéder à cet état optimal souhaité.

Le cadre de gestion du rendement comprend des indicateurs généraux de l'intégrité écologique et du patrimoine culturel que partagent également les autres parcs nationaux de l'écorégion montagnarde. Ce cadre de gestion prévoit aussi des indicateurs stratégiques nationaux de l'appréciation et de la compréhension du public ainsi que de l'expérience du visiteur. Les données tirées de ces indicateurs serviront à la rédaction d'un rapport sur l'état du parc avant le prochain examen quinquennal du présent plan.

Parcs Canada a réalisé une évaluation environnementale stratégique du présent plan directeur afin d'en évaluer les effets possibles sur l'environnement. Il a conclu que le plan engendrera probablement de nombreux effets environnementaux positifs. Pour réduire et atténuer les effets néfastes possibles, il adoptera une approche de gestion intégrée et suivra de près les résultats souhaités au chapitre de l'intégrité écologique.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Sommaire	vii
Table des matières	xi
Vision pour le parc national Yoho	1
1. Introduction	3
1.1 Processus d'examen du plan directeur	4
1.2 Contexte réglementaire et stratégique	6
1.3 Mesure de l'efficacité	7
1.4 Planification et gestion conjointes	8
2. Importance du parc national Yoho	10
3. Contexte de planification	12
3.1 Sources d'information	12
3.2 Résumé du <i>Rapport sur l'état du parc</i>	13
3.3 Contexte écologique	14
3.4 Tendances en matière de fréquentation	15
3.5 Priorités et défis de gestion	17
4. Stratégies clés	18
4.1 Mettre en valeur l'intendance des parcs nationaux	19
4.2 Faire découvrir l'authentique... et le spectaculaire	21
4.3 Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial	27
4.4 Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens	30
4.5 Gérer l'aménagement	32
4.6 Assurer la santé des écosystèmes du parc	35

5. Approches de gestion spécifiques à un secteur	40
5.1 Couloir de la Kicking Horse	40
5.2 Collectivité de Field	45
5.3 Lac O’Hara	48
5.4 Chutes Takakkaw et vallée de la Yoho	51
5.5 Lac Emerald	54
5.6 Schistes argileux de Burgess	57
5.7 Vallées de l’arrière-pays	60
6. Zonage et constitution de réserves intégrales	62
6.1 Système de zonage des parcs nationaux	62
6.2 Réserves intégrales	65
7. Surveillance et reddition de comptes	68
7.1 Surveillance de l’état	68
7.2 Surveillance de l’efficacité de la gestion	68
8. Résumé de l’évaluation environnementale stratégique	69
9. Résumé des mesures prioritaires	76
Annexe 1 : Cadre de gestion du rendement	79
Annexe 2 : Estimation de la sûreté de l’habitat du grizzli par unité de gestion du paysage	84
Liste des cartes	
Carte 1 : Secteurs de planification du parc national Yoho	42
Carte 2 : Zonage du parc	67
Carte 3 : Unités de gestion du paysage du parc national Yoho	85
Liste des figures	
Figure 1 : Principaux éléments du plan directeur	5

VISION POUR LE PARC NATIONAL YOHO

Dans un vaste paysage de montagnes protégé où le « spectaculaire » est l'étonnante norme, le parc national Yoho se démarque en tant que lieu d'exception. Il incarne l'essence même des Rocheuses canadiennes dans une destination compacte et facilement accessible.

Les schistes argileux de Burgess figurent parmi les ressources paléontologiques les plus importantes de la planète. Les gisements fossilifères découverts dans le parc national Yoho en 1909 sont des vitrines sur l'intendance de l'environnement, la recherche, l'expérience du visiteur, l'éducation et la diffusion externe. Une protection rigoureuse, un accès au site, des expositions stimulantes et un musée virtuel sont les principaux moyens choisis pour gérer ces trésors mondiaux remarquablement bien préservés.

L'histoire humaine du parc national Yoho est intimement liée à des récits figurant parmi les plus anciens du Canada – l'exploration du continent et la construction du chemin de fer. Ici, dans le parc national Yoho, les visiteurs ont véritablement l'impression de porter en eux l'esprit des voyageurs autochtones et d'entendre le bruit de tonnerre des locomotives, en suivant les pas des visiteurs qui les ont précédés des siècles auparavant. Les attractions comme les tunnels en spirale et le lieu historique national du Col-Kicking Horse représentent un rappel bien vivant des liens qui ont uni notre jeune pays et qui définissent encore le Canada aujourd'hui.

Au même titre que les parcs nationaux des Glaciers et du Mont-Revelstoke, les lieux historiques nationaux du Col-Kicking Horse, du Col-Rogers et du Col-Eagle ainsi que les collectivités de Field, de Golden et de Revelstoke, le parc national Yoho est un centre névralgique au cœur d'un paysage culturel qui s'étend du col Kicking Horse jusqu'à l'emplacement du dernier crampon, à Craigellachie. Par leurs efforts concertés, les partenaires donnent vie à ce couloir pour en faire un paysage culturel cohésif, une série de lieux protégés interreliés et de possibilités d'éducation ainsi qu'une destination à part entière.

Les montagnes coiffées de glaciers qui longent l'épine dorsale du continent créent une toile de fond pour certaines des meilleures possibilités d'escalade et de randonnée en milieu alpin de toute l'Amérique du Nord. Blotti entre les hauts sommets de la ligne de partage des eaux, le lac O'Hara, paisible bassin d'eau d'une étonnante beauté, est activement protégé grâce à des mesures de contrôle de l'accès.

En tant que lien essentiel de l'écosystème régional, le parc national Yoho continue d'abriter des corridors de déplacement vitaux et de relier des territoires fauniques qui s'étendent en Colombie-Britannique et en Alberta. Le feu façonne le paysage, et les visiteurs se voient offrir de nombreuses possibilités d'observer le processus de régénération des forêts et d'en apprendre davantage sur le rôle du feu dans la santé des écosystèmes.

La localité de Field, nichée au pied du majestueux mont Stephen, est un village de montagne éclectique et unique en son genre qui respecte l'importance écologique et culturelle de son emplacement à l'intérieur du parc national. La collectivité appuie le bien-être des résidents tout en servant de principal lieu de rassemblement pour des expériences mémorables dans les divers secteurs du parc. Les chutes Takakkaw, les deuxièmes du Canada sur le plan de la hauteur, et le lac Emerald, bassin d'eau qui fait la joie des photographes, figurent parmi les nombreuses caractéristiques emblématiques du parc.

En été, les nouveaux visiteurs et les habitués s'adonnent à une gamme variée d'activités, depuis des randonnées guidées vers des destinations bien connues jusqu'à des excursions avec coucher dans des vallées sauvages et reculées. En hiver, le parc national Yoho devient une destination de choix pour les skieurs de fond, les glaciéristes et les raquetteurs désireux de se livrer à leur passion dans la solitude de la nature sauvage. Outre une gamme élargie d'activités traditionnelles, le parc offre tout un éventail de possibilités à ceux et à celles qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les parcs nationaux, de manière à accroître et à fidéliser le bassin de visiteurs des parcs nationaux.

Les visiteurs canadiens et étrangers voient dans le parc national Yoho une solution de rechange aux parcs nationaux de forte affluence. Bon nombre y trouvent un coin de prédilection secret auquel ils retournent périodiquement. Quelle que soit la saison, les diverses caractéristiques et possibilités exceptionnelles mobilisent les sens et invitent à la découverte de lieux authentiques et inspirants dans un paysage de montagnes protégé.

1. INTRODUCTION

Les parcs nationaux font partie des trésors les plus célèbres du Canada, chacun formant un maillon précieux de notre chaîne d'aires protégées. Classés parmi les destinations les plus valorisantes et les plus mémorables du pays, ils s'inscrivent dans la vision adoptée par le Canada, soit de protéger les milieux naturels représentant la diversité de notre territoire et de notre peuple. Ce sont des lieux de renouveau, des lieux propices à l'établissement de liens profonds, où nous découvrons de près les merveilles et les richesses de notre patrimoine. Lorsque nous travaillons ensemble à protéger ces espaces et à consolider notre réseau de parcs, nous faisons bien plus que préserver l'intégrité de notre nature : nous préservons l'essence même de ce qui nous définit comme peuple.

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, chaque parc national est tenu de se doter d'un plan directeur qui reflète les lois et les politiques du gouvernement du Canada. Les plans directeurs, qui sont rédigés avec le concours de la population canadienne, sont soumis à un examen tous les cinq ans. Le présent plan exposera l'orientation générale du parc national Yoho pour les 10 à 15 prochaines années, et il servira de cadre pour tous les travaux de planification et les décisions liés au parc.

MANDAT DE PARCS CANADA

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Voici l'énoncé des résultats de Parcs Canada, lequel sert de cadre à l'ensemble des activités du programme :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et les Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Certaines priorités de Parcs Canada influent sur le contenu du plan directeur du parc national Yoho. Les voici :

- *Parcs Canada continuera de diriger des projets de gestion active dans les parcs nationaux pour améliorer les indicateurs clés de l'intégrité écologique. Il fera des investissements stratégiques de manière à obtenir des résultats concrets sur le terrain.*
- *Un pourcentage accru de citoyens seront conscients de l'existence des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et en comprendront l'importance. De plus, davantage de citoyens seront au courant du nombre croissant de possibilités de participation créées à leur intention.*

- *Dans le cadre de son approche à l'égard de la création de possibilités pour les visiteurs, Parcs Canada lancera des initiatives ciblées pour promouvoir les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation comme destinations touristiques expérientielles, dans le but d'y attirer un nombre accru de visiteurs.*

Pour que la population canadienne puisse nouer des liens avec son patrimoine protégé, il faut que les parcs nationaux conservent leur pertinence et leur signification. Parcs Canada y veillera en facilitant la prestation d'expériences qui répondent aux besoins et aux intérêts des visiteurs, tout en respectant et en renforçant les objectifs de protection et d'éducation.

Dans le parc national Yoho, Parcs Canada se donnera comme priorité de renouveler, d'améliorer, d'élargir et de promouvoir la gamme actuelle de possibilités offertes. Il cherchera également à introduire de nouvelles activités de loisirs et d'apprentissage qui appuient son mandat. Ces nouvelles possibilités seront élaborées en collaboration avec des promoteurs externes et des intervenants de tous les secteurs d'activité, et elles seront soumises à une évaluation à l'échelle nationale et locale.

1.1 Processus d'examen du plan directeur

Le présent document vient renforcer les fondements du plan directeur de 2000 du parc national du Canada Yoho. Ce plan présentait d'importantes lignes de conduite à suivre pour améliorer la santé écologique du parc et pour orienter les investissements et les processus décisionnels à l'appui du rôle du parc en tant qu'élément primordial du réseau de parcs nationaux du Canada. Lors d'un examen réalisé en 2005, il a été déterminé que l'orientation présentée dans le plan de 2000 était encore valable et qu'aucune modification n'était nécessaire.



Parcs Canada / C. Siddal

L'approche adoptée par Parcs Canada pour l'élaboration des plans directeurs a évolué au fil des ans. En 2008, l'Agence a mis la dernière main à de nouvelles lignes directrices nationales, qui visent à faire en sorte que les plans directeurs fournissent une orientation stratégique plutôt que de renfermer des mesures prescriptives précises et qu'ils intègrent plus efficacement les trois éléments clés du mandat de Parcs Canada : la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation.

Ce second examen quinquennal du plan directeur de 2000 a fourni à Parcs Canada une occasion d'actualiser et de réorganiser le contenu du plan pour qu'il s'harmonise avec ses nouvelles lignes directrices de planification et ses priorités générales. Ce plan révisé reconduit les orientations stratégiques de 2000 au chapitre de l'intégrité écologique du parc national Yoho tout en présentant de nouveaux renseignements qui mettent en lumière les orientations et les possibilités au chapitre de l'expérience du visiteur et de l'éducation.

Les sept parcs nationaux des montagnes – les parcs nationaux Banff, Yoho, Kootenay et Jasper, de même que les parcs nationaux du Mont-Revelstoke, des Glaciers et des Lacs-Waterton – ont un grand nombre de caractéristiques et d'enjeux en commun. Les visiteurs passent de l'un à l'autre, et les intervenants détiennent souvent des intérêts dans plusieurs parcs. Par conséquent, les plans directeurs des parcs des montagnes ont été examinés et modifiés simultanément dans le cadre d'un processus commun. Chacun contient un énoncé de vision commun à tous les parcs nationaux des montagnes ainsi que des stratégies clés qui ont bien souvent des fils conducteurs communs.

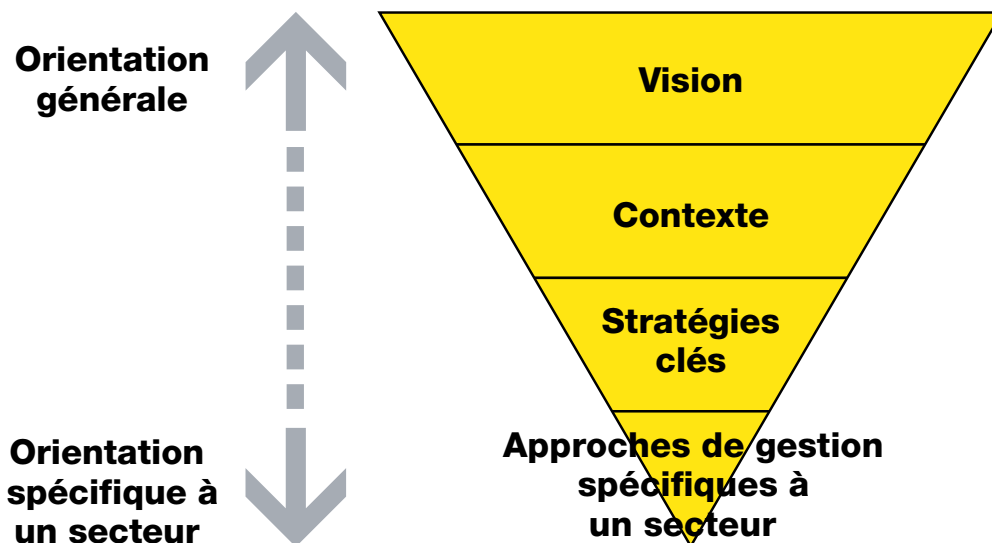


Figure 1 : Principaux éléments du plan directeur

La figure 1 illustre la structure du plan directeur. Chaque plan débute par un énoncé de vision qui met en relief les caractéristiques distinctives du parc ainsi que les aspirations collectives du peuple canadien pour le parc dans l'avenir. Cette vision orientera les travaux de planification et les processus décisionnels futurs. Les stratégies clés présentent une orientation globale qui s'applique au parc dans son ensemble. Certains éléments se retrouvent dans les stratégies clés d'autres parcs

des montagnes, mais chaque stratégie répond au contexte particulier du parc national Yoho.

Chaque plan renferme également des approches de gestion spécifiques à un secteur qui présentent dans le détail l'orientation à suivre pour des secteurs géographiques précis du parc (voir la carte 1). Les mesures de gestion présentées dans chaque approche de gestion spécifique intègrent des objectifs liés à la protection, à l'éducation et à l'expérience du visiteur, et elles reflètent les valeurs patrimoniales et la sensibilité écologique de chaque secteur.

Collectivement, les décisions stratégiques et réglementaires, les stratégies clés et les lignes de conduite précisées dans les approches de gestion spécifiques à un secteur donnent l'orientation à suivre pour la gestion du parc et devraient être considérées comme un ensemble intégré.

Stratégies clés :

- Mettre en valeur l'intendance des parcs nationaux
- Faire découvrir l'authentique... et le spectaculaire
- Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial
- Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens
- Gérer l'aménagement
- Assurer la santé des écosystèmes du parc

Approches de gestion spécifiques à un secteur :

- Couloir de la Kicking Horse
- Collectivité de Field
- Lac O'Hara
- Chutes Takakkaw et vallée de la Yoho
- Lac Emerald
- Schistes argileux de Burgess
- Vallées de l'arrière-pays du parc

1.2 Contexte réglementaire et stratégique

Les pouvoirs et les responsabilités liés à la gestion des parcs nationaux sont établis par la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Le plan directeur, dont l'élaboration est prévue à l'article 11 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, précise l'orientation stratégique à suivre pour un parc national donné. En vertu de la loi, le maintien ou le rétablissement de l'intégrité écologique doit demeurer la première priorité de gestion. Pour atteindre cet objectif, Parcs Canada doit à tout prix offrir au public des possibilités de se rapprocher de son patrimoine par des expériences significatives dans les parcs nationaux.

Le cadre juridique qui définit les responsabilités de Parcs Canada est formé d'autres lois et règlements importants, dont voici quelques exemples :

- La *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et la politique sur l'évaluation environnementale stratégique de Parcs prévoient un processus rigoureux et solide sur le plan scientifique pour la tenue d'un examen public et l'étude des effets environnementaux possibles en prévision de l'exécution de projets d'aménagement, de la délivrance de permis et de la prise de décisions stratégiques.

- La *Loi sur les espèces en péril* confère des obligations bien précises à Parcs Canada, qui travaille de concert avec d'autres compétences responsables afin d'appuyer l'élaboration de programmes de rétablissement pour les espèces en péril.
- L'annexe 4 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* limite l'aménagement des collectivités, la superficie des zones commerciales et l'aménagement commercial.
- De grandes étendues du parc ont été constituées en réserve intégrale en vertu du *Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux*.

L'orientation stratégique préconisée dans le présent plan donne un aperçu de l'approche adoptée par Parcs Canada pour assumer les responsabilités que lui confère la législation dans le parc national Yoho. De plus, les décisions opérationnelles et les décisions découlant des plans d'affaires sont en tout temps assujetties aux politiques et aux lignes directrices qui régissent l'approche de Parcs Canada dans l'ensemble des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. L'orientation de gestion présentée dans le plan doit être envisagée dans le contexte de ces politiques, parmi lesquelles figurent les suivantes :

- *Principes directeurs et politiques de gestion* de Parcs Canada;
- *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada;
- *Lignes directrices sur le réaménagement des établissements d'hébergement commercial périphériques et des auberges des parcs nationaux des Rocheuses*;
- Bulletin de gestion 2.6.10. – *Évaluation des activités récréatives et des activités spéciales*;
- Plan communautaire de Field.

Outre des rapports annuels, Parcs Canada continuera de rendre compte publiquement de son rendement en publiant un rapport quinquennal sur l'état du parc, qui présente une synthèse de l'état actuel du parc à la lumière d'indicateurs clés et qui évalue les progrès accomplis dans l'exécution de son mandat.

1.3 Mesure de l'efficacité

Comme le montre l'annexe 1, les aires protégées mesurent leur rendement dans les trois volets du mandat de Parcs Canada au moyen d'indicateurs nationaux communs et uniformes. Ces indicateurs sont assortis d'étalons de mesure nationaux et locaux. Pour respecter ses lignes directrices actuelles, Parcs Canada a actualisé les indicateurs et les étalons de mesure du *Rapport sur l'état du parc* de 2008 au chapitre de l'appréciation et de la compréhension du public ainsi que de l'expérience du visiteur.

Les indicateurs sont classés sous les principales activités de programme dont Parcs Canada a la responsabilité, comme le montre le cadre de gestion du rendement de l'Agence. L'orientation stratégique exposée dans le présent plan directeur décrit une approche intégrée pour l'exécution du mandat, afin que la mise en œuvre réussie des stratégies clés se traduise par une amélioration de l'état d'une vaste gamme d'indicateurs.

1.4 Planification et gestion conjointes

Le parc national Yoho partage une limite physique avec les parcs nationaux Banff et Kootenay. Avec le parc national Jasper et trois parcs provinciaux de la Colombie-Britannique (le parc provincial du Mont-Assiniboine, le parc provincial Hamber et le parc provincial du Mont-Robson), ces trois aires protégées forment le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, un site de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Sur ses autres côtés, le parc national Yoho borde des terres publiques administrées par le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Ces parcs forment collectivement la principale aire protégée de l'écosystème du Centre des Rocheuses. Le processus d'élaboration conjointe des plans directeurs en 2010 permet aux parcs nationaux des montagnes d'assumer ce rôle important en veillant à ce que leurs stratégies de gestion soient coordonnées et complémentaires.

Les parcs nationaux des montagnes se sont dotés d'une vision commune qui s'harmonise avec l'énoncé de vision de chaque parc national tout en lui servant de cadre :

Énoncé de vision des parcs des montagnes

Les parcs nationaux des montagnes du Canada constituent des exemples vivants et bien connus de ce qu'il y a de mieux en matière de conservation des écosystèmes et de l'histoire des montagnes, de facilitation d'expériences authentiques dans la nature, d'initiatives communes, d'expériences d'apprentissage enrichissantes et de culture des montagnes. Les visiteurs y sont chaleureusement accueillis et y vivent des expériences qui dépassent leurs attentes.

Les pics silencieux, les mosaïques des forêts, les eaux grouillantes de vie, la faune, la chaleur humaine, l'air pur et la capacité infinie d'inspirer – autant d'éléments qui continueront d'apporter renouveau, espoir et découverte de soi aux générations futures, comme ils l'ont fait pour les générations qui nous ont précédés.

Ensemble, ces parcs nationaux représentent les régions naturelles de la chaîne Columbia et des Rocheuses. Ils sont le résultat d'un choix fait consciemment par la population canadienne, celui de préserver à l'état naturel une importante partie de son patrimoine des montagnes, pour que les générations futures puissent continuer d'être inspirées par les expériences offertes dans les régions montagneuses du Canada. Les visiteurs, les automobilistes en transit, les résidents et l'ensemble de la population canadienne peuvent contribuer à ce patrimoine et en tirer parti.

Les sites archéologiques, les artefacts culturels et la tradition orale des collectivités autochtones montrent que les Autochtones occupaient le territoire il y a plus de 10 000 ans. Les parcs nationaux des montagnes renferment également 15 lieux historiques nationaux qui représentent des thèmes majeurs de l'histoire du Canada.

La gestion directe du parc national Yoho incombe en grande partie à Parcs Canada, qui a néanmoins absolument besoin des conseils et du soutien des autres pour réussir. En collaboration avec des partenaires comme le Conseil communautaire de Field, le Conseil consultatif de l'aménagement, le Canadien Pacifique, le Musée royal de l'Ontario, les Amis du parc national Yoho, la Burgess Shale Geoscience Foundation et le Lake O'Hara Trails Club, et avec le concours de nombreux citoyens qui ont participé à l'élaboration du plan directeur, Parcs Canada partage les responsabilités et les défis associés à la gestion de ce trésor de notre patrimoine. Par des activités spéciales telles que les célébrations, en 2009, du centenaire de la découverte des schistes argileux de Burgess par Walcott et de l'achèvement des tunnels en spirale, Parcs Canada peut faire fond sur les réalisations antérieures et travailler en collaboration avec des partenaires afin de renforcer l'exécution de son mandat aujourd'hui et dans l'avenir.

1.4.1 Collectivité de Field

Fondée dans les années 1880, la collectivité de Field était d'abord un camp pour les travailleurs de la construction du chemin de fer dans le col Kicking Horse. En 1886, le Canadien Pacifique y fit construire l'établissement Mount Stephen House, le premier hôtel ferroviaire des Rocheuses canadiennes, marquant ainsi le début d'une ère de tourisme commercial dans le parc national Yoho. Le Canadien Pacifique y érigea aussi une imposante rotonde en pierre pour la réparation des locomotives et des wagons, la collectivité étant devenue une base pour l'entretien des voies ferrées en même temps qu'un centre névralgique pour l'exploration des montagnes. La découverte de plomb et de zinc dans les mines Monarch et Kicking Horse, à proximité de Field, stimula le développement de la collectivité à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Aujourd'hui, Field est une petite collectivité dynamique qui compte une population d'environ 250 résidents. Située au cœur du parc national Yoho, elle abrite une école primaire, un bureau de poste, un hôtel, des restaurants, un studio de poterie, des boutiques de cadeaux, un magasin général, les bureaux administratifs de Parcs Canada et un grand nombre de petits gîtes et de chalets rustiques pour les touristes. La collectivité renferme aussi un certain nombre de bâtiments historiques et un mélange unique de bâtiments résidentiels, de bureaux administratifs et de petites entreprises commerciales qui contribuent à son attrait et à son cachet distinctif. Field perpétue une longue tradition d'accueil en tant que principal lieu de rassemblement des visiteurs venus découvrir les merveilles du parc national Yoho.

La collectivité fait partie du parc national Yoho et, à ce titre, est assujettie à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et à ses règlements. Elle est administrée par Parcs Canada, avec la collaboration du Conseil communautaire de Field. Le gouvernement fédéral demeure propriétaire de l'ensemble des terres de la collectivité (à l'exception de l'emprise de la voie ferrée du Canadien Pacifique), et il conserve tous les pouvoirs de décision en ce qui concerne la planification, l'utilisation du territoire, l'aménagement et l'environnement.

En partenariat avec le Conseil communautaire de Field, Parcs Canada a élaboré un plan communautaire pour Field en 1999. Ce plan a été soumis à un examen en 2008-2009, et plusieurs modifications mineures attendent d'être approuvées définitivement.

1.4.2 Lieux historiques nationaux

Le parc national Yoho compte trois lieux historiques nationaux : le lieu historique national du Col-Kicking Horse, le lieu historique national du Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin et le lieu historique national du Refuge-du-Col-Abbot. Tous sont régis par un plan directeur qui a été approuvé en 2007. La mise en œuvre de ces plans assurera le maintien de l'intégrité commémorative de ces lieux historiques, tandis que l'orientation exposée dans le présent document augmentera la pertinence et la portée de leurs programmes et accroîtra leur contribution à l'expérience contemporaine du visiteur.

2. IMPORTANCE DU PARC NATIONAL YOHO

Le parc national Yoho a vu le jour en 1886, un an après la création du parc national Banff, le premier des parcs nationaux du Canada. Aujourd'hui, le parc protège un territoire de 1 313 km² représentant les versants ouest des chaînons principaux de la région naturelle des montagnes Rocheuses. Le parc partage des limites avec le parc national Banff, à l'est, et le parc national Kootenay, au sud. Il est par ailleurs une importante composante du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, qui occupe une superficie de 23 069 km².

Situé le long de la ligne continentale de partage des eaux, le parc est reconnu pour ses pics abrupts, ses glaciers, ses parois rocheuses, ses lacs glaciaires turquoise, ses chutes et ses rivières turbulentes. Le parc protège un habitat important dans les écorégions alpine, subalpine et montagnarde. Il abrite en effet un large éventail d'espèces fauniques, dont la chèvre de montagne, le lynx du Canada, le carcajou, la truite fardée du versant ouest et le grizzli. Le parc est traversé par plus de 400 km de sentiers qui offrent des occasions exceptionnelles de randonnée, de cyclisme et de ski aux visiteurs. Depuis la Transcanadienne et les autres routes qui traversent



Parcs Canada / C. Siddal

le parc, les automobilistes peuvent admirer des panoramas spectaculaires. Ses caractéristiques uniques, telles que les chutes Takakkaw, de 254 m, le secteur du lac O'Hara et les fossiles remarquablement bien préservés des schistes argileux de Burgess, méritent bien la réputation qui les précède dans le monde entier.

Pendant des millénaires, la région qui est maintenant le parc national Yoho faisait partie des terres traditionnelles des Ktunaxas (Kootenays) et des Secwepemcs (Shuswaps). Des vestiges archéologiques donnent à penser que les montagnes servaient principalement de territoires de chasse saisonniers et de corridors de déplacement que les Premières nations utilisaient périodiquement pour aller chasser le bison sur les plaines à l'est des Rocheuses.

Le parc englobe également une partie d'un vaste paysage culturel qui s'étend sur 300 km, depuis le col Kicking Horse jusqu'à Craigellachie, l'emplacement du dernier crampon, l'un des symboles de l'unité canadienne. L'existence du col fut signalée pour la première fois en 1858 par sir James Hector, membre de l'expédition Palliser. En 1881, le Canadien Pacifique fit de ce col la première route ferroviaire à traverser les Rocheuses canadiennes, un lien vital entre la Colombie-Britannique et le reste du Canada. Les deuxième et troisième parcs nationaux du Canada – le parc national Yoho et le parc national des Glaciers – furent créés un an après la mise en place du chemin de fer et comprennent certains des plus beaux paysages montagneux de l'Ouest. En 1909, le tracé des rails fut modifié et des tunnels en spirale furent construits pour atténuer la forte dénivellation que devait suivre le train pour traverser le col Kicking Horse. Par la suite, la Transcanadienne fut construite dans la vallée de la rivière Kicking Horse, tout près du tracé original du chemin de fer.

Le paysage culturel qui s'étend du col Kicking Horse au dernier crampon est un endroit unique en son genre façonné par la relation dynamique entre les humains et le lieu physique. Les récits abondent ici – ceux des Autochtones, des explorateurs, des arpenteurs du chemin de fer, des cheminots, des paléontologues, des mineurs de métaux de base, des alpinistes, des hôteliers, des protecteurs de l'environnement, des bûcherons, des travailleurs de la voirie, des artistes et de bien d'autres. Aujourd'hui, cette vallée sauvage demeure un important couloir permettant aux humains et aux animaux de traverser les Rocheuses, de la vallée de la Bow à la vallée du Columbia.

Le parc national Yoho est reconnu comme l'un des gisements fossilifères les plus importants du monde. Les schistes argileux de Burgess, découverts en 1909 par Charles Doolittle Walcott, contiennent des fossiles extrêmement bien préservés de plus de 150 espèces d'organismes marins datant de la période mi-cambrienne, soit de 505 millions d'années. Des recherches continuent de révéler aux scientifiques des organismes jusqu'ici inconnus et de précieux renseignements sur la nature de l'évolution même. Les schistes argileux de Burgess ont été classés site du patrimoine mondial en 1980.

Le parc contribue grandement à représenter la région naturelle des montagnes Rocheuses. Il protège le cours supérieur de la Kicking Horse, un important affluent du fleuve Columbia. Ce tronçon de la rivière a été désigné rivière du patrimoine canadien en 1989. L'habitat protégé dans le parc national Yoho assure un lien indispensable entre la vallée du Columbia, en Colombie-Britannique, et le parc national Banff. Les vallées fluviales situées dans le parc, notamment celles de la rivière Ice, de la rivière Kicking Horse, de la rivière Amiskwi, de la rivière Otterhead et de la rivière Ottertail, constituent d'importants corridors de déplacement pour la faune.

Les paysages spectaculaires du parc national Yoho attirent des visiteurs qui viennent de près et de loin pour faire l'expérience de la magnificence des Rocheuses et des attractions patrimoniales exceptionnelles du parc. Avec le concours de la collectivité de Field et de nombreux partenaires, le parc accueille tout au long de l'année des visiteurs qui viennent y vivre des expériences diversifiées et sans pareil.

3. CONTEXTE DE PLANIFICATION

3.1 Sources d'information



Parcs Canada / J. Jazvac

Parcs Canada évalue ses programmes et ses activités afin de veiller à ce qu'ils concourent à l'atteinte des objectifs énoncés dans le plan directeur au chapitre de la protection des ressources, de l'expérience du visiteur et de l'éducation du public. Le *Rapport sur l'état du parc* est un outil essentiel pour rendre compte de l'état du parc et de l'efficacité des mesures de gestion prises par Parcs Canada. Préparé tous les cinq ans, ce rapport s'appuie sur les résultats de la surveillance continue des ressources naturelles et culturelles ainsi que sur des données en sciences sociales recueillies auprès des visiteurs et d'autres citoyens canadiens. Il permet de cerner les lacunes dans les données et les approches de gestion actuelles, de définir les nouveaux enjeux ainsi que d'établir la portée de l'examen du plan directeur.

Selon les données de recherche et de surveillance disponibles, le *Rapport sur l'état du parc national du Canada Yoho* de 2008 a conclu que l'état de l'intégrité écologique était passable et stable. L'état des ressources culturelles a également été jugé passable. Aucune tendance n'a pu être dégagée, faute de données.

Parcs Canada disposait de moins de données pour évaluer l'expérience du visiteur et l'éducation du public. Cependant, d'après les données disponibles, indiquant notamment un haut taux de satisfaction des visiteurs, Parcs Canada a pu attribuer la cote « bon » à l'expérience du visiteur et établir que la tendance était à l'amélioration. Du côté de l'éducation du public, la cote « passable » a été attribuée, et la tendance était là aussi à l'amélioration. Depuis le *Rapport sur l'état du parc* de 2008, plusieurs sondages sur des sujets ponctuels tels que les tendances en matière de camping, les sentiers de randonnée, les activités spéciales et la fréquentation du parc en hiver ont permis à Parcs Canada de recueillir des données qui lui manquaient. Ces données ont été complétées par une évaluation qualitative de l'expérience du visiteur, la tenue de séances de discussion en groupe et une évaluation des données et des tendances en sciences sociales menée par un expert-conseil afin de mettre au point des stratégies clés en matière d'expérience du visiteur dans le présent plan. En outre, le contenu du plan est modelé par un dialogue permanent avec le public, les intervenants et le personnel de Parcs Canada.

3.2 Résumé du *Rapport sur l'état du parc*

Voici les principales conclusions du *Rapport sur l'état du parc national Yoho* de 2008 :

- L'état de la biodiversité indigène est jugé passable et stable. La stabilité des populations de certaines espèces ayant besoin d'un vaste territoire, comme le grizzli, est préoccupante. La mortalité attribuable aux humains sur la Transcanadienne et la voie ferrée représente une menace pour de nombreuses espèces fauniques.
- La connectivité des écosystèmes aquatiques est préoccupante à cause d'une infrastructure désuète ou mal conçue qui entrave les déplacements et le passage de certaines espèces aquatiques. En outre, les eaux usées posent problème à certains endroits, bien que des rénovations apportées à l'infrastructure se soient traduites récemment par des améliorations.
- La suppression des incendies a entraîné la perte de certains types d'habitat et a contribué à aggraver les infestations d'insectes et de maladies dans les forêts. Il importe d'adapter les stratégies de gestion forestière afin de remédier à ces problèmes, plus particulièrement aux ravages causés par le dendroctone du pin ponderosa.
- La croissance démographique et les projets d'aménagement dans la région exercent des pressions qui peuvent avoir un impact sur les écosystèmes du parc.
- La réduction de l'épaisseur du manteau neigeux, les températures à la hausse et le recul des glaciers sont autant d'indices qui témoignent du réchauffement climatique.
- Les ressources culturelles sont dans un état jugé passable. Comme l'accent a été placé sur les ressources des lieux historiques nationaux, les autres ressources culturelles du parc ont reçu une attention limitée. Une mise à jour des inventaires ainsi que l'établissement d'un plan de gestion des ressources culturelles s'imposent.

- Des données de base sur la fréquentation et le profil des visiteurs sont disponibles. Le niveau de satisfaction des visiteurs est généralement élevé. Toutefois, il faut réinvestir dans l'infrastructure de l'avant-pays qui commence à dater et qui a atteint la fin de son cycle de vie utile (ex. : les campings et les aires de fréquentation diurne).
- Le niveau de satisfaction des visiteurs à l'égard des programmes éducatifs est élevé, mais les taux de participation sont faibles. De meilleurs outils sont nécessaires pour évaluer l'efficacité et la portée des programmes de communications.
- Il faut mener des recherches additionnelles afin de mieux comprendre dans quelle mesure les expériences offertes dans le parc et les programmes de diffusion externe influencent les attitudes et amènent la population canadienne à développer un attachement pour le parc.

3.3 Contexte écologique

Le paysage montagneux du parc national Yoho se caractérise par trois écorégions distinctes : la zone montagnarde, la zone subalpine et la zone alpine. L'écorégion montagnarde désigne les secteurs de faible altitude dans la partie ouest du parc et dans le fond des vallées des principales rivières. Cette écorégion jouit du climat le plus doux et reçoit moins de précipitations que le reste du parc. Les forêts montagnardes se composent principalement de douglas de Menzies, de pins tordus latifoliés, d'épinettes blanches, de peupliers faux-trembles et de trembles. L'écorégion montagnarde recouvre jusqu'à 19 % de la superficie du parc. Comme elle soutient la plus grande biodiversité du parc et comprend d'importants corridors de déplacement



Parcs Canada / A. Brooks

fauniques, elle est essentielle à l'intégrité écologique du parc. L'écorégion montagnarde de la Kicking Horse comprend la plaine Ottetail et le marais Leancoil, deux zones humides relativement grandes et rares. En outre, c'est dans cette vallée montagnarde qu'est concentrée la plupart de l'infrastructure du parc, y compris la Transcanadienne, le chemin de fer du Canadien Pacifique, la collectivité de Field et les quatre campings de l'avant-pays. Comme l'habitat montagnard est relativement rare dans le parc, de nombreux animaux migrent vers les terres adjacentes pendant l'hiver. Parcs Canada doit donc travailler de concert avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour gérer ces populations fauniques communes.

Le parc est principalement formé de l'écorégion alpine (34 %) et de l'écorégion subalpine (47 %); les forêts y sont dominées par l'épinette d'Engelmann et le sapin subalpin, et les prés sont parsemés de fleurs sauvages dans la zone alpine. Dans l'écorégion subalpine, partout dans le parc, poussent des pins à écorce blanche, une espèce préoccupante inscrite à la liste bleue de la Colombie-Britannique. On y trouve en outre des mélèzes subalpins près de la limite forestière, le long de la ligne de partage des eaux. En revanche, une grande partie de l'écorégion alpine est composée de roche nue, de glace de glacier et de terrain accidenté, ce qui en limite la valeur pour la plupart des animaux. Comme le parc se situe du côté ouest de la ligne de partage des eaux, les précipitations y sont relativement abondantes, ce qui crée des zones uniques en leur genre de forêts humides abritant des espèces côtières telles que le bois piquant, le thuya géant et la pruche de l'Ouest.

Les écosystèmes forestiers ont souffert de décennies de suppression des incendies et d'une explosion récente de la population de dendroctones du pin ponderosa, un insecte indigène des forêts de pins de l'Ouest. Parcs Canada effectue des brûlages dirigés afin de redonner au feu la place qui lui revient dans l'écosystème forestier et de créer une mosaïque végétale plus naturelle composée d'essences et d'âges diversifiés dans l'ensemble du parc. Les brûlages dirigés et les projets de protection des installations du programme Prévenir... Un gage d'avenir visent à réduire le risque d'incendies dévastateurs.

Les écosystèmes aquatiques ont été altérés par la présence des couloirs de transport, qui constituent parfois des obstacles au passage du poisson, ainsi que par l'introduction d'espèces de poissons non indigènes. Parcs Canada s'efforce actuellement de rétablir la connectivité naturelle des milieux aquatiques et de résoudre les problèmes causés par les poissons non indigènes. Il prévoit des mesures de rétablissement pour la truite fardée du versant ouest, dont la population de la Colombie-Britannique a récemment été désignée espèce préoccupante en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, une loi fédérale.

3.4 Tendances en matière de fréquentation

Ces dix dernières années, la fréquentation du parc national Yoho a fluctué selon les années, mais elle a atteint son point culminant en 2007-2008 (609 000 visiteurs) et son point le plus bas en 2003-2004 (405 000 visiteurs). Pendant cette année, de graves incendies ont eu un impact sur le tourisme dans les Rocheuses canadiennes. De 2000-2001 à 2007-2008, la fréquentation a augmenté de près de 4 %. Toutefois, en 2008-2009, elle a accusé une baisse de plus de 11 % par rapport à l'année précédente à cause, principalement, de la récession mondiale. Pour l'année 2009-2010, la fréquentation a augmenté de 3,5 % – une légère amélioration.

Selon des sondages récents menés auprès des visiteurs, environ le tiers des visiteurs du parc sont des Canadiens, un tiers proviennent des États-Unis et un autre tiers, d'autres pays. Seulement 2 % des visiteurs du parc national Yoho viennent de la Colombie-Britannique. La moitié du nombre total de visiteurs séjourne dans le parc national Yoho pendant les mois de juillet et d'août, et 87 % de toutes les visites sont concentrées entre le début mai et la fin septembre. Seulement 4 % des visites ont lieu pendant les mois de décembre à février, et 8 %, pendant les mois de mars et d'avril.

Parmi les visiteurs annuels du parc national Yoho, environ 70 % sont des voyageurs indépendants, alors que les autres font partie de groupes organisés commerciaux. Les visiteurs s'arrêtent pour explorer le parc et la collectivité de Field ainsi que pour profiter des aires de pique-nique, des belvédères, des sentiers d'interprétation et des campings. Les activités les plus populaires sont la visite de points d'intérêt (83 %), la marche (79 %) et la randonnée (70 %)¹. Par ailleurs, le camping dans l'arrière-pays est une activité très populaire compte tenu de la petite taille du parc. En hiver, le ski nordique, le ski de randonnée et l'escalade sur glace attirent également les visiteurs. De nombreux autres voyageurs traversent le parc sans s'arrêter et admirent le paysage spectaculaire le long du tronçon de la Transcanadienne qui traverse la vallée de la Kicking Horse.

Les visiteurs viennent dans le parc pour y découvrir les paysages saisissants des Rocheuses et des destinations emblématiques telles que le lac O'Hara, le lac Emerald, le pont naturel et les chutes Takakkaw. La satisfaction des visiteurs demeure élevée, même si la congestion pose parfois problème dans ces secteurs populaires. On trouve quatre terrains de camping le long du couloir routier et d'autres terrains de camping en milieu semi-aménagé au lac O'Hara et aux chutes Takakkaw. Le parc comprend des destinations spectaculaires facilement accessibles depuis la route, mais il compte également plus de 400 km de sentiers de randonnée, la plupart concentrés dans les secteurs très fréquentés de la vallée de la Yoho, du lac Emerald et du lac O'Hara. Des sentiers et des parcours plus rustiques rejoignent des secteurs éloignés de l'arrière-pays où il y a peu d'activité humaine. Environ 95 % de la superficie du parc est protégée à titre de réserve intégrale, et ces étendues offrent des possibilités incomparables de loisirs dans des secteurs où les installations sont réduites au minimum.

Par de récentes analyses en sciences sociales, Parcs Canada a tâché, entre autres, de comprendre les valeurs sociales et les motivations des visiteurs. Il entend ainsi adapter les possibilités, nouvelles et actuelles, aux besoins et aux attentes des différents segments de marché.

L'augmentation générale de l'affluence dans le parc national Yoho ne suit pas la croissance de la population régionale, ce qui laisse entrevoir une certaine désaffection du public pour le parc national Yoho. Ce phénomène s'inscrit dans une tendance plus large à l'échelle de l'ensemble des parcs et des lieux historiques nationaux, où l'affluence est, depuis quelques années, à la baisse ou en stagnation. C'est pourquoi Parcs Canada doit veiller prioritairement à assurer la pertinence continue du parc dans un Canada changeant et de plus en plus urbanisé.

¹ IPSOS REID – Aperçu de la composition du groupe en ligne, *Parcs écoute*, mars 2008.



Parcs Canada

3.5 Priorités et défis de gestion

Depuis l’approbation du dernier plan directeur, des progrès ont été réalisés dans les dossiers de gestion les plus pressants. Des brûlages dirigés ont été effectués afin de rétablir le feu dans le paysage. De nouvelles installations sanitaires ont été aménagées au lac Emerald et aux chutes Takakkaw afin d’améliorer la qualité des installations offertes aux visiteurs et de régler les problèmes liés à la qualité de l’eau. Certains éléments d’infrastructure ont été enlevés à la lisière de la collectivité de Field, et une nouvelle station d’épuration des eaux usées a été installée. Ces réalisations ont contribué à faciliter les déplacements des mammifères dans un goulot d’étranglement du corridor faunique ainsi qu’à améliorer la qualité de l’eau de la Kicking Horse, l’aspect de la collectivité et la qualité de vie pour ses résidents. Le présent plan directeur veillera à ce que Parcs Canada poursuive sur cette lancée.

Afin de réaliser le plein potentiel du parc national Yoho, Parcs Canada doit se donner comme priorité de renouveler et de repenser l’expérience du visiteur, de manière à s’adapter aux motivations et aux intérêts de toute la gamme de citoyens canadiens. Il entend ainsi accroître l’affluence et favoriser l’établissement de liens personnels profonds grâce à des expériences personnelles dans des endroits authentiques et inspirants. Ces liens lui permettront de rallier continuellement le public derrière la cause de la conservation du patrimoine – un soutien dont il a absolument besoin pour perpétuer le legs des aires protégées du Canada dans l’avenir.

Voici les priorités de gestion pour le parc national Yoho :

- Réduire la mortalité faunique sur la Transcanadienne et la voie ferrée du Canadien Pacifique.

- Accroître la mobilisation des Autochtones.
- Travailler avec divers partenaires afin de mettre en valeur le patrimoine du *paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon*.
- Améliorer la connectivité des milieux aquatiques et faciliter les déplacements des poissons.
- Accroître la pertinence du parc aux yeux de la population canadienne et conquérir de nouveaux marchés en enrichissant les possibilités déjà offertes et en envisageant de nouvelles activités qui répondent aux besoins et aux attentes du public.
- Collaborer avec la collectivité de Field et d'autres intervenants afin d'offrir et de promouvoir un nombre accru d'activités hivernales dans le parc.
- Renouveler les installations offertes aux visiteurs aux chutes Takakkaw, au pont naturel et à d'autres endroits choisis le long de la Transcanadienne.
- Apporter des améliorations aux postes d'entrée Est et Ouest afin de renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans le parc et qu'ils y sont les bienvenus.
- Veiller à ce que la faune ait accès, en toute sécurité, aux parcelles et aux corridors qui font partie de son habitat.
- Mieux comprendre l'impact du changement climatique et mettre au point des stratégies d'adaptation.
- Par l'intermédiaire de divers médias, interpeller davantage les citoyens canadiens qui ne visitent pas le parc.
- Travailler avec des partenaires à la création d'un musée virtuel des schistes argileux de Burgess.

4. STRATÉGIES CLÉS

Les stratégies clés sont les concepts directeurs qui définissent l'approche que Parcs Canada doit suivre pour établir des priorités, choisir et appliquer des mesures et en évaluer l'efficacité. Chaque stratégie clé est axée sur un thème précis et vient compléter les autres stratégies du plan. Pour que Parcs Canada puisse exécuter son mandat de manière intégrée, ces stratégies seront mises en œuvre les unes avec les autres. De même, les stratégies et les approches de gestion spécifiques à un secteur doivent être envisagées collectivement pour former l'orientation stratégique du parc national Yoho.

Les six stratégies clés qui suivent résument l'approche globale qui permettra à Parcs Canada d'exécuter son mandat dans le contexte du parc national Yoho.

4.1 Mettre en valeur l'intendance des parcs nationaux

Les défis de conservation associés à la gestion des aires protégées dans un monde en évolution sont nombreux et complexes. Les parcs nationaux des montagnes du Canada sont depuis longtemps à l'avant-garde des efforts déployés pour repenser notre mode d'interaction avec les paysages protégés. Compte tenu du mandat de Parcs Canada et de la grande valeur que la population canadienne accorde à la santé de ses parcs nationaux des montagnes, le parc national Yoho concentrera ses recherches, ses innovations et ses investissements sur les principaux défis à relever en matière de conservation et sur les possibilités à saisir pour réduire continuellement les impacts environnementaux de ses opérations et de ses mesures de gestion.

En tant que maillon d'une chaîne d'aires protégées, le parc national Yoho a tiré parti de l'expérience acquise ailleurs au Canada et dans le monde ainsi que des idées innovatrices de personnes compétentes qui partagent le même intérêt pour ce joyau de notre patrimoine. L'élaboration et la mise en place de solutions de conservation innovatrices qui ajoutent de la valeur à l'expérience du visiteur et qui assurent la protection des ressources dépendent d'abord et avant tout d'un solide fonds de connaissances et de liens de collaboration durables. L'approche adoptée par le parc pour rétablir le feu dans le paysage en est un bon exemple. Ce genre de démarche servira également à la planification des futurs travaux d'amélioration du tronçon de la Transcanadienne qui traverse le parc national Yoho.

De nombreux citoyens défendent avec passion l'intégrité des ressources du parc et la qualité des possibilités récréatives contribuant à des expériences mémorables. La culture d'intendance conjointe qui s'est développée au fil des ans dans le parc national Yoho se reflète dans les travaux de groupes tels que le Field Cross-Country Ski Club, le Lake O'Hara Trails Club, les Amis du parc national Yoho et la Burgess Shale Geoscience Foundation. Parcs Canada s'est donné comme priorité de renforcer cette culture de coopération, d'apprentissage et d'intendance.



Parcs Canada / R. Hostin

En poursuivant les recherches amorcées sur les écosystèmes, la géologie et les ressources culturelles, Parcs Canada et ses partenaires pourront approfondir leurs connaissances et recueillir des données objectives pour fonder leurs décisions sur une base scientifique solide. Les recherches sur le parc permettront aussi à Parcs Canada d'améliorer l'expérience du visiteur et l'apprentissage collectif en mobilisant les intervenants, les visiteurs et les résidents des environs. Au fur et à mesure que s'approfondiront les connaissances sur les ressources du parc, les données de recherche seront intégrées aux récits relatés aux visiteurs, aux intervenants et aux autres membres de la population canadienne.

Objectif 1 :

Les connaissances nécessaires à la prise de décisions s'approfondissent et les possibilités d'apprentissage s'améliorent, grâce à des recherches permanentes qui nous aident à mieux comprendre les paysages, les écosystèmes et les ressources culturelles du parc.

Mesures :

- Diriger ou appuyer des activités de recherche qui contribuent à une meilleure compréhension des écosystèmes, des processus écologiques, des changements environnementaux et des ressources culturelles du parc.
- Transmettre les nouvelles connaissances acquises au sujet des schistes argileux de Burgess en favorisant la réalisation de nouvelles recherches et en travaillant de concert avec des scientifiques, le Musée royal de l'Ontario et d'autres intervenants afin de créer des expositions et des expériences virtuelles stimulantes.
- Participer à des initiatives de planification régionales et nationales afin de faciliter l'échange d'information et d'améliorer la prise de décisions au sein de l'écosystème régional.

Objectif 2 :

Parcs Canada réduit les impacts de ses opérations sur l'environnement en répandant l'utilisation des technologies en évolution et en encourageant les exploitants commerciaux du parc à suivre son exemple.

Mesures :

- Accroître et améliorer continuellement l'utilisation des technologies environnementales telles que l'exploitation de sources d'énergie renouvelables, le compostage des déchets, le recyclage, la conservation de l'eau et l'économie d'énergie dans les campings, les aires de fréquentation diurne et, par le processus d'examen des projets d'aménagement, les bâtiments.
- Favoriser la création ou l'exploitation de sources d'énergie de remplacement afin d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à la production d'énergie par des combustibles fossiles, grâce à des moyens qui n'ont aucun effet négatif sur les ressources naturelles et culturelles ou sur l'expérience du visiteur.
- Faire fond sur les réalisations récentes et continuer de réduire les effets négatifs des systèmes d'épuration des eaux usées sur la qualité de l'eau dans la collectivité de Field et dans les établissements d'hébergement commercial périphériques.

Objectif 3 :

Les résidents de Field, les intervenants régionaux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, les visiteurs du parc, les bénévoles et les communautés d'intérêts élargies participent pleinement à la recherche de nouvelles solutions pour la conservation et l'intendance de l'environnement, à la surveillance des écosystèmes et à des travaux de recherche conjoints qui répondent à des normes élevées de rigueur scientifique et de validité statistique.

Mesures :

- Amener une communauté hétérogène de citoyens à échanger de l'information, à imaginer des solutions innovatrices et à collaborer à leur mise en œuvre pour instaurer de nouveaux exemples à suivre en matière de conservation.
- Concevoir et mettre en place des mesures de conservation telles que les brûlages dirigés, la restauration de bâtiments historiques, l'archéologie d'urgence et le déplacement de sentiers; donner aux visiteurs l'occasion d'être témoins de leur mise en œuvre et de se renseigner sur leur raison d'être.
- Offrir des possibilités au public de contribuer activement à l'intendance du parc par des programmes conjoints de recherche et de surveillance et par des activités de bénévolat, telles que la gestion des plantes envahissantes, la remise en état des ressources écologiques et culturelles ainsi que la planification et l'entretien des sentiers.

Objectif 4 :

Les réalisations dans le dossier de l'intendance occupent une place importante dans les récits que le parc raconte au monde entier, contribuent à sensibiliser la population canadienne à l'environnement, influencent les réflexions et les comportements et suscitent de l'espoir.

Mesures :

- Communiquer les résultats des recherches actuelles sur les schistes argileux de Burgess aux visiteurs sur place dans le cadre d'un programme de randonnées guidées et à distance par des expositions et des moyens virtuels.
- Concevoir des produits de communications qui mettent en valeur les initiatives lancées par Parcs Canada et d'autres intervenants afin d'assurer l'intendance des ressources écologiques et culturelles du parc.
- Souligner le mérite des membres de l'industrie et des organismes sans but lucratif qui intègrent les principes du tourisme patrimonial et des initiatives d'intendance de l'environnement dans leurs opérations.

4.2 Faire découvrir l'authentique... et le spectaculaire

Le parc national Yoho incarne l'essence des Rocheuses canadiennes dans une destination patrimoniale accessible et authentique. Ses sommets imposants, coiffés de champs de glace et de glaciers le long de l'épine dorsale du continent, créent une toile de fond saisissante pour la découverte du parc. Des attractions emblématiques permettent aux visiteurs d'admirer la puissance brute du paysage et de découvrir avec émerveillement les grands récits d'exploration et d'édification du pays qui ont défini le Canada. Le parc national Yoho est un lieu d'exception qui émerveille les visiteurs

– indépendamment du secteur exploré, du moyen de transport, de la période de l'année ou du moment de la journée – et qui les inspire à le protéger à tout jamais.

Parcs Canada et ses partenaires de l'industrie du tourisme savent bien qu'il existe plusieurs catégories de visiteurs. Leur important fonds de données démographiques et psychographiques, leurs produits et leurs activités promotionnelles tiennent compte du fait que les visiteurs ont des désirs et des besoins différents et qu'ils nouent des liens avec le parc par différents moyens. L'infrastructure et les programmes accueilleront les visiteurs et attireront leur attention, et ils répondront à leurs besoins à toutes les étapes de leur voyage, depuis le moment où ils le planifient jusqu'à celui où ils se le remémorent. Dans le parc national Yoho, les visiteurs peuvent vivre les expériences qui sont les plus significatives et les plus valorisantes à leurs yeux, dans le contexte particulier d'un parc national.

Pour gérer le parc et assurer sa durabilité, Parcs Canada doit à tout prix faire vivre à la population canadienne des expériences authentiques et inspirantes dans des écosystèmes fonctionnels et en santé. En mettant l'accent sur des expériences authentiques et significatives qui sont adaptées à des segments clés du marché, il ouvrira la voie à la meilleure expérience possible dans le parc national. Cet effort sera évident dans l'ensemble des programmes et des activités ainsi que dans tous les aspects de la prestation des services.

Le tourisme patrimonial, qui engendre des retombées nettes sur le plan social, économique, naturel et culturel, contribue pour beaucoup à l'établissement de ces liens et à la création de ces expériences. Dans les parcs nationaux, le tourisme patrimonial aide les visiteurs à apprécier la nature, l'histoire et la culture, et il facilite grandement l'intendance de ces lieux importants. Chaque exploitant qui entreprend un projet de réaménagement dans le parc national Yoho est tenu d'élaborer une stratégie de promotion du tourisme patrimonial.

4.2.1 Accueillir les visiteurs et leur faire découvrir le patrimoine des montagnes

Le parc national Yoho est la troisième aire protégée de son genre à avoir été créée au Canada. Il perpétue une longue tradition d'accueil, qui remonte à Hector, à l'expédition Palliser et à la construction du chemin de fer transcontinental; cette tradition se poursuit aujourd'hui avec les voyageurs des temps modernes qui cherchent un défi physique intense au cœur des pics imposants du parc.

L'accueil sera un thème récurrent qui se reflétera dans l'infrastructure destinée aux visiteurs. De plus, les ambassadeurs locaux, le personnel de Parcs Canada et les autres fournisseurs de services s'en feront l'écho. Les visiteurs du parc – qu'ils viennent de l'Est ou de l'Ouest – auront pleinement conscience d'arriver dans un endroit spécial qui, tout en ayant été largement touché par l'interaction humaine, demeure un maillon clé de l'écosystème régional.

Objectif 1 :

Les visiteurs sont chaleureusement accueillis dans le parc, où ils sont invités à découvrir les écosystèmes des montagnes, le patrimoine naturel et culturel ainsi que le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes d'une manière qui reflète pleinement l'importance de ce lieu spécial.

Mesures :

- Investir dans l'amélioration de l'infrastructure d'accueil et d'orientation aux postes d'entrée Ouest et Est, afin de renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans le parc.
- Explorer de nouvelles méthodes de perception des droits, telles que des guichets mobiles, des postes de perception à distance ainsi qu'un pavillon d'entrée au départ de la route de la Vallée-de-la-Yoho.
- Mettre l'accent sur les expériences de type *Aperçu depuis les confins* sur la route de la Vallée-de-la-Yoho, au lac Emerald et dans la collectivité de Field comme moyen d'initier au parc les visiteurs à la recherche d'une expérience sans tracas, les explorateurs tout en douceur, les touristes en quête de jouvence et les esprits libres, puis de les inviter à l'explorer davantage.
- Concevoir une stratégie de communications et d'apprentissage axée sur le concept de l'accueil, la mettre en place dans tous les secteurs du parc et faire en sorte que tous les travailleurs et les résidents s'en fassent l'écho.

4.2.2 Faire découvrir des expériences exceptionnelles aux visiteurs

Comme celle des autres parcs nationaux des montagnes, la stratégie du parc national Yoho au chapitre de l'expérience du visiteur est fondée sur cinq niveaux de mobilisation qui serviront d'outil de planification pour créer des possibilités à offrir aux visiteurs : *Expérience virtuelle; Sensibilisation des automobilistes en transit; Aperçu depuis les confins; Incursion dans la nature sauvage et Exploration des étendues sauvages des montagnes*. En définissant ces niveaux de mobilisation, Parcs Canada ouvre la voie à l'établissement de liens plus forts entre la population canadienne et le parc, ce qui se traduira par des expériences plus significatives et plus variées pour les visiteurs. Les cinq niveaux de mobilisation ont un fondement commun : les activités qui y sont associées reposent sur un écosystème entier et fonctionnel; de plus, elles y ont lieu et doivent contribuer à son maintien.

Objectif 1 :

Un nombre croissant de visiteurs connaissent et apprécient les caractéristiques particulières qui font du parc national Yoho une destination distincte des autres aires protégées des Rocheuses canadiennes et une destination digne de protection et d'appui.

Mesures :

- Faire mieux connaître la splendeur, l'histoire ferroviaire et les possibilités d'activités hivernales du parc national Yoho comme moyen de distinguer cette aire protégée des autres parcs des montagnes.
- Amener les visiteurs à mieux connaître le parc par des programmes de diffusion externe, des communications externes et un programme d'interprétation sur place ciblant les résidents de la Colombie-Britannique, en particulier les adeptes d'expériences authentiques, les explorateurs culturels et les passionnés d'histoire culturelle.

- Travailler de concert avec le parc national des Glaciers et des partenaires tels que la collectivité de Field, les Amis du parc national Yoho et le Lake O'Hara Trails Club afin de mettre en valeur l'offre de produits du parc.

Objectif 2 :

L'expérience du visiteur est enrichie grâce à une approche systématique pour la création de possibilités reposant sur l'écosystème naturel et le patrimoine culturel que protège et met en valeur le parc national Yoho.

Mesures :

- Enrichir l'expérience offerte au visiteur à toutes les étapes du cycle du voyage, depuis le moment où il envisage et planifie le voyage jusqu'à celui où il se le remémore.
- Améliorer les services et les produits offerts en tenant compte des besoins et des intérêts précis de différents segments de marché (tels que les touristes à la recherche d'expériences sans tracas, les explorateurs tout en douceur, les touristes en quête de jouvence, les esprits libres, les explorateurs culturels et les adeptes d'expériences authentiques).
- Créer des promotions ciblées pour susciter des attentes compatibles avec le paysage et les objectifs écologiques.
- Prendre contact avec les visiteurs après leur séjour afin de les fidéliser, d'ajouter de la valeur à leur voyage et de les encourager à visiter de nouveau le parc.
- Inviter les visiteurs qui le souhaitent à passer d'un type d'expérience à l'autre.
- Évaluer l'efficacité des mesures prises pour faciliter la création d'expériences mémorables.



Parcs Canada / T. Keith

Les cinq niveaux de mobilisation rattachés à l'expérience du visiteur

Le niveau de mobilisation **Expérience virtuelle** vise les personnes qui s'intéressent à la nature et aux montagnes, indépendamment de l'endroit où elles se trouvent dans le monde, et qui ont la technologie nécessaire à portée de la main. Le parc national Yoho leur offre des expériences visuelles et auditives brèves et intenses du patrimoine des montagnes au moyen de médias électroniques ou imprimés. Pour les voyageurs réticents, ces expériences peuvent équivaloir à une visite; pour d'autres, elles feront partie intégrante de l'étape de l'imagination et du désir de faire un voyage et pourront être suivies d'une visite réelle. Que ces visiteurs séjournent ou non dans le parc, cette expérience contribuera à les sensibiliser à l'existence du parc et les motivera à en appuyer la protection, une composante essentielle au maintien ou à l'amélioration de l'intégrité écologique du parc.

Les voyageurs qui traversent le parc sans s'arrêter sont ciblés dans le niveau de mobilisation **Sensibilisation des automobilistes en transit**. Jusqu'à maintenant, ces visiteurs ont été en grande partie ignorés, même s'ils représentent un volume de circulation important sur la Transcanadienne. Parcs Canada dispose d'énormes possibilités de renforcer les liens qui unissent les automobilistes en transit au parc, en mettant en valeur l'histoire ferroviaire, le lieu historique national du Col-Kicking Horse et son importance croissante en tant que paysage culturel. Même s'il s'agit principalement d'une expérience visuelle, une interprétation subtile amènera ces visiteurs à mieux comprendre ce magnifique paysage montagneux, à en appuyer la protection et, éventuellement, à vouloir y revenir pour découvrir le parc plus à fond.

Les expériences de type **Aperçu depuis les confins** attirent le deuxième groupe de visiteurs en importance, ceux qui préfèrent rester près de la civilisation ou qui font une courte halte en route vers d'autres destinations. Ils peuvent s'arrêter pour prendre une photo du célèbre lac Emerald, pour prendre un repas à Field ou pour passer la nuit dans un complexe hôtelier de luxe. Afin de répondre aux besoins de ce segment du marché, Parcs Canada s'emploiera à mieux entretenir son infrastructure et à améliorer son programme d'interprétation, pour ouvrir la voie à l'établissement de liens plus profonds avec le parc par des moyens faisant appel à tous les sens. Ce type d'expérience acquerra une signification et de la valeur grâce à des programmes de mise en valeur du patrimoine et à des moyens d'interprétation dynamiques qui ramènent le milieu sauvage jusqu'au terrain de camping, jusqu'à la rive du lac ou jusqu'à la collectivité. Le niveau de mobilisation **Aperçu depuis les confins** sera particulièrement attrayant pour les visiteurs à la recherche d'une expérience sans tracas, d'une cure de jouvence, de moments de détente ou de la liberté et de l'exaltation associées aux aventures de plein air (les touristes à la recherche d'une expérience sans tracas, les explorateurs tout en douceur, les touristes en quête de jouvence et les esprits libres). De plus, bon nombre des installations et des services offerts à ces visiteurs forment la base des deux autres niveaux de mobilisation. Pour cette raison, les sommes qui y sont investies visent de multiples segments du marché.

Le niveau de mobilisation **Incursion dans la nature sauvage** vise les visiteurs qui séjournent dans les parcs pendant plus de quelques heures, sans toutefois s'aventurer trop loin, que ce soit physiquement ou par l'esprit. Ces visiteurs peuvent faire une randonnée d'une journée ou loger à Field, dans l'un des établissements d'hébergement commercial avoisinants ou dans le parc national Banff. En hiver, ce groupe tire parti des possibilités exceptionnelles de ski nordique et de raquette à Field et dans le secteur du col Kicking Horse. Ce segment de marché, qui compte un moins grand nombre de personnes que le groupe précédent, dispose de plus de temps pour la réflexion personnelle et l'apprentissage approfondi, et il cherche à passer des moments mémorables en présence d'animaux sauvages. L'expérience vécue dans le parc par ces visiteurs – les explorateurs culturels et les esprits libres – leur procure un sentiment de renouveau, de liberté et d'attachement véritable pour la nature et la culture des montagnes ainsi que le désir de profiter des possibilités de bénévolat afin de contribuer à préserver ou à améliorer les conditions écologiques.

Les visiteurs à la recherche des expériences de type **Exploration des étendues sauvages des montagnes** éprouvent une affinité inhérente pour la nature ou ont acquis de l'expérience et de l'aisance à la faveur d'aventures de plein air répétées. Ces adeptes d'expériences authentiques s'immergent physiquement et par l'esprit dans le milieu naturel, laissant derrière eux les installations du quotidien. Leurs expériences personnelles sont intenses et soigneusement planifiées. Il peut s'agir de randonnées d'une journée longues et ardues, notamment sur le sentier Ice Line, d'excursions guidées sur un glacier du champ de glace Wapta ou de longues excursions avec coucher sans guide dans des secteurs reculés. Ces visiteurs éprouvent déjà un profond attachement pour le parc, et Parcs Canada peut entretenir ces liens intimes en leur fournissant de l'information à distance pour les aider à préparer leur excursion, une aide discrète et, au besoin, les coordonnées de guides agréés. Ces visiteurs seront encouragés à consolider les liens qui les unissent à cet endroit en devenant des ambassadeurs ou des intendants, pour transmettre à leurs amis, à leurs parents et à leurs collègues leur passion pour le parc national Yoho.

Objectif 3 :

Les visiteurs renforcent leur attachement pour le parc; la gamme de possibilités est élargie, et l'affluence, accrue, sans pour autant nuire aux objectifs de protection et au caractère de l'endroit.

Mesures :

- En collaboration avec des collectivités, des organismes environnementaux, des intervenants du secteur touristique et des exploitants privés, élargir la gamme de possibilités de loisirs et d'apprentissage, sous réserve d'une évaluation à l'échelle nationale et locale.
- Produire et installer des panneaux d'information destinés à enrichir les expériences de type *Sensibilisation des automobilistes en transit* pour les touristes à la recherche d'expériences sans tracas.
- Créer et promouvoir des possibilités supplémentaires à l'appui des expériences de type *Aperçu depuis les confins* pour les explorateurs tout en douceur à des pôles d'attraction populaires tels que le lac Emerald et les chutes Takakkaw.
- Accroître l'affluence de 2 % par année dans les cinq prochaines années, en ciblant particulièrement les résidents de la Colombie-Britannique, les visiteurs faisant des voyages de plusieurs jours dans le parc national Banff et les personnes cherchant à fuir les foules ou à profiter des possibilités hivernales.
- Influencer les profils de fréquentation et diriger les visiteurs supplémentaires vers les possibilités et les pôles d'attraction conçus pour une activité humaine intense, là où les impacts sur l'environnement et sur les visiteurs peuvent être gérés.
- Appuyer les efforts déployés par la collectivité et l'industrie du tourisme pour attirer des visiteurs de l'étranger en faisant la promotion du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes auprès des marchés étrangers.
- Explorer des moyens d'initier les novices au camping dans l'arrière-pays, de manière à leur faire passer d'une expérience de type *Incursion dans la nature sauvage* à une expérience de type *Exploration des étendues sauvages des montagnes*.

Objectif 4 :

Les installations de l'extrémité ouest du parc, du col Kicking Horse et de la route de la Vallée-de-la-Yoho sont groupées et dynamisées, d'une manière qui permet de préserver ou d'accroître l'intégrité écologique et de réaliser des gains d'efficacité opérationnelle.

Mesures :

- Dans les campings Kicking Horse et Monarch, investir dans l'infrastructure destinée aux campeurs novices et aux personnes à la recherche d'une expérience sans tracas ou de nouvelles options, telles que les tentes canadiennes.
- Améliorer l'apparence et la fonctionnalité des panneaux et des pavillons de renseignements aménagés au départ des sentiers comme moyen de transmettre de l'information clé et d'encourager les visiteurs à vivre une expérience de type *Incursion dans la nature sauvage*.

Objectif 5 :

Le parc national Yoho est une destination hivernale de qualité.

Mesures :

- En collaboration avec le Field Cross-Country Ski Club, entretenir les pistes de ski qui relient Field et le lac Emerald et celles de l'ancienne route 1A, pour qu'elles répondent aux normes régissant les pistes de ski nordique à deux voies.
- Explorer la possibilité de tracer de nouvelles pistes de ski et des pistes distinctes pour la raquette, et envisager d'aménager des abris hivernaux.
- Envisager la possibilité d'utiliser les installations de camping pendant la basse saison pour les groupes scolaires ou les groupes d'intérêts spéciaux à la recherche d'une expérience diurne ou nocturne dans le parc national.
- Offrir un soutien promotionnel afin de sensibiliser le public aux possibilités d'activités hivernales et d'accroître l'affluence en hiver.
- En compagnie de partenaires, explorer la possibilité de construire un refuge alpin supplémentaire sur le champ de glace Wapta entre le refuge Stanley-Mitchell, dans le parc national Yoho, et le refuge Bow, dans le parc national Banff, dans le but d'appuyer le ski de randonnée

4.3 Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial

Le parc national Yoho peut s'enorgueillir de la richesse de son histoire humaine et de ses traditions culturelles. Les récits qui contribuent à le définir tirent leur origine de l'occupation du territoire par les premiers Autochtones, de l'exploration par les Européens, du développement industriel et des collectivités uniques qui ont vu le jour dans cette région. Les thèmes clés du patrimoine culturel comprennent les récits concernant les vallées de rivière et les cols de montagne explorés par les membres de l'expédition Palliser, l'achèvement du chemin de fer transcontinental, l'édification du pays, le développement des loisirs et du tourisme dans les Rocheuses et le mouvement de conservation du patrimoine naturel et culturel. Le parc abrite trois lieux historiques nationaux, de nombreux sites archéologiques, des artefacts, des bâtiments patrimoniaux et la Kicking Horse, une rivière du patrimoine canadien. Ce riche patrimoine culturel permet aux visiteurs de faire l'expérience d'un passé bien vivant et de nouer des liens personnels avec ce legs humain tout en contribuant à l'enrichir.

En tant qu'élément du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, le parc national Yoho s'inscrit dans un vaste programme de mise en valeur du patrimoine. Les sites du patrimoine mondial sont des trésors d'une valeur universelle exceptionnelle qui font partie du patrimoine commun de l'humanité. Le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes doit son statut à sa beauté naturelle exceptionnelle et à ses importants processus géologiques, y compris les fossiles remarquablement bien préservés des schistes argileux de Burgess, dans le parc national Yoho.

L'histoire et les traditions autochtones occupent également une place importante dans le patrimoine du parc et du site du patrimoine mondial. Les vestiges archéologiques laissent entrevoir que les Autochtones traversaient périodiquement le parc et qu'ils campaient dans les vallées de rivière qui en font aujourd'hui partie.



Parcs Canada / J. Jazvac

Les relations de voyage historiques indiquent également que les Autochtones empruntaient la « piste des Kootenays », qui traverse les vallées de l'Amiskwi, de la Beaverfoot et de l'Ice, dans le parc. Parcs Canada est résolu à nouer des relations de travail solides et mutuellement bénéfiques avec les Autochtones, afin de se familiariser avec leurs connaissances et leurs perspectives, d'intégrer celles-ci à la gestion du parc et de mettre en valeur leur patrimoine et leurs traditions culturelles.

Cette stratégie vise à sensibiliser davantage le public au riche patrimoine culturel en évolution du parc national Yoho et du site du patrimoine mondial. Parcs Canada s'emploiera à mieux faire connaître les lieux historiques nationaux ainsi que les ressources et les traditions culturelles du parc, de façon à intégrer l'histoire, la culture et les paysages aux moyens par lesquels le public découvre le patrimoine exceptionnel du parc national Yoho et en vient à mieux le comprendre.

Objectif 1 :

Les ressources culturelles importantes sont conservées et remises en état.

Mesures :

- Élaborer un plan de gestion des ressources culturelles et faire des investissements stratégiques pour veiller à ce que ces pierres de touche de notre passé et de notre avenir demeurent intactes et à ce qu'elles contribuent à l'expérience contemporaine du visiteur.
- Faire l'inventaire des principaux bâtiments patrimoniaux du parc, tels que les tours de guet du Mont-Hunter et du Pic-Paget.
- Étudier et surveiller l'état des sites archéologiques.

Objectif 2 :

Les Autochtones participent activement aux travaux visant à documenter et à faire connaître aux visiteurs leur culture et les liens qui les unissent aux paysages du parc.

Mesures :

- Faciliter l'acquisition et la transmission de connaissances traditionnelles sur les écosystèmes du parc, les modes traditionnels d'occupation du territoire, les ressources culturelles et les relations avec le territoire, tout en respectant les traditions autochtones et la propriété intellectuelle.
- Cerner des possibilités pour les Autochtones de faire connaître leur culture, leur histoire et leurs perspectives aux visiteurs et les aider à tirer parti de ces possibilités.
- Concevoir et mettre en place des mesures permettant aux Autochtones de fréquenter le parc à des fins spirituelles et cérémonielles.
- Favoriser une meilleure sensibilisation transculturelle chez son personnel et ses partenaires.

Objectif 3 :

Les lieux historiques nationaux, les autres ressources culturelles et le site du patrimoine mondial sont mieux connus, grâce aux liens établis entre, d'une part, les récits associés aux ressources et aux événements historiques et, d'autre part, le paysage élargi du parc, l'expérience contemporaine du visiteur et les récits qui définissent le Canada.

Mesures :

- Collaborer avec les associations de préservation du patrimoine et les musées locaux pour renforcer leur rôle dans la prestation de possibilités d'apprentissage aux visiteurs et pour accroître l'affluence au lieu historique national du Col-Kicking Horse.
- Poursuivre la mise en œuvre des plans directeurs des trois lieux historiques nationaux du parc.
- De concert avec le parc national des Glaciers et des partenaires de la collectivité, élaborer un cadre cohérent pour encourager les visiteurs à découvrir le *paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon* – un paysage riche en ressources patrimoniales qui relie thématiquement le lieu historique national du Col-Kicking Horse au lieu historique national du Col-Rogers et aux collectivités de Field, de Golden et de Revelstoke (voir l'encadré).
- Travailler en collaboration avec des partenaires afin d'accroître la visibilité et l'accessibilité des renseignements sur le site du patrimoine mondial.
- Produire de nouveaux documents d'interprétation sur les autres sites du patrimoine culturel tels que la rivière Kicking Horse (en tant que rivière du patrimoine canadien), les bâtiments historiques de Field, les tours de guet et les chalets de patrouille de l'arrière-pays, le camp d'internement de la Première Guerre mondiale, les anciennes mines de métaux de base, les anciens camps de bûcherons et les sites archéologiques.

- Avec le concours de partenaires, rédiger de l'information thématique pour encourager les visiteurs à explorer des secteurs du parc qui sont associés à des artistes tels que Lawren Harris et J.E.H. MacDonald, du Groupe des Sept.

Le paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon

Les paysages culturels incarnent le caractère particulier d'un endroit et l'évolution de notre relation avec le territoire. Ils illustrent les façons dont les humains ont occupé et utilisé ces lieux spéciaux, l'importance qu'ils leur ont accordée et les liens qu'ils ont noués avec le milieu environnant au fil des ans. Les paysages culturels prennent tout leur sens lorsque ceux et celles qui chérissent le paysage transmettent leurs connaissances et agissent en intendants.

Le parc national Yoho, les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, les lieux historiques nationaux du Col-Kicking Horse, du Col-Rogers et du Col-Eagle, de même que les collectivités voisines de Field, de Golden et de Revelstoke, sont les centres névralgiques d'un paysage culturel qui s'étend du col Kicking Horse jusqu'à l'emplacement du dernier crampon, à Craigellachie. Outre les parcs et les lieux historiques, la région renferme de nombreuses institutions et attractions culturelles qui mettent en valeur les récits de ce paysage culturel et de ceux qui l'ont peuplé. Les approches de mise en valeur concertées se sont révélées fructueuses dans les collectivités, mais la mise en œuvre de ce concept marquera le début d'un projet de coopération réunissant tous les intervenants de ce vaste paysage.

En travaillant de concert, les partenaires peuvent donner vie au *paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon* pour en faire une caractéristique cohésive du patrimoine culturel, une série de lieux protégés et de possibilités d'éducation interreliés et une destination touristique à part entière.

4.4 Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens

Pour promouvoir un dialogue permanent et une passion durable pour les parcs au-delà de leurs limites physiques, Parcs Canada compte diffuser des récits de la culture des montagnes, de la science, des loisirs et de la gestion des parcs à des personnes qui, autrement, n'auraient peut-être pas l'occasion de se renseigner sur les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, de les visiter ou de participer à leur intendance.

Une proportion croissante de citoyens vivent dans des centres urbains, et plus de 20 % des habitants du pays sont nés à l'extérieur du Canada. Parcs Canada cherchera à établir des contacts avec ces publics en exécutant des programmes de communications innovateurs. Par des initiatives de diffusion externe telles que des programmes de sensibilisation à l'environnement dans les écoles, des activités de diffusion externe à l'intention de groupes spéciaux, du contenu en temps réel sur ses sites Web et ceux de ses partenaires, des publications, des contacts avec les médias de masse et des activités communautaires, il accroîtra la visibilité des parcs des montagnes dans les foyers et les collectivités. Parcs Canada compte ainsi initier les habitants du pays au remarquable patrimoine des montagnes du Canada, quels que soient leurs lieux de résidence, de travail ou de rassemblement. Cette mesure permettra au public de mieux comprendre le parc national Yoho, d'en saisir toute la valeur et de développer un attachement pour ses lieux sauvages, sa culture et son histoire.

L'établissement de liens avec les visiteurs et les non-visiteurs représente un important moyen pour Parcs Canada de veiller à ce que le parc national Yoho conserve sa pertinence aux yeux de la population hétérogène du Canada et de montrer la valeur des parcs nationaux. Il sera ainsi mieux à même de protéger le patrimoine naturel et culturel du parc. Ces liens reposeront sur des récits concernant la nature et l'histoire du parc et sur des messages montrant que cette aire protégée fait partie d'un écosystème sain et fonctionnel.

Objectif 1 :

Les récits de la culture des montagnes, de la science, des loisirs et de la gestion du parc sont diffusés à grande échelle à des personnes qui, autrement, n'auraient peut-être pas l'occasion de se renseigner sur le parc national Yoho et ses lieux historiques nationaux, de les visiter ou de participer à leur intendance.

Mesures :

- Avec la municipalité de Golden et d'autres collectivités de la vallée du Columbia, conclure des accords de partenariat qui améliorent les programmes de diffusion externe et d'éducation sur les projets de remise en état et de conservation dans les parcs des montagnes, notamment ceux qui ont trait à l'écologie du feu, à la santé des milieux aquatiques, aux espèces en péril et à l'atténuation des impacts des routes sur la faune.
- En collaboration avec le Musée royal de l'Ontario à Toronto, créer un site Web de toute première qualité sur les schistes argileux de Burgess et étudier la possibilité d'accroître la visibilité de Parcs Canada à Toronto grâce à ses relations solides avec le Musée royal de l'Ontario.
- Améliorer le site Web du parc en veillant à ce que le contenu soit opportun, pertinent et à jour.

Objectif 2 :

Les jeunes, les citoyens et les nouveaux immigrants du Canada établissent des liens virtuels avec le parc national Yoho, le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes et les récits qui définissent le Canada.

Mesures :

- Mettre en place des programmes ciblés qui relient ces publics aux caractéristiques distinctives du parc, telles que les schistes argileux de Burgess, les tunnels en spirale et le *paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon*.
- Faire mieux connaître le site du patrimoine mondial aux néo-Canadiens en l'associant à des sites du patrimoine mondial emblématiques de leur pays d'origine.

Objectif 3 :

Les résidents régionaux de la Colombie-Britannique connaissent mieux le patrimoine protégé du parc national Yoho, et ils l'apprécient à sa juste valeur.

Mesures :

- Collaborer avec des institutions et des organismes de protection du patrimoine culturel et naturel de la vallée du Columbia, afin d'exécuter des programmes mettant en valeur les caractéristiques, les lieux, les événements et les personnages du parc national Yoho.
- Collaborer avec le Réseau d'éducation environnementale du bassin du Columbia et les conseils scolaires de Kootenay-Est et de Kootenay-Ouest afin d'appuyer la tenue de la série de conférences *Wild Voices for Kids* dans les écoles de la région et d'augmenter le contenu touchant aux parcs des montagnes.
- Travailler en collaboration avec des organismes provinciaux du milieu de l'enseignement afin de relier les thèmes des parcs nationaux, tels que la remise en état écologique, la paléontologie et le patrimoine culturel, aux programmes d'enseignement provinciaux des niveaux ciblés.

4.5 Gérer l'aménagement

Le parc national Yoho, le troisième à avoir vu le jour au Canada, est aménagé depuis fort longtemps. L'infrastructure du parc comprend la Transcanadienne et d'autres routes, la voie ferrée du Canadien Pacifique, des campings, des aires de fréquentation diurne, des sentiers, les refuges du Club alpin du Canada, des hôtels, des chalets de patrouille de l'arrière-pays, des installations de services publics et la collectivité de Field. Ces installations offrent aux visiteurs des lieux de rassemblement essentiels qui leur permettent d'explorer les plus beaux secteurs du parc. Lorsqu'elle est bien conçue, l'infrastructure créée à l'intention des visiteurs peut également refléter et renforcer l'histoire du parc tout en lui conférant une identité propre.

La plupart des installations du parc sont concentrées dans le fond des vallées, là où se trouve également une bonne partie de l'écorégion montagnarde – l'habitat le plus fertile du parc – et des corridors essentiels aux déplacements de la faune. Il importe de gérer soigneusement les installations existantes, les projets d'aménagement touchant aux installations du parc, aux couloirs de transport et à l'infrastructure de services publics ainsi que les projets d'aménagement entrepris à Field, afin d'en limiter le plus possible les impacts sur les ressources naturelles et culturelles. Les impacts tels que la fragmentation de l'habitat terrestre et aquatique, la mortalité faunique, la contamination de l'environnement, la perturbation des ressources culturelles et l'altération des valeurs esthétiques peuvent compromettre les attributs naturels et culturels du parc auxquels la population canadienne accorde de la valeur. Parcs Canada juge important d'éviter ces impacts à l'heure où il s'efforce d'approfondir l'attachement des visiteurs pour le parc en leur faisant découvrir des écosystèmes naturels entiers et fonctionnels et des ressources culturelles authentiques.

Des plafonds d'aménagement ont été établis dans les parcs nationaux du Canada à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle à l'issue d'analyses et d'examen publics approfondis. Les limites physiques des collectivités sont enchâssées dans la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. En outre, de vastes parcelles du parc national Yoho sont protégées par voie de règlement à titre de réserve intégrale, ce qui permet d'en préserver le caractère naturel ainsi que les possibilités exceptionnelles qui y sont associées.

Cette stratégie vient réaffirmer les limites établies par la loi pour l'aménagement du parc national Yoho et de la collectivité de Field, mais elle prévoit une certaine souplesse pour favoriser l'adoption d'approches innovatrices permettant à un nombre accru de visiteurs de nouer des liens avec le parc et d'en célébrer les valeurs patrimoniales. La collectivité de Field, les établissements d'hébergement commercial périphériques et les campings demeureront les principaux lieux de rassemblement des visiteurs. À l'exception d'un éventuel permis autorisant la construction d'un refuge supplémentaire sur le champ de glace Wapta, Parcs Canada ne cédera aucune parcelle de terrain supplémentaire à l'extérieur de la collectivité pour l'aménagement d'établissements d'hébergement commercial. Par une gestion soignée de l'aménagement et des activités commerciales, il sera possible d'enrichir l'expérience du visiteur, de renforcer l'identité des lieux et de réduire au minimum les effets des installations sur les ressources écologiques ou culturelles.

Objectif 1 :

L'aménagement et la croissance du parc national Yoho sont soigneusement gérés, de manière à soutenir des expériences de qualité axées sur le patrimoine des montagnes, et les attributs naturels et culturels qui sont à l'origine même de ces expériences sont sauvegardés.

Mesures :

- Gérer la collectivité de Field dans le respect des limites de croissance prévues par la loi et de l'orientation stratégique contenue dans le plan communautaire de Field.
- Appliquer les *Lignes directrices sur le réaménagement des établissements d'hébergement commercial périphériques et des auberges des parcs nationaux des Rocheuses (2007)* pour orienter toute modification à apporter aux établissements d'hébergement commercial à l'extérieur de Field.
- Concentrer les projets d'aménagement à l'écart des cônes alluviaux montagnards et subalpins, des milieux humides, des zones riveraines, des prairies et des goulots d'étranglement des corridors fauniques. Faire de ces secteurs les cibles prioritaires des projets de remise en état des écosystèmes et des mesures destinées à atténuer les impacts des installations actuelles.
- Modifier, renouveler, ajouter ou grouper des installations pour les visiteurs, telles que des campings, des aires de fréquentation diurne et des sentiers, là où de tels projets permettent de mieux répondre aux différents besoins et intérêts des segments de marché cibles, d'enrichir l'expérience du visiteur et d'atteindre des objectifs écologiques.
- Remettre en état les parcelles perturbées qui ne servent plus pour des installations ou d'autres éléments d'infrastructure.
- À l'exception d'un éventuel refuge supplémentaire sur le champ de glace Wapta, confiner l'aménagement de nouveaux établissements d'hébergement commercial à la collectivité de Field, comme le prévoit le plan communautaire.
- Pour l'aménagement ou le renouvellement d'installations ou d'autres éléments d'infrastructure, contribuer à créer un puissant esprit des lieux en adoptant des lignes directrices de conception qui sont à l'avant-garde du respect de l'environnement et qui sont compatibles avec les attributs naturels et culturels du parc.

- Créer et appuyer des activités spéciales et de nouvelles activités récréatives qui aident le public à mieux comprendre et à apprécier le parc tout en étayant les objectifs pertinents au chapitre des ressources écologiques et du patrimoine culturel.

Objectif 2 :

Parcs Canada gère les couloirs de transport et les couloirs de services publics conjointement avec des partenaires afin de fournir des services sécuritaires et efficaces aux résidents et aux visiteurs du parc, tout en limitant le plus possible les impacts sur l'expérience du visiteur, les ressources écologiques et les ressources culturelles.

Mesures :

- Intégrer des clôtures et des passages pour animaux à tous les futurs projets de réfection de la Transcanadienne et envisager de le faire également pour les projets de réfection d'autres routes dans des secteurs faisant partie d'un habitat faunique de choix. Se servir de ces mesures comme base pour des possibilités d'éducation à offrir aux visiteurs.
- Poursuivre le travail amorcé avec le Canadien Pacifique afin de réduire, sur la voie ferrée, les déversements de grain qui attirent la faune et explorer d'autres solutions pour remédier au problème de la mortalité faunique.
- De concert avec des partenaires, élaborer des pratiques exemplaires pour la gestion des contaminants, notamment des procédures pour limiter l'application de sel de voirie à proximité des écosystèmes aquatiques sensibles, ainsi que des protocoles d'intervention en cas de déversement de substances dangereuses.
- Améliorer la signalisation le long de la Transcanadienne, orienter les visiteurs vers les attractions, les sensibiliser aux possibilités qui leur sont offertes tout au long du couloir et faciliter les arrêts le long de la route.
- Dresser un plan à long terme pour l'extraction du gravier afin de répondre aux besoins futurs des parcs nationaux des montagnes en matière de construction et de réfection des routes.
- Inclure les futurs coûts de remise en état écologique dans les budgets de construction et de réfection des routes. Appliquer ces fonds à la remise en état écologique des carrières de gravier et d'anciennes parcelles perturbées, conformément à un plan de remise en état à long terme.
- Offrir aux visiteurs et à d'autres bénévoles des possibilités de participer à des activités de remise en état.
- Autoriser des modifications au réseau actuel d'installations de services publics dans les cas où de tels projets répondent à un besoin clair et démontrable, où ils n'ont aucune répercussion majeure sur l'environnement et où les effets visuels n'appauvrissent aucunement l'expérience du visiteur.
- Étudier des propositions visant la construction de tours de communications sans fil; au besoin, déclencher le processus nécessaire à la modification des limites de la réserve intégrale.

4.6 Assurer la santé des écosystèmes du parc

Pour préserver ou rétablir l'intégrité écologique du parc national Yoho, Parcs Canada doit assurer la viabilité des populations de plantes et d'animaux indigènes et veiller à ce que les processus écologiques continuent d'exercer leur action dans leur gamme de variabilité naturelle.

En préservant la santé des écosystèmes, Parcs Canada offre aux visiteurs du parc des possibilités exceptionnelles de nouer des liens significatifs avec les caractéristiques représentatives de la région naturelle des Rocheuses, tout en les amenant à appuyer la protection de ce patrimoine dans l'intérêt des générations futures. Les visiteurs trouvent dans le parc des écosystèmes intacts qui sont encore régis par les processus naturels. Ces écosystèmes en santé, qui sont en constante évolution, soutiennent une vaste gamme de possibilités récréatives axées sur la nature qui ne cessent d'attirer de nouveaux visiteurs et des habitués.

Tout en préservant l'intégrité écologique du parc entier, Parcs Canada mettra l'accent sur le rétablissement et la gestion intensive des processus et des éléments des écosystèmes qui sont rares ou vulnérables ou qui pourraient engendrer des gains importants sur le plan de la conservation. Dans la mesure du possible, de nouvelles expériences et de nouvelles possibilités d'apprentissage seront intégrées à la gestion ou à la remise en état de ces caractéristiques des écosystèmes.

Objectif 1 :

Les écosystèmes du parc sont protégés, et, là où il est possible et nécessaire de le faire, ils sont ramenés à un état sain et fonctionnel.

Objectif 2 :

La population canadienne et les visiteurs étrangers se renseignent sur les lieux sauvages et sur les écosystèmes sains et intacts du parc, et ils en profitent pleinement.

Les paragraphes qui suivent décrivent les priorités du parc national Yoho en matière de gestion des écosystèmes et présentent des objectifs et des mesures détaillés.

4.6.1 Préserver ou rétablir les processus écologiques

Parcs Canada mettra l'accent sur le maintien ou le rétablissement des processus naturels qui contribuent à l'évolution des écosystèmes et qui donnent au parc le caractère unique sur lequel sont fondées les possibilités et les expériences mémorables offertes aux visiteurs.

Bon nombre de processus influent sur les profils et la structure des écosystèmes du parc, notamment le feu, les insectes, le vent, l'érosion et la sédimentation, la migration et les déplacements de la faune, la prédation et l'herbivorie. Ces processus assurent le maintien d'une gamme variée d'habitats fauniques, et ils créent un paysage distinctif et variable qui enrichit l'expérience du visiteur. Les programmes d'interprétation et de diffusion externe, de même que les initiatives de science citoyenne et d'intendance, amèneront le public à mieux connaître et à mieux comprendre l'important rôle que jouent les processus écologiques dans le maintien d'écosystèmes en santé.

Par leur nature même, les paysages de montagnes sont fragmentés. La construction de la voie ferrée du Canadien Pacifique, suivie, des années plus tard, par l'achèvement de la Transcanadienne, a eu pour effet d'exacerber cette fragmentation en créant des obstacles physiques qui entravent les déplacements de la faune et causent la mort de nombreux animaux. Parcs Canada et ses partenaires s'emploieront à rétablir la connectivité des milieux terrestres et aquatiques et à maintenir les conditions qui permettent aux animaux de se déplacer dans le parc avec un minimum d'obstacles. Dans le cadre de cette initiative, Parcs Canada déploiera des efforts pour sensibiliser les visiteurs et les intervenants aux difficultés que doivent surmonter les espèces sauvages, aux mesures qu'il prend pour accroître la connectivité de l'habitat et aux possibilités de participation offertes aux citoyens engagés.

Objectif 1 :

Les processus écologiques sont bien compris, et, au besoin, Parcs Canada a recours à des mesures de gestion active pour que ces processus continuent de jouer leur rôle traditionnel, celui de façonner les écosystèmes du parc.

Mesures :

- Rétablir le feu dans le paysage par des brûlages dirigés et des incendies naturels soigneusement gérés afin de recréer 50 % du cycle du feu à long terme et de rétablir les caractéristiques de la végétation naturelle dans tous les écosystèmes, comme l'explique en détail le plan de gestion du feu de l'Unité de gestion.
- Préserver la dynamique prédateurs-proies, notamment en protégeant l'intégrité des principaux corridors fauniques du parc et en travaillant avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour l'encourager à préserver les corridors fauniques régionaux qui relient le parc aux vallées de la Beaverfoot et de la Blaeberry.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de remise en état écologique des parcelles perturbées, telles que les anciens tracés de route et les anciennes propriétés résidentielles près du poste d'entrée Ouest, ainsi que des parties épuisées de la carrière de gravier Ottetail.
- Intégrer des possibilités d'apprentissage et de loisirs significatives aux programmes d'étude, de surveillance et de remise en état des écosystèmes.
- Mieux comprendre les impacts du changement climatique sur les écosystèmes du parc et élaborer des stratégies d'adaptation pour les réduire à un minimum.
- Rédiger des messages sur le changement climatique et ses effets sur la faune et la végétation et les diffuser dans des endroits clés.

Objectif 2 :

La connectivité des milieux terrestres et aquatiques est préservée, et, là où elle a été altérée, elle est rétablie grâce à des mesures de gestion active, avec la coopération d'organismes externes et des citoyens qui s'intéressent à la question.

Mesures :

- Contribuer au maintien et à la remise en état de corridors fauniques sûrs à l'échelle continentale (du parc national Yellowstone au Yukon) et à l'échelle régionale (vallées de la Beaverfoot, de la Kicking Horse, de l'Amiskwi et de la Blaeberry) et créer un contenu et des thèmes à inclure dans des programmes d'interprétation et dans de l'information à transmettre aux visiteurs du parc.

- Réparer les ouvrages techniques qui font obstacle aux déplacements des poissons, par exemple des ponceaux mal conçus ou défectueux, afin de rétablir la connectivité naturelle des ruisseaux, des rivières et des milieux humides.
- Créer des pôles d'attraction et des produits d'interprétation pour les visiteurs et les publics externes afin de les sensibiliser aux habitudes de déplacement de la faune, aux obstacles à la dispersion et aux efforts déployés pour accroître la connectivité des milieux aquatiques et terrestres.
- Faire participer des bénévoles à des travaux de remise en état.
- Réduire la mortalité faunique sur les routes et la voie ferrée dans le parc.

4.6.2 Assurer la viabilité des populations de grizzlis

Le grizzli est une espèce qui erre sur un vaste territoire et qui a besoin d'un ensemble varié de milieux au fil des saisons. Il est très rare que le territoire d'une seule administration puisse renfermer tous les milieux nécessaires à cette espèce. Les grizzlis du parc national Yoho font partie d'une population régionale disséminée dans les parcs avoisinants et sur les terres adjacentes, en Colombie-Britannique et en Alberta. À l'intérieur de cet écosystème, l'habitat du grizzli est naturellement fragmenté par de grandes étendues de roche et de glace. Les routes, les voies ferrées, les collectivités et les autres installations viennent aussi morceler des parcelles faisant partie de son habitat de choix dans le creux des vallées.

Conservation du grizzli

Le grizzli est depuis longtemps un symbole des étendues sauvages des Rocheuses canadiennes. Cette espèce, qui a besoin d'un vaste territoire, est largement reconnue comme un indicateur de la santé et de la diversité des écosystèmes des montagnes et comme un étalon de mesure des pratiques durables en matière d'aménagement du territoire. Si les grizzlis prospèrent, nous pouvons avoir la certitude que les besoins vitaux de nombreuses autres espèces sont comblés.

La survie des femelles reproductrices est le facteur clé qui régit la survie de la population, a fortiori à la lumière des recherches révélant que les grizzlis des parcs des montagnes ont le taux de reproduction documenté le plus bas de toute l'espèce en Amérique du Nord.

En collaboration avec des partenaires provinciaux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, Parcs Canada s'est fixé comme objectif d'éviter le déclin de la population de grizzlis dans les Rocheuses canadiennes.

Des recherches effectuées partout en Amérique du Nord ont donné naissance à des concepts clés et à des outils d'analyse pour la gestion de la population de grizzlis. Citons notamment le concept de sûreté de l'habitat, surtout dans les principaux lieux de reproduction. Parcs Canada appliquera ces concepts, en tenant compte des données les plus récentes sur les comportements des ours et sur leurs profils d'occupation du territoire dans les parcs des montagnes, afin d'assurer la viabilité de la population de grizzlis et d'offrir aux visiteurs la possibilité d'explorer la nature sauvage dans des secteurs également occupés par les ours.

L'habitat du grizzli est jugé sûr lorsque la probabilité de rencontre ours-humains est faible et que les animaux peuvent vaquer à leurs activités avec un minimum de perturbations d'origine humaine. En général, les habitats sûrs s'assimilent à des étendues de qualité pour les loisirs en milieu sauvage. Ainsi, la gestion de la sûreté de l'habitat contribue à assurer la survie du grizzli tout en préservant les caractéristiques uniques qui concourent à une expérience enrichissante pour les visiteurs.

La prévisibilité de l'activité humaine permet aux ours d'éviter les humains. Lorsque l'activité humaine est prévisible dans le temps et dans l'espace, le nombre de conflits entre ours et humains baisse, tout comme le nombre de blessures causées aux humains et le nombre d'ours qui meurent par suite d'un contact avec les humains.

Parcs Canada continuera d'utiliser des cibles de sûreté de l'habitat du grizzli comme outil décisionnel clé pour gérer l'aménagement et l'affluence, en fonction de modèles analytiques validés et à jour. C'est pourquoi le parc a été divisé en six unités de gestion du paysage (UGP) qui correspondent, en gros, à la superficie du domaine vital d'une grizzli femelle (voir la carte 3, qui illustre les unités de gestion du paysage du parc national Yoho). Parcs Canada prendra des mesures pour préserver la sûreté de l'habitat dans chacune de ces unités (voir, à l'annexe 2, les estimations relatives à la sûreté de l'habitat du grizzli par unité de gestion du paysage).

Objectif 1 :

Les conflits entre ours et humains sont réduits à un minimum.

Mesures :

- Se servir des lignes directrices des parcs des montagnes pour la conception des sentiers et des installations de l'arrière-pays, afin d'appuyer l'activité humaine dans l'arrière-pays tout en réduisant au minimum les risques de conflits entre humains et animaux sauvages.
- Dans l'habitat de choix du grizzli, restreindre les excursions hors sentier chez les groupes commerciaux, afin de réduire les conflits au minimum et de préserver la sûreté de l'habitat.
- Diffuser des messages éducatifs au point de départ des sentiers ainsi que dans des médias électroniques et imprimés, afin de dissuader les visiteurs indépendants de s'éloigner des sentiers dans l'habitat de choix du grizzli.

- Offrir des programmes éducatifs et diffuser des messages par les médias électroniques et imprimés pour renseigner les visiteurs sur l'écologie de l'ours et pour les amener à adopter des comportements permettant aux humains de cohabiter avec les ours.

Objectif 2 :

Chez le grizzli, la mortalité attribuable à des causes non naturelles, telles que les collisions routières et ferroviaires, est réduite à un minimum.

Mesures :

- Travailler avec le Canadien Pacifique à réduire les déversements de produits attirant les ours sur la voie ferrée, afin de réduire les risques de collisions avec des trains, et examiner d'autres moyens de remédier à la mortalité faunique sur la voie ferrée.
- Prévoir des mesures d'atténuation sur les routes pour limiter le plus possible la mortalité faunique, en prévision de l'éventuel élargissement à quatre voies de la Transcanadienne.

Objectif 3 :

Les grizzlis ont accès à un habitat de grande qualité et peuvent y circuler en toute sécurité.

Mesures :

- Envisager des fermetures saisonnières ou limiter temporairement l'activité récréative dans des secteurs qui servent de lieux d'alimentation ou de corridors de déplacement au grizzli, réduire au minimum les sources de nourriture non naturelle qui attirent les ours et renseigner les visiteurs sur la gestion des risques au pays des ours.
- Dans les secteurs sauvages présentant un haut niveau de sûreté pour les ours, préserver les possibilités récréatives qui sont axées sur l'autosuffisance et qui n'exigent qu'un minimum d'installations.
- Travailler en collaboration avec les gestionnaires des terres adjacentes afin de préserver et, dans la mesure du possible, d'accroître la connectivité de l'habitat par des corridors sûrs qui permettent les échanges entre populations de grizzlis voisines.
- Préserver de vastes étendues naturelles qui soutiennent des populations de grizzlis en santé et y offrir des possibilités de loisirs en milieu sauvage.

4.6.3 Protéger la gamme complète d'espèces indigènes

Le parc national Yoho abrite une communauté hétérogène de plantes et d'animaux. De nombreux visiteurs sont attirés vers le parc par les possibilités exceptionnelles d'observation de la faune des montagnes et des communautés forestières, notamment la chèvre de montagne et les peuplements de mélèze subalpin. Le crapaud de l'Ouest (*Bufo boreas*) et la truite fardée du versant ouest (*Oncorhynchus clarkii lewisi*), la population de la Colombie-Britannique, sont les deux seules espèces du parc qui sont inscrites à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril*; elles y figurent à titre

d'espèces préoccupantes. Parcs Canada poursuit ses travaux de collecte de données sur la répartition de cette espèce dans le parc.

Objectif 1 :

Toutes les espèces indigènes demeurent présentes dans le parc national Yoho, et leurs populations sont viables.

Mesures :

- En collaboration avec des intervenants, prendre des mesures proactives pour empêcher que d'autres espèces ne soient ajoutées à la liste des espèces des montagnes qui sont menacées ou en voie de disparition au Canada.
- Explorer des moyens d'améliorer les possibilités d'observation de la faune, tout en réduisant les risques d'accoutumance, de perturbation et de conflit humains-animaux sauvages.

Objectif 2 :

L'effectif et l'aire de répartition des populations d'espèces non indigènes qui envahissent les espèces indigènes ou qui menacent leur stabilité sont réduits.

Mesures :

- Concevoir et promouvoir de nouvelles possibilités d'expériences en faisant participer les pêcheurs à la ligne et les autres citoyens intéressés par la question à des activités d'élimination ou de réduction des populations de poissons non indigènes qui, par l'empiètement ou l'hybridation, représentent une menace pour les populations indigènes.
- Prévenir l'introduction de nouvelles espèces non indigènes et faire participer les visiteurs et les bénévoles à la lutte contre les espèces non indigènes déjà établies qui sont envahissantes ou qui nuisent aux espèces indigènes.

5. APPROCHES DE GESTION SPÉCIFIQUES À UN SECTEUR

5.1 Couloir de la Kicking Horse

5.1.1 État optimal souhaité pour l'avenir

Le couloir de la Kicking Horse représente un lien essentiel dans un trajet est-ouest à travers les parcs des montagnes. Depuis le lieu historique national du Col-Kicking Horse jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, les voyageurs empruntent la Transcanadienne pour traverser la vallée de la Kicking Horse, une rivière du patrimoine canadien, qui fait partie du *paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon*.

Le couloir offre aux visiteurs de nombreuses occasions d'explorer et d'établir des liens personnels avec l'un des épisodes historiques les plus importants de l'édification du pays. À titre de point d'ancrage du secteur est du *paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon*, le couloir comprend de nombreux témoins historiques concrets, tels que des vestiges de la voie ferrée originale, un chevalet de bois, les tunnels en spirale, un four en pierre et des sites archéologiques, qui transportent

les visiteurs à une autre époque. Les vestiges des opérations minières historiques sont toujours visibles sur les pentes et les falaises des monts Field et Stephen, et ils ajoutent à la richesse de ce couloir patrimonial. Le chalet Deerlodge – le premier chalet de patrouille du parc – est un autre bâtiment historique important de ce paysage. De nouveaux efforts de promotion conjugués et diverses célébrations d'anniversaire qui ont lieu tout au long de ce couloir contribuent à mieux faire connaître l'endroit et à établir des liens entre les éléments qui donnent un sens à ce paysage culturel.

La collectivité de Field (voir la section 5.2), avec ses boutiques, restaurants, auberges et gîtes touristiques, offre aux visiteurs des occasions exceptionnelles de se mêler à la population locale et d'en apprendre davantage sur la riche histoire du secteur. Le Centre d'accueil, exploité en partenariat avec Travel Alberta, présente des expositions intéressantes sur les schistes argileux de Burgess et d'autres caractéristiques du parc. Les visiteurs peuvent également y obtenir des renseignements qui les aideront à planifier leur séjour. Les mordus d'histoire ferroviaire seront fascinés par la gare de triage de Field, qui est toujours active, et par le belvédère d'interprétation qui donne sur les célèbres tunnels en spirale.

Les amateurs de loisirs en plein air (randonnée, camping, vélo de montagne, escalade sur glace et escalade de montagne, ski de fond, canot et kayak) peuvent profiter des services offerts dans la collectivité de Field ou dans les nombreux campings, aires de fréquentation diurne et départs de sentiers qui jalonnent le couloir.

5.1.2 Situation actuelle

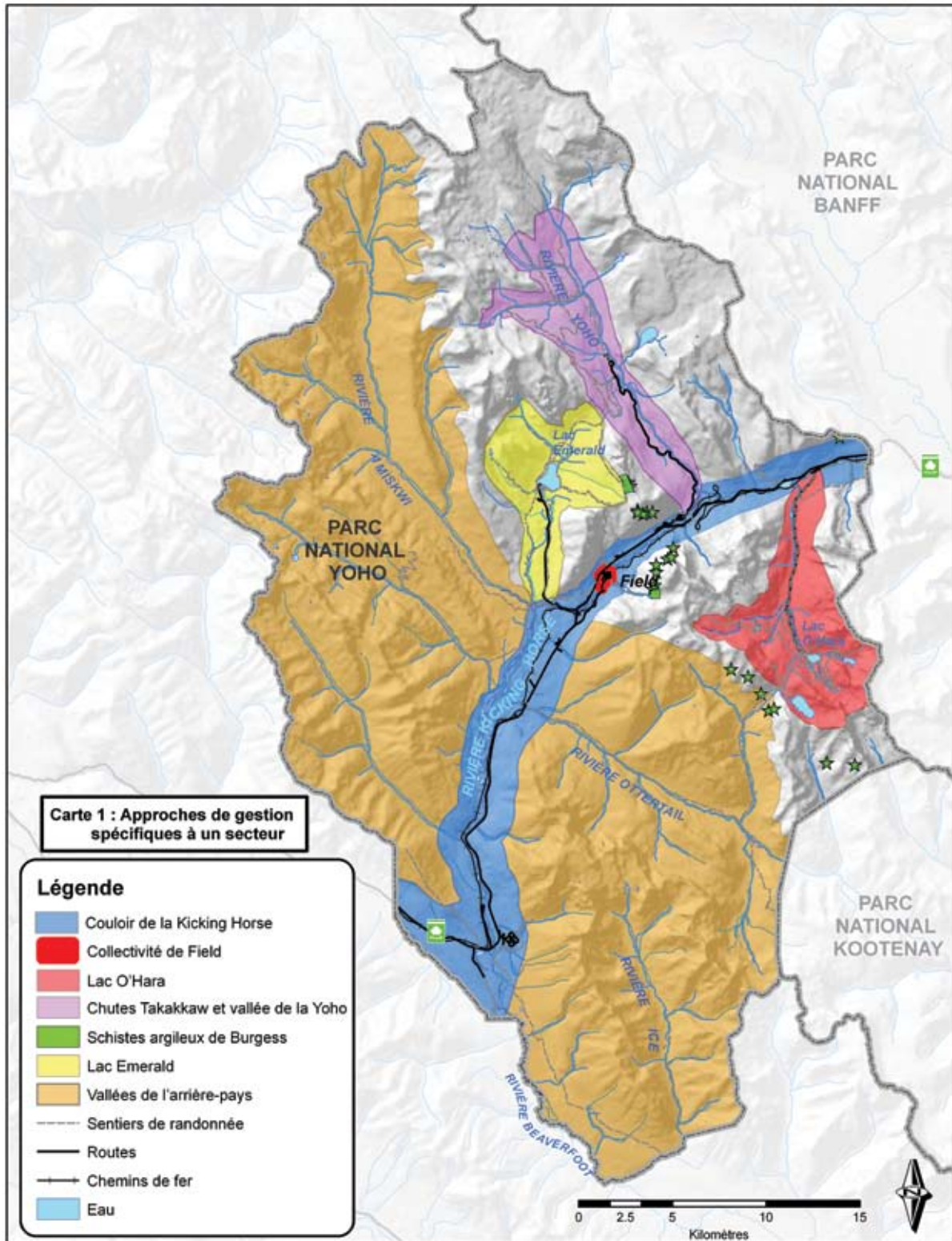
Atouts

Les quatre terrains de camping de l'avant-pays du parc sont situés le long du couloir de la Kicking Horse : le camping Kicking Horse (88 emplacements), le camping Monarch (44 emplacements), le camping du Pic-Chancellor (62 emplacements) et le camping du Ruisseau-Hoodoo (30 emplacements).

La collectivité de Field est un centre où les visiteurs peuvent obtenir des renseignements sur le parc, se loger (hébergement avec toiture) et se prévaloir des divers services offerts. De plus, la collectivité compte plusieurs bâtiments patrimoniaux. À l'extérieur de Field, deux établissements d'hébergement commercial périphériques – le Cathedral Mountain Lodge et le West Louise Lodge – offrent un hébergement aux visiteurs qui ne veulent pas faire de camping.

Plusieurs aires de fréquentation diurne populaires sont situées le long du couloir de la Kicking Horse, soit celles du Belvédère-des-Tunnels-en-Spirale, de la Ligne-de-Partage-des-Eaux (accessible à pied, en vélo ou en skis par l'ancienne route 1A) et du Pont-Naturel. On y trouve également les aires de pique-nique du Ruisseau-Finn et du Lac-Faeder, ainsi que la route d'accès aux chutes Wapta.

Des améliorations ont été apportées au tronçon de la Transcanadienne qui s'étend de Banff à la limite du parc national Yoho. Parcs Canada entend ainsi améliorer l'expérience de conduite des visiteurs et préparer le terrain aux efforts qui seront déployés au poste d'entrée Est pour renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans le parc national Yoho.



Carte 1 : Secteurs de planification du parc national Yoho

Le long de ce couloir se trouvent également les points de départ de plusieurs autres sentiers populaires, notamment le sentier du Lac-Sherbrooke, le sentier des Chutes-Wapta et le sentier des Cheminées-de-Fées, ainsi que deux tours de guet historiques (la tour du Mont-Hunter et la tour du Pic-Paget). On y trouve aussi les points de départ de multiples randonnées de plusieurs jours dans des vallées de l'arrière-pays, ainsi que d'autres caractéristiques spéciales telles que le marais Leancoil, la zone humide Ottertail, le chalet Deerlodge et l'étang Deerlodge.

Les canoteurs ou les kayakistes chevronnés peuvent descendre la Kicking Horse depuis le camping Kicking Horse jusqu'à Field et depuis son lieu de jonction avec la rivière Amiskwi, sous le pont naturel, jusqu'au camping du Pic-Chancellor.

Défis

L'habitat montagnard du parc se trouve principalement dans le couloir de la Kicking Horse. Il s'agit d'un territoire hivernal important pour les ongulés ainsi que d'un corridor essentiel aux déplacements de la faune entre la vallée de la Beaverfoot et les vallées de l'Amiskwi et de la Blaeberry, au nord, et la vallée de la Bow, à l'est. Ce corridor est étroit à cause de la topographie et des installations aménagées autour de Field et au pied de la colline Field, près des campings Monarch et Kicking Horse.

De nombreux automobilistes empruntent la Transcanadienne et traversent le parc sans s'arrêter. Bon nombre d'entre eux ne se rendent peut-être pas compte qu'ils traversent le parc national Yoho et le lieu historique national du Col-Kicking Horse.

À l'exception d'une petite aire de stationnement au pont naturel, aucune des aires de fréquentation diurne situées le long du couloir n'est entretenue ou déneigée en hiver.

Au lac Wapta, dans le col Kicking Horse, le West Louise Lodge domine le paysage et ne répond pas aux lignes directrices actuelles en matière de planification et de conception architecturale. En outre, il est situé sur des terres qui longent la route et qui pourraient être nécessaires pour des travaux de réfection de la Transcanadienne.

L'augmentation du nombre de camions et l'intensification du trafic ferroviaire aggravent le risque d'accident et de déversement de substances dangereuses dans les écosystèmes du parc. De plus, la mortalité faunique sur la route et la voie ferrée est devenue une source de préoccupation, tandis que les déversements de grain sur le chemin de fer continuent d'attirer divers animaux.

Par ailleurs, il n'y a pas d'endroit désigné et facilement accessible au public pour la mise à l'eau des canots et des kayaks le long de la Kicking Horse. Le chemin de gravier qui donnait accès à un ancien point de mise à l'eau, sous le pont naturel, est maintenant interdit aux véhicules à moteur pour des raisons de sécurité liées à la présence du pont.

5.1.3 Objectifs

- Un nombre accru de voyageurs qui empruntent la Transcanadienne choisissent de s'arrêter dans le parc pour vivre une expérience de type *Aperçu depuis les confins* ou *Incursion dans la nature sauvage*, surtout pendant l'hiver ou les saisons intermédiaires.

- Les ressources culturelles du couloir sont mises en valeur en tant qu'éléments du *paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon* partout dans le parc ainsi que dans les collectivités de Field, de Golden, de Revelstoke et de Craigellachie.
- L'infrastructure et l'aménagement sont gérés de façon à protéger les ressources écologiques clés comme l'eau, les zones humides, le territoire hivernal des ongulés et les corridors de déplacement fauniques de la vallée de la Kicking Horse.

5.1.4 Mesures clés

- Améliorer les postes d'entrée pour donner aux visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans le parc et qu'ils y sont les bienvenus. Au poste d'entrée Est, établir un lien avec le lieu historique national du Col-Kicking Horse et le *paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon*. Au poste d'entrée Ouest, apporter des améliorations afin qu'il soit plus évident pour les visiteurs qu'ils pénètrent dans le parc national Yoho, qu'ils longent une rivière du patrimoine canadien, la Kicking Horse, et qu'ils se trouvent dans le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communications pour mieux faire connaître le patrimoine culturel du couloir, surtout aux visiteurs cherchant des expériences de type *Sensibilisation des automobilistes en transit*, notamment en installant des panneaux de signalisation plus évidents pour indiquer le lieu historique national du Col-Kicking Horse.
- Prolonger la saison d'exploitation de certaines aires de fréquentation diurne afin d'enrichir les possibilités offertes aux visiteurs cherchant une expérience de type *Aperçu depuis les confins*.
- Cerner les possibilités d'améliorer et de grouper des campings et des aires de fréquentation diurne en bordure de route, en prévision des travaux de réfection de la Transcanadienne. Lorsqu'il est possible de le faire, intégrer ces possibilités aux plans de réfection de la route.
- Ne pas renouveler le bail et les permis d'occupation connexes du West Louise Lodge lorsqu'ils arriveront à terme, le 31 décembre 2025.
- Maintenir la fermeture de l'ancienne route 1A entre le chemin du Lac-O'Hara et la limite du parc national Banff afin de faciliter les déplacements de la faune dans le corridor du col Kicking Horse.
- Mobiliser les adeptes du canotage et du kayak afin de trouver des moyens d'améliorer l'accès à la Kicking Horse pour leurs activités.
- Apporter des améliorations à l'aire de fréquentation diurne au pont naturel, notamment en construisant de nouvelles installations sanitaires et en renouvelant les panneaux d'interprétation.
- Améliorer les possibilités d'observation de la faune en aménageant une aire d'observation au marais Leancoil ou à l'étang Deerlodge.

- Préserver l'habitat naturel aux goulots d'étranglement du corridor faunique de la Kicking Horse, plus précisément autour de la collectivité de Field, des campings Monarch et Kicking Horse et du camping du Pic-Chancellor.
- Donner aux visiteurs l'occasion d'observer des brûlages dirigés et d'en apprendre davantage sur le sujet, notamment sur les brûlages dirigés qui sont prévus dans la vallée (ex. : au mont King et à l'intersection Ottertail) et qui ont déjà eu lieu (ex. : aux cheminées de fées en 2003).

5.2 Collectivité de Field

5.2.1 État optimal souhaité pour l'avenir

La collectivité de Field est un modèle de village de montagne sécuritaire et autonome qui respecte l'importance écologique et culturelle du parc dans lequel elle se trouve. Résidents et visiteurs aiment la beauté paisible de Field, où la nature domine le paysage.

Field est aussi un modèle d'excellence en matière d'intendance de l'environnement. La collectivité valorise la qualité de vie de ses résidents et la satisfaction des visiteurs. Les résidents sont fiers de contribuer à la protection du parc dans l'intérêt des générations futures et d'aider les visiteurs à en apprendre davantage sur cette aire protégée.

Résidents et visiteurs bénéficient de la présence de diverses petites entreprises qui répondent à leurs besoins de base et qui appuient leur expérience dans le parc national. Les propriétaires d'entreprises tiennent à offrir un service personnalisé de qualité. Un mélange éclectique de résidences simples et de bâtiments commerciaux définit l'architecture particulière du village. Certains bâtiments patrimoniaux sont protégés, et le style des nouvelles constructions reflète l'environnement naturel et le patrimoine de la collectivité. Les liens qui unissent la collectivité à l'histoire du chemin de fer, de l'exploitation forestière et de l'exploitation minière sont bien



Parcs Canada / C. Siddal

interprétés, tout comme le sont les ressources écologiques du secteur. La collectivité de Field reflète les valeurs du parc et appuie le bien-être de ses résidents et des visiteurs.

En été, les visiteurs logent à Field et partent en randonnée sur des sentiers qui les mènent à des paysages montagneux et à des lacs alpins, ou partent en visite guidée à la découverte des schistes argileux de Burgess. Hiver comme été, les amateurs d'escalade mettent leur endurance à l'épreuve en terrain montagneux. L'hiver, les visiteurs et les résidents locaux profitent des magnifiques pistes de ski de fond situées tout près de la collectivité.

5.2.2 Situation actuelle

Atouts

Field est situé dans un décor spectaculaire sur un cône alluvial, au pied du mont Stephen, dans le parc national Yoho. Le village, qui se trouve au confluent du ruisseau Stephen et de la rivière Kicking Horse, est encerclé par de hauts sommets aux flancs abrupts, qui créent une toile de fond aussi attrayante que grandiose.

La collectivité de Field est le principal lieu de rassemblement où s'arrêtent les visiteurs du parc national Yoho en quête d'expériences de type *Aperçu depuis les confins* ou *Incursion dans la nature sauvage* pour profiter des installations d'hébergement et des services offerts.

Les visiteurs à la recherche d'une expérience de type *Exploration des étendues sauvages des montagnes* peuvent acheter des provisions à Field au début de leur voyage ou se reposer dans le confort de la civilisation à la fin d'une excursion. Même les visiteurs qui privilégient une expérience de type *Sensibilisation des automobilistes en transit* s'arrêtent parfois à Field pour manger ou pour y passer la nuit.

Des limites ont été imposées à la croissance commerciale, au zonage et à la superficie du village de Field afin d'en préserver le cachet particulier.

Le plan communautaire de Field (1999) autorise une croissance de l'espace commercial actuel de 2 025 m² jusqu'à un maximum de 5 055 m². Les 3 030 m² d'espace commercial additionnel comprennent une réserve pour la construction d'une auberge et d'un hôtel pavillonnaire ainsi que pour l'agrandissement de l'hôtel actuel. Cette autorisation est accordée afin de créer de nouvelles possibilités pour les visiteurs du parc.

Défis

Comme la plupart des bâtiments patrimoniaux de Field sont des propriétés privées, le rôle que peut jouer Parcs Canada dans leur préservation est limité. Un inventaire de tous les bâtiments patrimoniaux a été dressé, et les locataires sont encouragés à protéger ce patrimoine.

La collectivité est située à un endroit étroit qui forme un goulot d'étranglement dans le corridor faunique de la Kicking Horse. La capacité des animaux sauvages de traverser le secteur, y compris la collectivité de Field, représente l'un des principaux enjeux écologiques de la vallée de la Kicking Horse.

La population de Field a évolué au fil des ans, en réaction aux changements survenus dans les industries des mines, de l'exploitation forestière, des chemins de fer et du tourisme. À son plus fort, elle comptait 400 personnes, mais elle n'en compte aujourd'hui qu'environ 250. Ce déclin a eu des répercussions sur le caractère abordable du village, notamment sur le coût des services publics.

Il y a des possibilités d'aménagement commercial, mais, dans les dernières années, peu d'entreprises ont manifesté le désir d'investir dans le village.

5.2.3 Objectifs

- La collectivité de Field est un endroit dynamique et prospère où les résidents accueillent les visiteurs venus faire l'expérience des merveilles du parc.
- Field offre aux visiteurs des occasions de vivre des expériences mémorables dans la collectivité et de s'en servir comme base pour la découverte du parc.
- La petite taille de la collectivité et les limites de croissance contribuent à l'atteinte des objectifs écologiques et à l'identité particulière de l'endroit.
- Grâce à une gestion responsable de sa croissance, la collectivité garde sa petite taille et continue de respecter le décor naturel dans lequel elle s'insère. Ses ressources patrimoniales sont protégées.
- Les nouveaux projets d'aménagement résidentiel et commercial sont conformes aux lignes directrices et au plan communautaire, répondent aux besoins et aux intérêts des résidents et des visiteurs, et améliorent la viabilité économique de la collectivité.

5.2.4 Mesures clés

- Maintenir le rôle de gestion que joue Parcs Canada dans la collectivité.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan communautaire de Field et des lignes directrices approuvées pour le caractère, l'affichage, l'aménagement sectoriel et l'aménagement paysager, afin de préserver le style et la dimension du village de Field.
- Élargir la gamme des possibilités d'interprétation, notamment en incluant des récits sur le patrimoine écologique et culturel du secteur.
- Maintenir les limites fixées en matière d'hébergement commercial (255 visiteurs) et de croissance résidentielle (425 résidents). Modifier le zonage de certains secteurs de la collectivité afin de déplacer les zones commerciales des endroits où il n'y a plus de potentiel commercial.
- Conserver les possibilités de déplacement de la faune dans les environs immédiats de la collectivité.
- Conserver un centre administratif de Parcs Canada dans la collectivité, y faire des rénovations et agrandir les locaux à bureaux du personnel.

- Répondre aux besoins de Parcs Canada en matière de logement et de locaux à bureaux d'une manière qui complète bien la collectivité de Field tout en assurant sa durabilité.
- Céder des lots résidentiels et commerciaux disponibles dans la collectivité de Field, conformément au plan communautaire.

5.3 Lac O'Hara

5.3.1 État optimal souhaité pour l'avenir

Grâce à ses paysages spectaculaires, à sa quiétude et aux possibilités de randonnée qu'il offre, le lac O'Hara est l'une des destinations d'arrière-pays les plus populaires des Rocheuses canadiennes. Un réseau de sentiers bien entretenus mène les randonneurs d'une journée ou les grands excursionnistes à des lacs turquoise dominés par des pics célèbres.

Les nouveaux visiteurs et les habitués y trouvent des possibilités exceptionnelles pour faire de la randonnée, de l'escalade, du ski, de la raquette, de la peinture ou du dessin ou encore tout simplement pour se détendre. Les peuplements odorants de sapins subalpins et d'épinettes d'Engelmann et, en altitude, les prés alpins parsemés de fleurs sauvages inspirent tous ceux qui s'y rendent pendant la brève saison estivale. En automne, la luminescence dorée des mélèzes attire beaucoup de visiteurs, alors qu'en hiver le secteur offre certaines des meilleures possibilités de ski de randonnée en montagne au monde; la saison de ski y commence tôt et dure longtemps.

L'accès au secteur du lac O'Hara demeure rigoureusement contrôlé. Les visiteurs peuvent s'y rendre à pied, en skis ou en raquettes. Ils peuvent aussi prendre la navette, qui est équipée de nouveaux moyens d'interprétation et conduite par des chauffeurs bien renseignés. Le secteur du lac O'Hara est interdit aux bicyclettes et aux véhicules à moteur privés. Ces mesures de conservation importantes contribuent à préserver les paysages célèbres ainsi que l'ambiance de paix et de tranquillité qui règne au lac O'Hara.

Les visiteurs trouvent dans ce petit coin de paradis un paysage qui a très peu changé depuis que le Canadien Pacifique y a construit le chalet Wiwaxy et le refuge Elizabeth-Parker afin d'y accueillir les premiers touristes. Le lieu historique national du Refuge-du-Col-Abbot, qui doit son importance aux liens qui l'unissent à l'histoire alpine du Canada, domine le lac. Aujourd'hui exploités par le Club alpin du Canada, ces bâtiments historiques fournissent un hébergement rustique à une nouvelle génération de randonneurs, d'alpinistes et de skieurs.

Parcs Canada exploite un petit terrain de camping, alors que l'élégant et classique Lake O'Hara Lodge convient mieux à ceux qui cherchent un hébergement plus luxueux. Quelles que soient les possibilités d'hébergement choisies, elles offrent toutes aux visiteurs une immersion authentique dans la nature sauvage des montagnes.

Aux visiteurs qui souhaitent redonner quelque chose au parc en reconnaissance des expériences mémorables qu'ils y ont vécues, le Lake O'Hara Trails Club et Parcs Canada offrent des possibilités de contribuer à la protection de ce fragile environnement alpin.

5.3.2 Situation actuelle

Atouts

Blotti parmi les hauts sommets de la ligne de partage des eaux, le lac O'Hara est réputé pour la splendeur de ses paysages montagneux, ses randonnées pédestres en zone alpine et, en hiver, ses possibilités de ski.

Le secteur compte plus de deux douzaines de lacs que surplombent d'imposantes falaises de quartzite et de calcaire faisant partie des chaînons principaux des Rocheuses canadiennes.

Le lieu historique national du Refuge-du-Col-Abbot, un impressionnant bâtiment en pierre, domine le lac, à la limite du parc national Banff voisin.

Comme il s'agit d'un environnement très humide, les conditions de ski sont excellentes. En raison de l'altitude, c'est dans ce secteur du parc que la saison de ski de randonnée est la plus longue.

Le chalet Wiwaxy et le refuge Elizabeth-Parker, deux bâtiments patrimoniaux aujourd'hui exploités par le Club alpin du Canada, offrent un hébergement rustique dans un joli pré, à quelques pas du lac. Ces installations peuvent accueillir 24 personnes pour la nuit.

Le Lake O'Hara Lodge et le terrain de camping de Parcs Canada, qui compte 30 emplacements, complètent la liste des divers types d'hébergement disponibles.

À l'abri Le Relais, exploité par le Lake O'Hara Trails Club, les visiteurs peuvent se procurer de l'information et des rafraîchissements. Il y a aussi, au lac O'Hara, un chalet de patrouille de Parcs Canada.

Le chemin de gravier de 11 km qui mène au lac est interdit aux véhicules privés et aux vélos. Pendant les mois d'été, il existe une navette, mais un système de quotas et de réservations limite à 42 le nombre d'utilisateurs diurnes qui peuvent profiter du service. Il faut ajouter à ce nombre les visiteurs qui passent la nuit au camping ou dans les refuges. Une navette distincte assure le transport des visiteurs hébergés à l'hôtel pavillonnaire.

Des fermetures saisonnières sur le parcours de la vallée du McArthur, le sentier du Pointe-de-Vue-Odaray et le sentier du Plateau-Odaray ainsi que des restrictions volontaires sur le sentier du Haut-Plateau-Odaray ont été imposées dans les années 1990 en réponse à de graves conflits entre humains et ours dans ce secteur. Ces fermetures visent à protéger autant les humains que les ours et à remédier à la fragmentation de l'habitat. Depuis que ces fermetures sont en vigueur, les grizzlis continuent de se déplacer dans ces corridors clés, et il n'y a eu aucun conflit majeur entre humains et ours dans le secteur.

Défis

Les réservations ne peuvent être faites que par téléphone. Bon nombre de visiteurs sont frustrés par la difficulté de faire des réservations.

En raison des quotas, il n'est pas possible pour tous les visiteurs qui le souhaitent de visiter le lac O'Hara. En outre, certains visiteurs ne peuvent pas se rendre à pied jusqu'au lac O'Hara parce qu'ils n'ont pas la capacité physique de le faire ou parce qu'ils manquent de temps.

Le respect des fermetures de sentiers et des restrictions volontaires n'a été ni surveillé de manière constante ni évalué. Parcs Canada ne sait pas si les fermetures imposées facilitent réellement les déplacements de la faune entre le col MacArthur et le plateau Odaray.

5.3.3 Objectifs

- Les visiteurs ont l'occasion de faire des excursions exceptionnelles, à pied, en skis ou en raquettes, sur des sentiers bien entretenus et conçus pour protéger le fragile environnement alpin.
- Des corridors fauniques efficaces sont maintenus dans l'ensemble du secteur du lac O'Hara. Ils relient d'importantes parcelles d'habitat de la vallée de l'Ottertail et du col Kicking Horse.
- Les visiteurs comprennent et appuient les mesures de gestion prises en vue de contrôler l'accès au lac O'Hara et d'en protéger les caractéristiques particulières.
- Les visiteurs se voient offrir des possibilités nouvelles ou améliorées d'en apprendre davantage sur les ressources naturelles et culturelles du lac O'Hara. Ils sont motivés à contribuer à leur conservation.

5.3.4 Mesures clés

- Continuer d'offrir des possibilités exceptionnelles aux adeptes d'expériences authentiques et aux touristes en quête de jouvence qui recherchent des expériences de type *Incursion dans la nature sauvage* et *Exploration des étendues sauvages des montagnes*.
- Surveiller et analyser les déplacements de la faune ainsi que le respect des fermetures de sentiers et des restrictions (surtout sur le sentier du Haut-Plateau-Odaray), et prendre les mesures qui s'imposent selon les conclusions obtenues.
- Apporter des améliorations au système de réservation de la navette.
- Examiner les règlements en matière d'accès et de quotas en vigueur dans le secteur du lac O'Hara afin de cerner les possibilités d'enrichir l'expérience du visiteur tout en respectant les objectifs écologiques établis pour le secteur.
- Continuer d'offrir un accès illimité aux piétons en été et aux skieurs et raquetteurs en hiver.
- Faire connaître le secteur du lac O'Hara à une nouvelle génération de personnes pratiquant la randonnée, l'escalade et le ski dans l'arrière-pays grâce à des activités de diffusion externe.

- Explorer les possibilités d'améliorer le système de navette en perfectionnant le programme d'interprétation à bord et en encourageant l'utilisation d'autobus moins énergivores et moins bruyants.
- Entretien l'actuel réseau de sentiers en respectant les normes de Parcs Canada, les techniques historiques et le caractère esthétique du secteur.
- Mettre à jour les renseignements sur la planification du séjour, des expositions d'interprétation, des dépliants et des cartes de sentiers en tirant parti des nouvelles technologies, afin de répondre aux besoins des visiteurs et de leur expliquer clairement les caractéristiques spéciales du lac O'Hara.
- Continuer d'offrir l'éventail actuel de possibilités d'hébergement au lac O'Hara et en maintenir la capacité d'accueil.
- En collaboration avec des partenaires et les titulaires des domaines à bail, examiner les améliorations qui pourraient ajouter de la valeur à ces installations.

5.4 Chutes Takakkaw et vallée de la Yoho

5.4.1 État optimal souhaité pour l'avenir

Facilement accessibles depuis le couloir routier de la Kicking Horse, les chutes Takakkaw et la vallée de la Yoho suscitent l'enthousiasme de tous les visiteurs. Des renseignements pour la planification de séjour sur la route de la Vallée-de-la-Yoho et le paysage qu'elle traverse créent chez les visiteurs un sentiment d'expectative et piquent leur curiosité dès qu'ils entrent dans la vallée. Sur l'impressionnante route panoramique en lacets qui longe la Kicking Horse et la Yoho, les voyageurs passent entre les falaises calcaires du mont Ogden et entre les pentes avalanchesuses et les luxuriantes forêts subalpines du mont Wapta.

Au bout de la route de la Vallée-de-la-Yoho, les visiteurs ont droit à une vue spectaculaire sur les chutes Takakkaw, qui comptent parmi les plus hautes au Canada. Un sentier court et facile mène tous ceux qui le désirent à un point de vue près du pied des chutes.

Le camping à accès piéton des Chutes-Takakkaw comprend 35 emplacements paisibles et panoramiques pour ceux qui souhaitent séjourner près des chutes. La plupart des emplacements donnent sur les chutes et le bruit qu'elles font est omniprésent. Puisqu'il est situé près de la route, ce camping permet à de nouveaux publics de se familiariser avec le camping en milieu sauvage et de vivre une expérience de type *Incursion dans la nature sauvage*.

Pour les visiteurs à la recherche d'une expérience de type *Exploration des étendues sauvages des montagnes*, les chutes sont un point de départ pour plusieurs belles randonnées sur des sentiers bien entretenus. Les amateurs de randonnées d'une journée sont surtout attirés par le sentier Iceline en raison de ses vues panoramiques sur les vallées et de l'occasion qu'il offre de s'approcher de près du glacier Emerald et de ses petits lacs laiteux. Ceux qui veulent faire une randonnée plus longue dans l'arrière-pays peuvent passer la nuit dans l'un des campings rustiques ou loger dans les installations patrimoniales du lieu historique national du Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin ou au refuge Stanley-Mitchell. Parmi les attractions recherchées par les visiteurs qui entreprennent une excursion avec coucher, citons de



Parcs Canada / C. Siddal

nombreuses chutes, des pics coiffés de glaciers et des points de vue saisissants, tels que ceux du mont Whaleback.

En hiver, un nombre croissant de skieurs de randonnée circulent sur la route pendant leur trajet entre le refuge Stanley-Mitchell et le champ de glace Wapta.

5.4.2 Situation actuelle

Atouts

Les chutes Takakkaw sont une attraction emblématique à la portée des visiteurs d'une journée.

La route de la Vallée-de-la-Yoho, qui relie la Transcanadienne aux chutes Takakkaw, a reçu un nouveau revêtement en 2009 et est en excellent état à l'heure actuelle.

On trouve un terrain de pique-nique et des installations sanitaires à proximité du stationnement.

Un court sentier asphalté qui est accessible aux personnes en fauteuil roulant mène de nombreux visiteurs à un point de vue près du pied des chutes. Il s'agit d'un exemple classique d'expérience de type *Aperçu depuis les confins*.

Pour les visiteurs à la recherche d'une expérience de type *Exploration des étendues sauvages des montagnes* ou *Incursion dans la nature sauvage*, l'aire de fréquentation diurne est également le point de départ d'un certain nombre de randonnées spectaculaires d'une journée ou plus dans l'arrière-pays des vallées de la rivière Yoho et de la Petite rivière Yoho, dans le col Yoho ou dans le bassin du lac Emerald.

Comme le camping est accessible à pied seulement, l'endroit conserve une atmosphère intime dominée par les puissantes chutes. Les campeurs peuvent se servir des petits chariots fournis pour transporter leur équipement sur le sentier d'accès de 400 m qui le mène à leur emplacement.

Dans l'arrière-pays, les campeurs ont le choix entre les campings des Chutes-Laughing, des Chutes-Twin et de la Petite-Rivière-Yoho.

Ceux qui cherchent des possibilités d'hébergement de base avec toiture peuvent loger dans une petite auberge située à une courte distance de marche des chutes.

Des services d'hébergement avec toiture sont également offerts dans l'arrière-pays : le refuge Stanley-Mitchell peut accueillir 26 personnes en été et 22 en hiver. Quinze personnes peuvent aussi passer la nuit au salon de thé des Chutes-Twin.

En outre, les deux aires de fréquentation diurne situées le long de la route de la Vallée-de-la-Yoho – l'aire de fréquentation diurne de la Rencontre-des-Eaux, située au confluent de la Yoho et de la Kicking Horse, et le belvédère du Tunnel-en-Spirale-Supérieur – offrent des expériences exceptionnelles de type *Aperçu depuis les confins*.

Défis

En été, pendant la période de pointe, il peut y avoir des problèmes de congestion sur la route et dans les terrains de stationnement du secteur des chutes Takakkaw.

Il importe d'entretenir régulièrement la végétation afin d'éviter que les arbres situés près du portail des tunnels en spirale ou au belvédère proprement dit n'obstruent la vue sur les tunnels. À l'aire de fréquentation diurne de la Rencontre-des-Eaux, la vue sur le confluent est partiellement obstruée par les arbres.

La route de la Vallée-de-la-Yoho n'est pas déneigée en hiver, ce qui ajoute 13 km au parcours de ski dans la vallée. Pour atteindre le refuge Stanley-Mitchell, il faut faire 23 km en skis (aller seulement). C'est un défi de taille pour tous sauf les skieurs les plus en forme.

Les sentiers de promenade, la végétation et d'autres installations de base ne sont pas entretenus.

Un étroit corridor faunique traverse le secteur des chutes Takakkaw et de la vallée de la Yoho; il s'agit d'un lien important entre le col Kiwetinok et le ruisseau Sherbrooke. Une aire de fréquentation diurne, un terrain de camping, une route et plusieurs sentiers sont aménagés dans ce goulot d'étranglement.

5.4.3 Objectifs

- Les améliorations apportées aux installations d'utilisation diurne permettent de répondre aux besoins des visiteurs actuels et futurs.
- Les visiteurs sont conviés à une expérience de type *Incursion dans la nature sauvage* sur les sentiers de la vallée de la Yoho.

- Les animaux peuvent facilement se déplacer dans les corridors naturels du secteur des chutes Takakkaw et de la vallée de la Yoho, qui relie le col Kiwetinok au ruisseau Sherbrooke.
- L'expérience de la route de la Vallée-de-la-Yoho est enrichie grâce à des renseignements sur la planification du séjour, à des installations de qualité et à la disponibilité de moyens de transport de remplacement.

5.4.4 Mesures clés

- Rédiger des renseignements sur la planification du séjour qui permettront de sensibiliser davantage les visiteurs au caractère particulier de la vallée avant qu'ils ne s'engagent sur la route de la Vallée-de-la-Yoho.
- Apporter des améliorations à l'aire de fréquentation diurne et aux sentiers, moderniser les ponts et afficher, au départ des sentiers, des renseignements sur l'éventail complet des possibilités offertes à partir des chutes Takakkaw.
- Restreindre l'aménagement du secteur des chutes Takakkaw à l'empreinte actuelle afin de conserver un habitat de superficie suffisante pour permettre aux animaux de se déplacer dans ce goulot d'étranglement.
- Comme la vallée de la Yoho est une destination populaire pour la randonnée, entretenir les sentiers de façon à maintenir des normes de qualité élevées.
- Envisager la construction d'une yourte ou d'un autre type d'abri temporaire où les skieurs de randonnée qui font le trajet entre le refuge Stanley-Mitchell et le champ de glace Wapta pourraient s'arrêter pour se réchauffer. Construire cette installation dans le secteur aménagé de l'aire de fréquentation diurne.
- Appuyer l'établissement d'un réseau de transport public entre Field et les chutes Takakkaw afin d'offrir de nouvelles expériences et de remédier à la congestion.
- Gérer la végétation pour améliorer et maintenir la vue à l'aire de fréquentation diurne de la Rencontre-des-Eaux et au belvédère des Tunnels-en-Spirale.
- Collaborer avec le Canadien Pacifique pour maintenir une vue dégagée autour des portails des tunnels en spirale, afin qu'ils demeurent visibles à partir de l'aire de fréquentation diurne.

5.5 Lac Emerald

5.5.1 État optimal souhaité pour l'avenir

Les visiteurs quittent la Transcanadienne et empruntent une route panoramique agréable qui les mène jusqu'au lac Emerald, l'une des destinations emblématiques des Rocheuses canadiennes. Entourés de pentes boisées et de pics de montagne distinctifs, le lac Emerald et ses abords sont des endroits paisibles où les visiteurs trouvent des possibilités de marche, de canotage, de kayak et, en hiver, de raquette et de ski de fond. Les plus aventureux peuvent explorer l'arrière-pays du parc, alors que ceux qui veulent se détendre peuvent se reposer ou prendre un bon repas à l'hôtel Emerald Lake Lodge. Un sentier agréable fait le tour du lac et permet aux visiteurs de découvrir le paysage constamment changeant du lac et des montagnes.

Ce secteur au décor saisissant est un bon endroit où les visiteurs peuvent s'initier à des randonnées d'une journée ou à des excursions plus exigeantes dans l'arrière-pays qui les mèneront à des destinations intéressantes comme le haut plateau Wapta, le col Burgess, le lac Hamilton, le bassin Emerald ainsi que, par le col Yoho et le sentier Iceline, les chutes Takakkaw, dans la vallée de la Yoho. Des sentiers qui sont ouverts toute l'année, pour la randonnée, le vélo ou le ski de fond, facilitent les déplacements entre le lac Emerald et la collectivité de Field.

Un réseau de transport en commun doté d'un programme d'interprétation à bord offre un autre moyen de visiter le lac Emerald. Combiné à des terrains de stationnement améliorés, ce réseau a permis de réduire la congestion près du lac Emerald. Les transports dans ce secteur sont gérés de façon à réduire leur impact sur l'expérience du visiteur.

Le lac Emerald et ses excellentes conditions de ski nordique attirent des visiteurs de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. En outre, diverses célébrations et activités spéciales contribuent à mieux faire connaître cette destination exceptionnelle de ski nordique.

Les visiteurs de la région entretiennent des liens particuliers avec le lac Emerald, et ils y retournent souvent pour renouer avec cet endroit accessible et magnifique.

5.5.2 Situation actuelle

Atouts

L'hôtel Emerald Lake Lodge est construit sur une moraine boisée à l'extrémité sud du lac. Il s'agit d'un hôtel luxueux comprenant deux restaurants gastronomiques ouverts au public.

Les logements du personnel et le stationnement de nuit des clients de l'hôtel sont situés un peu en retrait, à environ 1 km au sud du lac. Pour se rendre du stationnement à leur chambre, les clients peuvent prendre la navette.

Le secteur offre de merveilleuses possibilités d'activités hivernales. Des pistes de ski sont tracées sur l'ancienne piste d'équitation du côté ouest du lac et autour du cône alluvial à l'arrière du lac. Des pistes de ski sont également damées sur le sentier qui relie le lac Emerald au sentier Tally-Ho, entre Field et le pont naturel. Les sentiers du Bord-du-Lac et de la Rivière-Emerald sont utilisés en hiver par les adeptes de la raquette.

D'allure pittoresque, la boutique de cadeaux Emerald Lake Sports est une concession qui loue des canots et des chaloupes en été et des skis de fond et des raquettes en hiver. Ainsi, de nombreux visiteurs qui n'ont pas leur propre équipement peuvent y vivre une expérience de type *Incursion dans la nature sauvage*.

Sur le sentier du Bord-du-Lac, une exposition d'interprétation traite des schistes argileux de Burgess, et un télescope d'observation permet d'examiner les carrières sur la crête Fossil. C'est aussi à cet endroit que se trouve la plaque conférant aux schistes argileux de Burgess le statut de site du patrimoine mondial.

Le lac Emerald est l'aire de fréquentation diurne la plus populaire du parc. Elle accueille des voyageurs indépendants et un grand nombre de personnes voyageant à bord d'autocars affrétés. La plupart des visiteurs viennent dans ce secteur à la recherche d'expériences de type *Aperçu depuis les confins* ou *Incursion dans la nature sauvage*.

De nombreux résidents de Field fréquentent le lac, un endroit populaire pour le ski, la randonnée pédestre, les sports de rame et la pêche. La piste cyclable Tally-Ho relie Field et la partie inférieure de la route du Lac-Emerald.

Défis

Le stationnement de l'aire de fréquentation diurne se trouve en bordure du lac, et il n'y a aucun écran visuel entre la circulation et les visiteurs qui profitent du lac. Le bruit des véhicules (autocars affrétés, véhicules privés, navettes et voiturettes de golf utilisées pour le transport des clients de l'hôtel et de leurs bagages) dérange souvent ceux qui viennent chercher un peu de quiétude au lac Emerald.

Souvent, au cours de la haute saison estivale, la route est congestionnée et les visiteurs sont très nombreux autour du lac. En outre, le terrain de stationnement est trop petit pour accueillir tous les véhicules au plus fort de la saison touristique.

Le sentier de raccordement n'a pas été conçu pour les activités estivales. Les cyclistes qui viennent de Field par le sentier Tally-Ho doivent quitter le sentier et emprunter la route du Lac-Emerald pour les 5,5 derniers kilomètres menant au lac Emerald. Peu de visiteurs empruntent le sentier de randonnée de la Rivière-Emerald en été.

5.5.3 Objectifs

- Les visiteurs ont accès à des expériences enrichies sur le lac et la rive grâce à une réduction des désagréments liés à la circulation et à la congestion routière.
- Des améliorations sont apportées aux sentiers reliant le lac Emerald et Field afin qu'ils puissent être utilisés en toute saison.
- Le lac Emerald est mieux connu à titre de destination pour les loisirs d'hiver.
- Un nombre accru de visiteurs choisissent une expérience de type *Incursion dans la nature sauvage* et s'aventurent au-delà des abords immédiats du lac.

5.5.4 Mesures clés

- Réaménager le terrain de stationnement afin de créer un tampon visuel et sonore entre le stationnement et les visiteurs qui profitent du lac, du sentier du Bord-du-Lac et des points de vue. Retenir les services d'un architecte-paysagiste afin de trouver une solution adéquate.
- Afin de réduire le bruit autour de l'hôtel et du lac, encourager l'Emerald Lake Lodge à se servir de véhicules électriques pour transporter ses clients et leurs bagages.

- Renouveler les renseignements fournis au départ des sentiers afin d'encourager les explorateurs tout en douceur et les touristes en quête de jouvence à explorer plus loin que les abords du lac, et fournir suffisamment de détails sur les longues randonnées afin de permettre aux adeptes d'expériences authentiques de se préparer convenablement.
- Améliorer les raccordements entre Field et le lac Emerald en explorant les possibilités de modifier les sentiers actuels pour qu'ils conviennent au ski, à la randonnée et au vélo de montagne.
- Collaborer avec des partenaires afin de mieux faire connaître les possibilités de ski de fond et de raquette grâce à des efforts de promotion et à des activités spéciales.
- Entretien des sentiers entourant le lac Emerald de façon à maintenir des normes de qualité élevées dans ce secteur très fréquenté par les randonneurs. Maintenir l'accès aux fauteuils roulants le long du côté ouest jusqu'au pont, sur la rive nord du lac.
- Encourager et appuyer la mise en place d'un réseau de transport en commun entre la collectivité de Field et le lac Emerald.
- Mieux faire connaître le lac Emerald à titre de destination offrant d'excellentes possibilités et des conditions constantes pour le ski nordique.

5.6 Schistes argileux de Burgess

5.6.1 État optimal souhaité pour l'avenir

Situé bien au-dessus du couloir de la Kicking Horse, le secteur des schistes argileux de Burgess offre un haut niveau de protection à des fossiles qui revêtent une importance mondiale. En outre, les visiteurs y trouvent des possibilités de prendre part à d'exceptionnelles randonnées à caractère scientifique guidées par des partenaires experts ainsi qu'à de fascinantes randonnées guidées par des interprètes chevronnés de Parcs Canada. Entourés de pics de montagne, les visiteurs ne manquent pas de s'émerveiller devant ces gisements fossilifères, qui comptent parmi les plus importants du monde.

Des visites virtuelles à la fine pointe de la technologie, des médias numériques et des expositions d'interprétation à distance permettent à ceux qui ne sont pas en mesure d'entreprendre l'exigeante randonnée jusqu'aux gisements fossilifères de découvrir le fascinant récit de la vie animale primitive préservée dans les roches cambriennes.

Des chercheurs continuent d'étudier les gisements des schistes argileux de Burgess, contribuant ainsi à l'enrichissement des connaissances et à notre compréhension de l'évolution de la vie sur terre.

5.6.2 Situation actuelle

Atouts

Ce secteur de planification comprend tous les endroits connus où se trouvent des fossiles du même genre que ceux des schistes argileux de Burgess, dans les parcs nationaux Yoho et Kootenay. Plus de quinze gisements fossilifères sont enregistrés, ce qui veut dire que le potentiel de découvertes scientifiques additionnelles est grand.

Les strates fossilifères sont situées à assez haute altitude un peu partout dans les hauts pics des Rocheuses canadiennes, le long de la ligne de partage des eaux. Ainsi, les fossiles bénéficient d'une certaine protection contre les collectionneurs.

Les principaux gisements sont ceux des carrières de Walcott et de Raymond, situées sur la crête Fossil, entre le mont Field et le mont Wapta, qui dominent le lac Emerald, et les gisements de trilobites, sur le versant sud-ouest du mont Stephen. Ils sont tous deux situés relativement près d'autres destinations qui jouissent d'une grande popularité auprès des visiteurs de la collectivité de Field et du lac Emerald.

Réunissant plus de 150 espèces d'animaux marins du Cambrien moyen (soit d'il y a 505 millions d'années), les fossiles remarquablement bien préservés des schistes argileux de Burgess revêtent une importance à l'échelle mondiale. L'endroit est reconnu comme l'un des gisements fossilifères les plus importants du monde, et il a été classé site du patrimoine mondial en 1980. La protection et la mise en valeur des gisements et des collections de fossiles sont une obligation internationale.

Ce sont Charles D. Walcott de la Smithsonian Institution (entre 1909 et 1925) et le Musée royal de l'Ontario (entre 1975 et 2000) qui ont entrepris les recherches paléontologiques les plus vastes et déployé le plus d'efforts pour le prélèvement des fossiles des schistes argileux de Burgess. Le Musée et d'autres chercheurs poursuivent leurs recherches, et il reste encore beaucoup de choses à découvrir et à comprendre sur la faune et la géologie des schistes argileux de Burgess.

Les visiteurs qui ne sont pas en mesure d'effectuer les randonnées exigeantes jusqu'aux gisements de trilobites ou à la carrière de Walcott peuvent en apprendre davantage sur les schistes argileux de Burgess grâce aux expositions d'interprétation installées au Centre d'accueil de Field et au lac Emerald.

Les risques de vol aux deux principaux gisements sont atténués par un programme de surveillance à distance et par les activités de surveillance des guides de randonnée et du personnel en uniforme de Parcs Canada.

Un très grand nombre de fossiles ont été prélevés de la carrière de Walcott et du mont Stephen. La plupart de ces fossiles sont en exposition dans un petit nombre d'établissements, et ils demeurent disponibles pour des travaux de recherche.

Défis

Les roches et les fossiles des schistes argileux de Burgess sont susceptibles d'être volés ou vandalisés (graffitis), et ils sont également vulnérables à l'abrasion causée par le glissement de roches sous les pieds des visiteurs. Ainsi, dans les parcs nationaux Yoho et Kootenay, les schistes argileux de Burgess sont protégés; ils font partie de la zone I, et l'accès aux deux principaux gisements est rigoureusement

contrôlé. Quant à la carrière de Walcott et aux gisements de trilobites du mont Stephen, l'accès n'est autorisé que dans le cadre de randonnées guidées.

Afin de protéger les fossiles, des limites sont imposées à la taille des groupes qui peuvent accéder aux gisements. Par conséquent, le nombre de personnes autorisées sur place est limité.

De façon générale, les visiteurs qui s'inscrivent aux randonnées guidées sont très éduqués et avides d'en apprendre davantage sur cette importante page de l'histoire de la Terre. Les randonnées guidées étant très exigeantes, les participants doivent être en forme et capables d'escalader des pentes abruptes.

Bon nombre des gisements des schistes argileux de Burgess n'ont pas encore fait l'objet de recherches scientifiques détaillées. Ces gisements moins connus ne sont pas activement surveillés, et leurs fossiles sont vulnérables au vol.

5.6.3 Objectifs

- Les gisements fossilifères des schistes argileux de Burgess qui se trouvent dans le parc national Yoho sont protégés contre le vandalisme et le vol.
- Les visiteurs ont accès à des possibilités exceptionnelles de type *Incursion dans la nature sauvage* et peuvent découvrir la carrière de Walcott et les gisements de trilobites du mont Stephen avec des guides qualifiés.
- Les voyageurs réticents ou les visiteurs qui ne peuvent pas se rendre sur place ont l'occasion d'en apprendre davantage sur les schistes argileux de Burgess grâce à des ressources d'interprétation à distance et aux médias numériques.



Parcs Canada / T. Keith

- Des recherches scientifiques évaluées par des pairs continuent d'enrichir les connaissances sur la faune et la géologie des schistes argileux de Burgess ainsi que la préservation des fossiles. Les connaissances ainsi acquises sont intégrées aux efforts d'éducation de Parcs Canada.

5.6.4 Mesures clés

- Maintenir les restrictions d'accès et les fermetures dans certains secteurs entourant la carrière de Walcott et les gisements de trilobites du mont Stephen, et déterminer si des fermetures additionnelles s'imposent dans d'autres secteurs pour la protection des fossiles.
- Continuer d'offrir un accès guidé aux deux principaux gisements des schistes argileux de Burgess afin de fournir aux visiteurs des possibilités exceptionnelles de visiter ces sites paléontologiques emblématiques et d'en apprendre davantage à leur sujet.
- Sonder le niveau de satisfaction des visiteurs à l'égard des randonnées guidées à la carrière de Walcott et aux gisements de trilobites du mont Stephen.
- Continuer de collaborer avec le Musée royal de l'Ontario, et établir des liens avec d'autres institutions de recherche et d'autres chercheurs d'ici et d'ailleurs, s'il y a lieu.
- En collaboration avec des partenaires, créer des produits axés sur les médias numériques qui permettent de communiquer à des publics éloignés l'importance des schistes argileux de Burgess.
- Encourager les recherches scientifiques évaluées par des pairs sur les gisements des schistes argileux de Burgess, surtout ceux qui ont fait l'objet de moins de recherches.
- Autoriser l'excavation de fossiles sur la crête Fossil et sur le mont Stephen à condition qu'il s'agisse d'une recherche scientifique légitime, qu'il soit démontré que les enjeux de la recherche ne peuvent trouver de réponse dans les collections de fossiles actuelles et que la recherche soit soutenue par des pairs examinateurs.

5.7 Vallées de l'arrière-pays

5.7.1 État optimal souhaité pour l'avenir

Les longues vallées boisées des parties ouest et sud du parc national Yoho procurent aux visiteurs de nombreuses possibilités d'aventure dans des endroits sauvages reculés. Les adeptes de la randonnée, du vélo de montagne, de la raquette, de l'équitation et du ski peuvent faire l'expérience de la solitude dans des endroits éloignés des foules. Les anciens chemins coupe-feu sont de bons endroits pour pratiquer le vélo, l'équitation et le ski de randonnée, et ils offrent aux utilisateurs de belles possibilités d'exploration au cœur des montagnes. Ceux qui sont à pied peuvent emprunter ces chemins afin d'accéder à des sentiers de randonnée qui partent de la vallée pour aboutir à des points de vue en altitude.

Les animaux continuent d'habiter et de se déplacer dans ces vallées boisées qui leur fournissent un habitat important où les perturbations humaines sont limitées. Les brûlages dirigés et les incendies naturels ont complexifié le paysage forestier et diversifié la gamme de milieux nécessaires à la biodiversité indigène.

Ces lieux étant peu fréquentés par les humains, les visiteurs de l'arrière-pays ont davantage de chances d'y observer des animaux sauvages, notamment des orignaux ou des ours. Le murmure du vent dans les arbres, le bruit de ruisseaux montagneux limpides et le silence sont un contraste rafraîchissant avec la route passante du couloir de la Kicking Horse.

5.7.2 Situation actuelle

Atouts

Les vallées boisées des rivières Ice, Amiskwi, Ottertail et Otterhead comprennent un nombre très limité d'installations. Les anciens chemins coupe-feu servent maintenant de sentiers aux randonneurs et aux cyclistes.

Dans la partie inférieure de la vallée du ruisseau Porcupine, il y a un ancien sentier désaffecté; autrement, l'endroit n'est pas aménagé.

Un camping de l'arrière-pays situé dans la vallée de l'Ottertail, à la jonction du ruisseau McArthur, constitue le seul endroit désigné de ces vallées où les visiteurs peuvent passer la nuit.

Des chalets de patrouille de Parcs Canada sont situés dans les vallées des rivières Ice, Ottertail et Amiskwi.

Le chalet de la tour de guet de la Crête-Tocher, une attraction patrimoniale unique en son genre, est accessible depuis le sentier de la Rivière-Otterhead.

Les vallées de ce secteur offrent des expériences de type *Incursion dans la nature sauvage* et *Exploration des étendues sauvages des montagnes* dans des endroits éloignés. Loin des foules, les visiteurs peuvent faire l'expérience de la solitude et mettre leurs capacités physiques à l'épreuve en toute autonomie. De telles occasions sont de plus en plus rares dans la partie sud des Rocheuses canadiennes.

Grâce à un minimum d'installations et aux faibles taux de fréquentation, ces vallées continuent d'assurer un haut degré de sûreté au grizzli. Ce sont des corridors fauniques essentiels qui permettent aux animaux de se déplacer entre les vallées de la Beaverfoot, de la Blaeberry, de la Kicking Horse et du ruisseau McArthur.

Défis

Dans certaines de ces vallées, les sentiers sont rarement entretenus. Comme les sentiers ne sont pas débroussaillés, les déplacements à vélo ou à cheval peuvent être difficiles.

L'infrastructure est insuffisante pour appuyer l'équitation, tant du côté des excursions d'une journée que de celui de l'hébergement.

Les anciens chemins coupe-feu sont situés principalement dans le fond des vallées boisées et ne font pas des sentiers de randonnée intéressants. Les vues panoramiques sont souvent limitées.

5.7.3 Objectifs

- Les visiteurs ont la possibilité de faire l'expérience de l'isolement et de la solitude en se déplaçant à pied, à skis, à vélo de montagne ou à cheval dans des vallées de montagne où l'on trouve un minimum d'infrastructure.
- Le niveau élevé de sûreté de l'habitat et l'efficacité des corridors fauniques sont maintenus.

5.7.4 Mesures clés

- Assurer l'entretien des sentiers de base actuels (anciens chemins coupe-feu) où sont autorisées les randonnées à pied, à vélo et à cheval lorsque les caractéristiques de ces sentiers, les considérations écologiques ou les objectifs liés à l'expérience du visiteur permettent la réalisation de ces activités. Y enlever le chablis et la végétation envahissante à une fréquence suffisante pour que les visiteurs puissent en faire l'utilisation prévue.
- Envisager de modifier le tracé de certains tronçons de ces sentiers ou de créer de nouveaux sentiers qui mènent les randonneurs hors du fond des vallées vers des endroits offrant de meilleures vues.
- Conserver les campings désignés dans la vallée de la rivière Ottertail, au ruisseau McArthur.
- Autoriser le camping sauvage sans trace dans les vallées des rivières Ice, Otterhead, et Amiskwi et dans celle du ruisseau Porcupine.
- Évaluer les besoins des cavaliers et étudier la possibilité d'offrir des expériences d'équitation d'un jour dans le secteur du chemin de la Rivière-Ice et des randonnées équestres commerciales dans la vallée de l'Amiskwi.

6. ZONAGE ET CONSTITUTION DE RÉSERVES INTÉGRALES

6.1 Système de zonage des parcs nationaux

Le système de zonage est le résultat d'une approche intégrée à l'égard de la gestion de l'utilisation des terres et des eaux d'un parc national. Le plan de zonage est un outil de gestion important qui appuie la vision adoptée pour le parc en concentrant l'aménagement et l'activité humaine dans des secteurs convenables, tout en assurant la protection des ressources écologiques et culturelles rares, sensibles ou exceptionnelles.

La carte 2 illustre le plan de zonage du parc national Yoho, et chaque zone est décrite ci-après. Les changements mineurs suivants ont été apportés au zonage présenté dans le *Plan directeur du parc national Yoho* (2000) :



Parcs Canada

- Les limites des parcelles de zone I qui font partie du complexe de la rivière Ice ont été modifiées pour mieux refléter les limites de ce complexe géologique.
- La zone humide de la plaine Ottertail et le marais Leancoil, auparavant désignés sites écologiquement fragiles, ont été annexés à la zone I.

6.1.1 Zone I – Préservation spéciale

La zone I englobe les secteurs du parc qui abritent les meilleurs exemples des caractéristiques de la région naturelle ou qui contiennent des caractéristiques écologiques ou culturelles rares ou exceptionnelles. Cette désignation peut également être utilisée pour protéger des secteurs qui sont trop fragiles pour supporter l'aménagement d'installations ou une activité humaine intense. L'objectif premier est la préservation, et l'accès motorisé est interdit. Dans le parc national Yoho, les parcelles de la zone I comprennent le complexe de roches éruptives de la rivière Ice, les gisements fossilifères des schistes argileux de Burgess, la plaine Ottertail et les zones humides du marais Leancoil.

Le complexe de roches éruptives de la rivière Ice est le plus important massif intrusif des Rocheuses canadiennes. Le contraste de cette masse de roche ignée avec la roche sédimentaire, qui domine dans les Rocheuses canadiennes, est frappant. Même comparée à d'autres types de roche ignée, la composition du complexe de roches éruptives de la rivière Ice est plutôt inhabituelle puisqu'il s'agit de roches alcalines (syénite néphélinique, pyroxénite et carbonatite). De la sodalite bleue, un minéral rare prisé des collectionneurs, a été extraite du complexe juste à l'extérieur des limites du parc.

Les gisements fossilifères des schistes argileux de Burgess, décrits à la section 5.6, font également partie de la zone I. Sont inclus dans cette zone tous les gisements

fossilifères connus des schistes argileux de Burgess, dans les limites des formations du mont Stephen et des schistes argileux de Burgess du parc national Yoho.

La plaine Ottertail et le marais Leancoil sont des zones humides montagnardes d'assez faible altitude. Il s'agit d'un écosystème peu commun dans le Centre des Rocheuses canadiennes, et ces deux secteurs en sont les deux plus grands et les meilleurs exemples dans le parc. Les parcelles de la plaine Ottertail qui sont désignées zone I comprennent toute la zone humide qui longe la rivière Kicking Horse, au sud de son point de jonction avec la rivière Amiskwi, jusqu'au camping du Pic-Chancellor, à l'exclusion du couloir de la voie ferrée du Canadien Pacifique (et d'une zone tampon de 100 m adjacente au couloir ferroviaire).

6.1.2 Zone II – Milieu sauvage

La zone II englobe de vastes paysages naturels conservés à l'état sauvage. Dans ces secteurs, les visiteurs peuvent profiter de la nature, avec un minimum d'installations et d'interaction avec d'autres personnes. Les véhicules motorisés publics y sont interdits.

La plus grande partie du parc national Yoho est désignée zone II, ce qui assure la préservation de ces grandes étendues représentatives de la région naturelle. Les visiteurs y trouvent des sentiers, des ponts, des campings de l'arrière-pays, des refuges en montagne et des chalets de patrouille.

6.1.3 Zone III – Milieu naturel

Dans la zone III, les visiteurs peuvent découvrir des milieux naturels où toute une gamme de possibilités sont offertes. Ils y trouvent généralement des installations rudimentaires et rustiques. Les véhicules motorisés publics y sont interdits, exception faite des motoneiges utilisées pour tracer les pistes de ski nordique, ainsi que des motoneiges et des hélicoptères qui servent à l'approvisionnement des installations de l'arrière-pays. Dans la zone III du parc national Yoho, les installations comprennent le camping et l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Takakkaw, l'auberge Whiskey Jack Hostel, le Lake O'Hara Lodge, le refuge Elizabeth-Parker et le secteur des pistes de ski nordique du lac Emerald.

6.1.4 Zone IV – Loisirs de plein air

La zone IV s'applique aux aires qui offrent une vaste gamme d'activités aux visiteurs; elle comprend les installations de l'avant-pays et les routes du parc. La possibilité d'y accéder en véhicule motorisé public est l'une de ses principales caractéristiques. Les éléments suivants font partie de la zone IV : les couloirs de la Transcanadienne et de la voie ferrée du Canadien Pacifique, les routes du parc, les campings de l'avant-pays, de même que les principales aires de fréquentation diurne.

6.1.5 Zone V – Services du parc

La zone V englobe les secteurs d'un parc où il y a une forte concentration de services et d'installations. La collectivité de Field est la seule zone V du parc national Yoho.

La collectivité, dont les limites sont définies dans le plan communautaire de Field (1999), tout comme le cimetière, le réservoir d'eau et la station d'épuration des eaux usées, font partie de la zone V.

6.1.6 Sites écologiquement fragiles

Cette désignation s'applique aux secteurs de petite superficie qui sont sensibles à l'aménagement et qui nécessitent une protection spéciale. Deux secteurs du parc national Yoho sont désignés sites écologiquement fragiles.

Marais Wapta – Zone humide montagnarde d'altitude relativement élevée dans le col Kicking Horse. Il est rare de trouver des milieux humides dans la zone montagnarde sur les versants ouest des Rocheuses canadiennes.

Végétation du lac Emerald – Le microclimat humide autour du lac Emerald est propice à des communautés végétales propres aux parcs des montagnes, notamment des peuplements de pruches de l'Ouest, de thuyas géants, d'ifs de l'Ouest et de sapins grandissimes. Plusieurs plantes que l'on trouve dans ce secteur ne poussent nulle part ailleurs dans le parc.



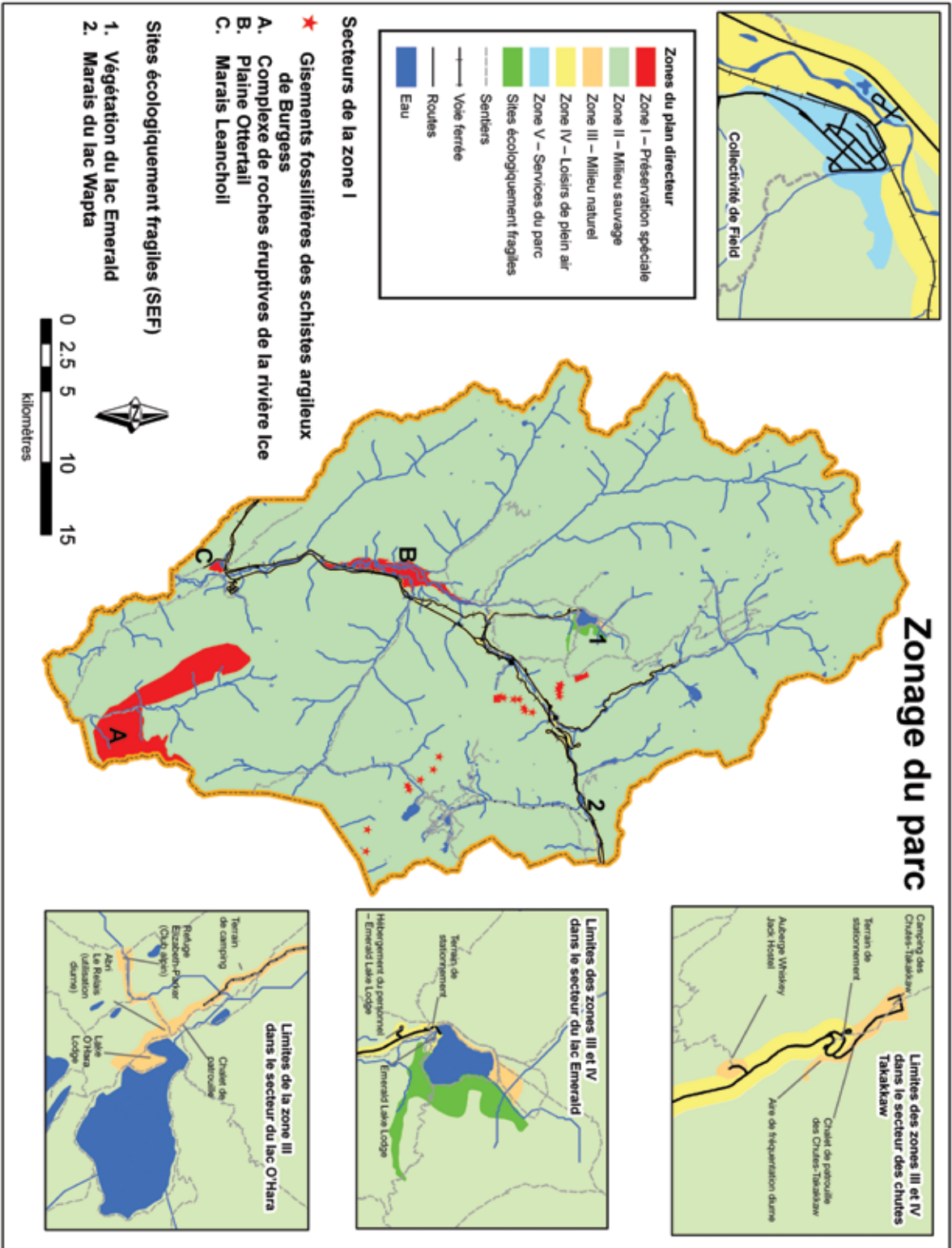
Parcs Canada / J. Jazvac

6.2 Réserves intégrales

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, un secteur d'un parc national peut être constitué en réserve intégrale. La constitution de réserves intégrales montre aux citoyens l'engagement de Parcs Canada à protéger à long terme le caractère sauvage de ces endroits.

Aucune activité pouvant avoir une incidence sur le caractère sauvage de l'endroit n'est autorisée dans une réserve intégrale. L'infrastructure y est rudimentaire, par exemple des sentiers de randonnée pédestre et des campings de l'arrière-pays. Les véhicules motorisés y sont interdits, sauf pour les besoins de gestion du parc.

En octobre 2000, en vertu du *Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux*, la majorité du territoire du parc national Yoho a été constitué en réserve intégrale. Au cours des prochaines années, il est possible que certaines petites modifications doivent être apportées aux limites de cette réserve pour permettre l'aménagement d'installations de communications.



Carte 2 : Zonage du parc

7. SURVEILLANCE ET REDDITION DE COMPTES

7.1 Surveillance de l'état

La surveillance de l'état a pour but d'évaluer l'état des écosystèmes et des ressources culturelles du parc ainsi que les programmes d'éducation et l'expérience du visiteur. Parcs Canada surveille un certain nombre d'étalons de mesure clés et d'indicateurs. Il dégage ensuite les tendances pour en rendre compte dans le *Rapport sur l'état du parc*. Prière de consulter l'annexe 1 pour obtenir plus de détails à ce sujet.

Les indicateurs suivants seront utilisés pour la rédaction du prochain *Rapport sur l'état du parc national Yoho*, qui devrait être terminé en 2013-2014.

Intégrité écologique :

- Biodiversité indigène
- Climat et atmosphère
- Écosystèmes terrestres
- Écosystèmes aquatiques
- Paysages régionaux

Ressources culturelles :

- État des ressources
- Pratiques de gestion choisies

Appréciation et compréhension du public :

- Apprentissage
- Compréhension
- Mobilisation

Expérience du visiteur :

- Rapprochement avec le lieu
- Satisfaction
- Fréquentation
- Apprentissage
- État des biens
- Sécurité publique

7.2 Surveillance de l'efficacité de la gestion

La surveillance de l'efficacité vise à déterminer si les mesures de gestion prévues permettent d'atteindre les résultats souhaités. Les progrès seront suivis petit à petit lorsque les mesures clés définies dans le présent plan seront mises en œuvre. Parcs Canada entend ainsi évaluer l'efficacité des mesures de gestion et en rendre compte dans le prochain *Rapport sur l'état du parc*.

8. RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Introduction

Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2004), Parcs Canada a effectué une évaluation environnementale stratégique (EES) du *Plan directeur du parc national du Canada Yoho* (2010). L'objectif consistait à examiner les stratégies et les mesures présentées dans le plan directeur afin de déterminer leurs impacts environnementaux éventuels, pour ensuite cerner des moyens de prévenir ou d'atténuer les impacts négatifs et d'amplifier les impacts positifs.

Dans le cadre de l'EES, Parcs Canada a examiné les effets cumulatifs possibles du plan sur certains indicateurs et caractéristiques écologiques essentiels, tels que la faune, les processus et les écosystèmes aquatiques et terrestres. Pour ce faire, il s'est penché sur les éléments clés des stratégies et des étalons de mesure de rendement du plan directeur. Parcs Canada a également évalué les effets cumulatifs sur les ressources culturelles et paléontologiques ainsi que sur l'expérience du visiteur qui pourraient découler de changements apportés à l'environnement. Enfin, il a étudié l'impact du plan directeur en tenant compte des agresseurs externes.

Le plan directeur définit l'orientation stratégique à suivre pour la protection du milieu naturel. Cette orientation stratégique, qui est énoncée dans les objectifs et les mesures clés, vise à répondre aux trois volets du mandat de Parcs Canada – la protection, l'éducation et l'expérience du visiteur.

Mobilisation du public

Le public et les groupes autochtones régionaux ont eu de nombreuses occasions de formuler des commentaires et de s'impliquer dans le processus d'examen du plan directeur. Par leurs commentaires, le public et les experts ont grandement contribué à l'évaluation des forces et des faiblesses du plan et à l'élaboration d'une version définitive qui présente une orientation plus claire pour l'exécution du mandat de Parcs Canada au chapitre de la protection, de l'expérience du visiteur et de l'éducation.

Évaluation et résultats

L'EES et le présent résumé sont fondés sur les stratégies clés et les approches de gestion spécifiques à un secteur énoncées dans le plan directeur. La stratégie clé *Assurer la santé des écosystèmes du parc* comprend des objectifs qui appuient le maintien ou l'amélioration des conditions nécessaires à la santé des écosystèmes et qui reflètent les résultats écologiques visés pour le parc national Yoho. Ces objectifs s'appuient sur des programmes de surveillance à long terme et sur les enjeux clés cernés dans le *Rapport sur l'état du parc national Yoho* (2008).

Chaque stratégie et approche de gestion renferme des précisions sur sa raison d'être et sur les effets possibles de sa mise en œuvre sur les objectifs écologiques du plan directeur.

Stratégies clés

La stratégie clé **Assurer la santé des écosystèmes du parc** établit une orientation pour maintenir ou rétablir l'intégrité écologique, et faire des écosystèmes en santé le principal facteur de mobilisation des visiteurs. Cette stratégie met l'accent sur l'obtention des résultats nécessaires pour réduire l'impact du plan directeur sur l'intégrité écologique. En voici les principaux éléments :

Maintenir ou rétablir la connectivité des écosystèmes : Le plan directeur reconnaît que les réseaux de transport et l'aménagement dans la collectivité de Field ont fragmenté le paysage et ont créé, par inadvertance, des obstacles physiques aux déplacements des animaux et des espèces aquatiques dans certains secteurs du fond des vallées. Parcs Canada s'efforcera de maintenir ou de rétablir les déplacements de la faune, de remédier à la fragmentation causée par les couloirs de transport et de réduire la mortalité faunique d'origine humaine. Il entend ainsi réduire l'impact des obstacles physiques ainsi que les impacts cumulatifs sur la connectivité des écosystèmes terrestres et aquatiques. Ces mesures devraient permettre d'améliorer l'intégrité écologique.

Assurer la viabilité des populations de grizzlis : Le grizzli est une espèce préoccupante et un important indicateur de la santé des écosystèmes dans tous les parcs des montagnes. Le plan directeur et le *Rapport sur l'état du parc* citent le maintien de la sûreté de l'habitat dans les unités de gestion du paysage, la réduction des conflits ours-humains et la prévention de la mortalité d'origine humaine comme des moyens d'assurer la stabilité des populations de grizzlis dans le parc national Yoho. La section *Zonage et constitution de réserves intégrales* appuie l'engagement de Parcs Canada à préserver de vastes secteurs à l'état sauvage dans le parc en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Grâce à la mise en œuvre de ces mesures, les impacts cumulatifs du plan directeur devraient permettre de maintenir ou d'améliorer les conditions pour le grizzli et d'autres animaux.

Préserver ou rétablir les processus écologiques : Par la mise en œuvre du plan directeur, Parcs Canada entend préserver ou remettre en état les écosystèmes naturels essentiels à la santé écologique à long terme du parc et de la région. Les mesures clés à ce chapitre comprennent les brûlages dirigés et la gestion des incendies en vue de recréer des mosaïques de végétation naturelle.

Protéger la gamme complète d'espèces indigènes : Le parc national Yoho abrite une communauté hétérogène d'espèces et d'habitats fauniques représentatifs des écosystèmes des montagnes. L'expérience du visiteur dans le parc national Yoho repose d'ailleurs sur la diversité de la faune et des caractéristiques des montagnes. En préservant les populations fauniques et en prévenant l'introduction d'espèces envahissantes dans l'habitat, Parcs Canada protégera et rétablira la biodiversité indigène. Il entend également continuer de lutter contre la propagation des espèces végétales non indigènes afin de réduire au minimum leurs impacts négatifs sur la biodiversité végétale.

La stratégie clé **Mettre en valeur l'intendance des parcs nationaux** appuie les travaux de recherche permettant de mieux comprendre les écosystèmes et les processus à l'œuvre dans le parc, les changements environnementaux et les ressources culturelles, afin d'enrichir l'expérience du visiteur et de favoriser l'apprentissage. Cette stratégie devrait avoir un impact environnemental positif, du fait qu'elle favorise l'intendance de l'environnement dans le parc. L'objectif consistant à réduire les impacts des opérations du parc en profitant davantage des technologies

environnementales en évolution aura un impact positif sur les ressources du parc. Les mesures clés visent à maintenir ou à améliorer la qualité de l'eau dans le parc grâce à de meilleurs systèmes de traitement des eaux usées. En outre, en encourageant les bénévoles à participer à des activités d'intendance telles que le contrôle des espèces végétales non indigènes et la remise en état d'écosystèmes, le plan directeur protégera les espèces indigènes et améliorera leur situation.

La stratégie clé ***Faire découvrir l'authentique... et le spectaculaire*** représente le cadre de gestion qui sous-tend l'expérience du visiteur. Elle comprend deux volets. Le premier, *Accueillir les visiteurs et leur faire découvrir le patrimoine des montagnes*, met l'accent sur la création de stratégies de communications et d'apprentissage axées sur l'accueil des visiteurs. Cette stratégie ne devrait avoir aucun impact direct ou indirect sur les facteurs soumis à l'évaluation. Le deuxième volet, *Faire découvrir des expériences exceptionnelles aux visiteurs*, vise à améliorer la compréhension et l'expérience du visiteur. Si cette stratégie a pour objectif d'amener les visiteurs à mieux apprécier le parc, elle risque de mener à une fréquentation accrue et à une gamme élargie de possibilités récréatives offertes dans le parc, ce qui pourrait nuire à des éléments jugés importants, tels que les populations de grizzlis et l'expérience du visiteur. En effet, une affluence accrue pourrait forcer des animaux à quitter un habitat sûr et donner lieu à des conflits. La fréquentation accrue risque en outre d'aggraver les conflits entre groupes de visiteurs et d'avoir un impact négatif sur le caractère esthétique et sauvage des lieux fréquentés par les visiteurs. Afin d'éviter les impacts environnementaux cumulatifs sur les éléments importants, il faudra gérer avec soin l'augmentation de la fréquentation et l'élargissement des possibilités. Parcs Canada réduira les impacts environnementaux en concentrant l'activité humaine, dans la mesure du possible, et en ciblant de nouveaux segments de marché afin de créer des attentes réalistes chez les visiteurs.

Les objectifs de la stratégie *Assurer la santé des écosystèmes du parc* seront atteints au fur et à mesure que le plan directeur sera mis en œuvre. Ces objectifs visent à remédier aux impacts négatifs éventuels d'une fréquentation accrue sur les processus écologiques et la faune. Parcs Canada s'attend à ce que les résultats souhaités pour la faune, notamment le grizzli, permettent de préserver le caractère unique qui contribue à l'expérience et à la satisfaction des visiteurs. Parcs Canada réduira également les impacts environnementaux en concentrant l'activité humaine là où il est possible de le faire, en groupant des installations, en évitant tout agrandissement supplémentaire, et, au besoin, en déménageant des installations afin de réaliser des gains écologiques.

La stratégie clé ***Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial*** vise à mieux faire connaître le patrimoine culturel du parc. À ce chapitre, l'un des objectifs clés du plan concerne la préservation et la remise en état des ressources culturelles importantes. La dégradation naturelle, les projets d'aménagement antérieurs et les activités futures sont autant de facteurs qui peuvent avoir un impact sur les ressources culturelles, que ce soit par suite de changements sur le terrain ou d'une perte de connaissances. Grâce à diverses mesures clés – élaborer un plan de gestion des ressources culturelles, faire l'inventaire des bâtiments patrimoniaux, investir dans les ressources culturelles et étudier et surveiller les ressources archéologiques – Parcs Canada entend améliorer l'état des ressources culturelles et archéologiques tout en faisant mieux connaître le patrimoine culturel auprès du public.

La stratégie clé ***Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens*** met l'accent sur les médias et les programmes de diffusion interne dans

les collectivités et les écoles pour mieux faire connaître les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux chez les groupes prioritaires. La mise en œuvre de cette stratégie ne devrait avoir aucun impact direct ou indirect sur les facteurs soumis à l'évaluation. En encourageant une meilleure compréhension et en transmettant au public le désir de protéger les espaces sauvages, le plan favorise la participation des visiteurs aux efforts d'intendance de l'environnement et les aide à mieux comprendre l'importance de préserver les aires protégées.

La stratégie clé **Gérer l'aménagement** présente un cadre pour la planification des projets d'aménagement, y compris la construction de l'infrastructure et les activités connexes. La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et d'autres documents (notamment les plans directeurs, les plans communautaires et les lignes directrices régissant les établissements d'hébergement commercial périphériques) imposent des limites à l'aménagement. Ces limites permettent une croissance et un aménagement innovateurs tout en réduisant les impacts sur les ressources culturelles et écologiques. Les orientations proposées dans le plan pour « modifier, renouveler, ajouter ou grouper des installations pour les visiteurs, telles que des terrains de camping, des aires de fréquentation diurne et des sentiers, là où de tels projets permettent d'enrichir l'expérience du visiteur et d'atteindre des objectifs écologiques » et pour « remettre en état les parcelles perturbées qui ne servent plus pour des installations ou d'autres éléments d'infrastructure » devraient permettre de réaliser des gains environnementaux. Il est également prévu que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan à long terme pour l'extraction du gravier et la remise en état des carrières atténueront les impacts négatifs éventuels sur les processus écologiques et les populations d'espèces indigènes. Parcs Canada respectera les objectifs en matière de protection écologique et les indicateurs de réussite connexes, tels que le maintien de la sûreté de l'habitat du grizzli et la protection des espèces indigènes, dans l'examen des projets d'aménagement et de réaménagement, des projets d'infrastructure et des activités récréatives. Dans ce contexte, l'aménagement ne devrait avoir aucun impact sur la viabilité du grizzli et d'autres populations d'espèces indigènes.

Approches de gestion spécifiques à un secteur

Des approches de gestion spécifiques à un secteur ont été mises au point pour sept secteurs du parc. Chaque approche définit l'état optimal souhaité pour l'avenir, la situation actuelle ainsi que les objectifs et les mesures clés nécessaires à l'atteinte de l'état optimal souhaité pour l'avenir. Les orientations décrites dans les stratégies clés ci-dessus et les évaluations connexes s'y appliquent également. Chaque approche fournit de plus amples renseignements sur un secteur particulier du parc. Le présent document résume l'évaluation de mesures clés choisies. Pour obtenir plus de détails sur l'évaluation des approches de gestion spécifiques à un secteur, prière de consulter l'EES.

Couloir de la Kicking Horse : Des impacts environnementaux et culturels positifs devraient découler de certaines des mesures. Le fait de ne pas renouveler le bail et les permis d'occupation connexes du West Louise Lodge lorsqu'ils arriveront à terme et de préserver l'habitat naturel aux goulots d'étranglement des corridors fauniques aura des effets bénéfiques sur les écosystèmes terrestres, à savoir la préservation et le rétablissement de la connectivité des écosystèmes. L'amélioration de l'accès à la Kicking Horse pour les canots et les kayaks pourrait avoir un impact positif sur les ressources aquatiques et la sécurité publique. Pour cela, la planification de l'accès devra tenir compte des objectifs clés liés aux écosystèmes aquatiques et terrestres, tels que le maintien de populations fauniques viables et le maintien de

la qualité de l'eau conformément à l'orientation décrite dans la stratégie *Assurer la santé des écosystèmes du parc* et le cadre de gestion du rendement du présent plan directeur. Par ailleurs, l'amélioration de l'accès pourrait attirer un plus grand nombre de canoteurs et de kayakistes sur la Kicking Horse. Cette fréquentation accrue s'ajouterait aux effets cumulatifs des niveaux de fréquentation élevés dans le couloir de la Kicking Horse. Cependant, les stratégies clés *Gérer l'aménagement* et *Assurer la santé des écosystèmes du parc* visent à répondre aux impacts négatifs liés à un accroissement éventuel de l'utilisation des rivières.

Collectivité de Field : Le plan communautaire de Field (1999) continue d'orienter les travaux d'aménagement futurs et de fournir des lignes directrices sur le caractère de la collectivité. De nouveaux travaux d'aménagement ou de nouvelles activités récréatives risquent de faire augmenter le volume d'effluents et de nutriments qui aboutissent dans la Kicking Horse. Les cibles établies pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées de Field feront en sorte que la qualité de l'eau sera maintenue ou améliorée au fur et à mesure que s'effectueront les travaux d'aménagement, conformément à ce qui est prévu dans le plan communautaire de Field. Des mesures, telles que la remise en état de l'ancien parc de maisons mobiles, ont été prises afin de réduire l'empreinte écologique du village et de faciliter les déplacements de la faune. Parcs Canada s'attend à ce que la mise en œuvre du plan communautaire et le respect des objectifs définis dans la stratégie clé *Assurer la santé des écosystèmes du parc* aient des effets cumulatifs positifs sur les écosystèmes aquatiques et terrestres grâce à une amélioration de la qualité de l'eau et au rétablissement des corridors fauniques. En outre, il prévoit que la mise en œuvre continue du plan communautaire permettra d'améliorer le caractère esthétique de l'expérience du visiteur.

Lac O'Hara : Cette approche de gestion prévoit le maintien du contrôle actuel de l'accès, de la capacité d'accueil pour la nuit, des fermetures saisonnières en raison de la faune et du réseau de sentiers afin de continuer de protéger les ours et les humains et de permettre aux grizzlis de se déplacer dans les principaux corridors. En ce qui concerne les grizzlis, les mesures décrites auront comme impact cumulatif de préserver la sûreté de l'habitat et la connectivité des milieux terrestres. En outre, elles permettront d'atteindre les objectifs fixés au chapitre de l'expérience du visiteur et, plus précisément, d'offrir des visites agréables et sécuritaires au public.

Chutes Takakkaw et vallée de la Yoho : Parcs Canada confinera l'aménagement à l'empreinte actuelle et enrichira les possibilités offertes aux visiteurs en apportant des améliorations dans le secteur. L'approche de gestion n'est pas liée aux facteurs stratégiques évalués.

Lac Emerald : Le plan prévoit que des efforts seront déployés en vue de mieux faire connaître le secteur du lac Emerald à titre de destination pour les loisirs d'hiver, et que des améliorations seront apportées aux sentiers existants pour le ski, la randonnée et le vélo de montagne. La gestion de l'activité humaine intègre des objectifs écologiques et sociaux, tels que la préservation de la connectivité des écosystèmes terrestres et de l'habitat du grizzli ainsi que l'amélioration de l'expérience du visiteur. En apportant des améliorations aux sentiers existants, Parcs Canada entend prévenir les conflits avec les objectifs de protection de l'environnement, particulièrement en ce qui concerne les carnivores. La stratégie clé *Assurer la santé des écosystèmes du parc* fixe des objectifs visant à atténuer l'impact d'une fréquentation accrue et de nouvelles activités récréatives sur la connectivité et la sûreté de l'habitat. Par ailleurs, grâce à une planification prudente et soucieuse de l'intégrité écologique, le réaménagement du terrain de stationnement en vue

de l'isoler des abords du lac aura probablement un impact positif à la fois sur l'expérience du visiteur (amélioration du caractère esthétique de l'endroit et des vues) et sur les écosystèmes aquatiques (amélioration de la qualité de l'eau).

Schistes argileux de Burgess : Les fossiles sont vulnérables au vol, à l'usure naturelle et aux dommages causés par une activité humaine non restreinte. Les objectifs de gestion stratégique pour les ressources fossilifères portent sur la protection des ressources (protéger et préserver les fossiles et les collections), l'expérience du visiteur (faciliter la tenue de randonnées guidées) et l'éducation du public (mieux faire connaître les ressources auprès du public). Les mesures clés – à savoir la mise en œuvre du cadre de gestion des schistes argileux de Burgess, l'imposition de limites quant à la taille des groupes, la prise de mesures pour protéger les fossiles et le respect du zonage – devraient avoir un impact positif sur les ressources paléontologiques (les fossiles). Des travaux additionnels d'excavation de fossiles ne seront autorisés que si les conditions énoncées dans le plan directeur et le cadre de gestion sont respectées. Parcs Canada entend ainsi remédier aux effets cumulatifs potentiels et atteindre les objectifs stratégiques concernant la gestion des ressources paléontologiques.

Vallées de l'arrière-pays : Ce secteur continue d'offrir aux visiteurs des expériences dans des endroits reculés de l'arrière-pays où le niveau d'activité humaine est faible. Les visiteurs ont accès à des sentiers rudimentaires, à des campings désignés et des possibilités de camping sauvage. Le plan engage Parcs Canada à envisager la possibilité d'autoriser des activités d'équitation commerciales et la mise en place d'une infrastructure d'appoint dans les vallées des rivières Ice et Amiskwi. Ces activités risquent de miner la sûreté de l'habitat du grizzli et d'appauvrir l'expérience du visiteur en donnant lieu à des conflits entre groupes de visiteurs. Toutefois, les résultats écologiques prévus pour les grizzlis dans la stratégie clé *Assurer la santé des écosystèmes du parc* visent à éviter l'abandon de l'habitat et à limiter les risques d'accoutumance et de conflits humains-animaux sauvages. En outre, Parcs Canada entend mener et encourager des recherches en sciences sociales et en écologie ainsi que des programmes de surveillance pour mieux comprendre les écosystèmes du parc, la dimension humaine et les liens avec l'activité humaine. Il s'agit d'une importante mesure qui permettra de gérer l'impact éventuel sur l'expérience du visiteur et d'atténuer les conflits entre groupes d'utilisateurs qui pourraient survenir si des activités d'équitation commerciales étaient autorisées.

Mise en œuvre et suivi du plan directeur

Le plan directeur du parc national Yoho définit des orientations stratégiques qui seront mises en œuvre au cours des 15 prochaines années. Certaines des initiatives décrites sont de nature conceptuelle. Les projets qui en découleront feront l'objet d'autres évaluations en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et d'autres processus d'évaluation applicables, selon la situation. Parcs Canada fera appel aux programmes de surveillance actuels et au *Rapport sur l'état du parc* pour évaluer les indicateurs écologiques et sociaux cernés dans le *Cadre de gestion du rendement* du plan directeur. Ces mesures suffiront pour assurer le suivi du présent plan directeur.

Conclusion de l'évaluation environnementale stratégique

Les effets cumulatifs liés au plan directeur ont été évalués par rapport aux objectifs de gestion en matière d'intégrité écologique, de ressources culturelles et d'expérience du visiteur. Le plan directeur aura probablement de nombreux effets environnementaux positifs. Les effets cumulatifs du plan devraient permettre de régler les principaux problèmes soulevés dans le *Rapport sur l'état du parc* en préservant ou en améliorant les conditions du grizzli et d'autres espèces indigènes, la connectivité des milieux aquatiques et terrestres, les processus écosystémiques, les ressources culturelles, l'expérience du visiteur et l'éducation du public. La mise en œuvre intégrée de stratégies clés comme *Assurer la santé des écosystèmes du parc*, *Gérer l'aménagement* et *Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial* vise à remédier aux éventuels impacts cumulatifs négatifs sur les ressources écologiques et culturelles clés.

En conclusion, le plan devrait atteindre les résultats souhaités au chapitre de l'intégrité écologique, des ressources culturelles et de l'expérience du visiteur dans le parc national Yoho. Il ne devrait pas avoir d'effets cumulatifs négatifs importants.

9. RÉSUMÉ DES MESURES PRIORITAIRES

Stratégie clé ou approche de gestion spécifique à un secteur	Mesures pour les cinq premières années
Stratégie clé	
Mettre en valeur l'intendance des parcs nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir de nouveaux produits virtuels sur les schistes argileux de Burgess et actualiser continuellement les messages d'interprétation, en tenant compte des recherches actuelles. • Répandre les technologies environnementales dans les bâtiments. • Promouvoir la participation de bénévoles à des activités d'intendance telles que le contrôle des espèces non indigènes et la remise en état des écosystèmes.
Faire découvrir l'authentique... et le spectaculaire	<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier la promotion du parc national Yoho comme destination hivernale. • Améliorer les renseignements offerts en ligne sur la planification du séjour. • Envisager de nouvelles méthodes de perception des droits, y compris la mise en place d'un pavillon sur la route de la Vallée-de-la-Yoho. • Cibler les segments prioritaires du marché. • Envisager de nouvelles expériences qui appuient le mandat de Parcs Canada.
Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'inventaire des bâtiments patrimoniaux. • Collaborer avec des partenaires à l'élaboration du concept d'un <i>paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon</i>.
Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler de concert avec le Musée royal de l'Ontario et Patrimoine canadien afin de créer un musée virtuel des schistes argileux de Burgess.
Gérer l'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'appliquer les <i>Lignes directrices sur le réaménagement des établissements d'hébergement commercial périphériques et des auberges des parcs nationaux des Rocheuses</i> (2007). • Remettre en état les parcelles perturbées qui ne servent plus pour des installations. • Travailler de concert avec le Canadien Pacifique afin de réduire les déversements de grain sur le chemin de fer. • Dresser un plan à long terme pour l'extraction du gravier.

Stratégie clé ou approche de gestion spécifique à un secteur	Mesures pour les cinq premières années
Assurer la santé des écosystèmes du parc	<ul style="list-style-type: none"> • Remédier à la fragmentation des ruisseaux et des zones humides. • Travailler de concert avec le Canadien Pacifique afin de résoudre les problèmes de mortalité faunique sur la voie ferrée. • Contrôler ou éliminer les espèces non indigènes envahissantes.
Approche de gestion spécifique à un secteur	
Couloir de la Kicking Horse	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le poste d'entrée Est pour donner aux visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans le parc et qu'ils y sont les bienvenus. • Examiner les campings et les aires de fréquentation diurne : modifier ou grouper des installations afin d'améliorer l'expérience du visiteur et les conditions écologiques. • Inclure des possibilités d'expérience et d'apprentissage dans le cadre des brûlages dirigés prévus au mont King et dans la vallée de l'Ottertail.
Collectivité de Field	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en œuvre du plan communautaire de Field. • Rénover et agrandir les locaux à bureaux de Parcs Canada à Field.
Lac O'Hara	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter des améliorations au système de réservation et de transport par navette. • Examiner les règlements en matière d'accès et de quotas en vigueur dans le secteur du lac O'Hara afin de cerner les possibilités d'enrichir l'expérience du visiteur tout en respectant les objectifs écologiques pour le secteur.
Chutes Takakkaw et Vallée-de-la-Yoho	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter des améliorations aux passerelles et aux renseignements affichés au départ des sentiers dans le secteur des chutes Takakkaw. • Sensibiliser davantage les visiteurs au caractère particulier de la vallée avant qu'ils ne s'engagent sur la route de la Vallée-de-la-Yoho.
Lac Emerald	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan conceptuel pour le stationnement et réduire l'impact des véhicules sur l'expérience offerte aux abords du lac.

Stratégie clé ou approche de gestion spécifique à un secteur	Mesures pour les cinq premières années
Schistes argileux de Burgess	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir les liens avec le Musée royal de l'Ontario et faire connaître les recherches actuelles aux visiteurs des schistes argileux de Burgess, aux visiteurs qui regardent les expositions dans le parc et à d'autres publics par l'intermédiaire des médias virtuels.
Vallées de l'arrière-pays	<ul style="list-style-type: none">• Explorer les possibilités de modifier le tracé de sentiers afin de mener les randonneurs vers des endroits offrant de meilleures vues.• Évaluer les besoins des cavaliers et étudier la possibilité d'offrir des promenades d'équitation d'un jour sur le chemin de la Rivière-Ice et des randonnées équestres commerciales dans la vallée de l'Amiskwi.

ANNEXE 1 : CADRE DE GESTION DU RENDEMENT

Cadre de gestion du rendement du plan directeur du parc national Yoho
(Remarque : Les étalons de mesure suivants, tout comme d'autres à venir, feront l'objet d'un suivi et seront évalués dans le prochain *Rapport sur l'état du parc.*)

Indicateurs	Étalons de mesure	Cibles
<p>Conservation des ressources patrimoniales Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mesures de gestion aboutissent à l'amélioration des indicateurs de l'intégrité écologique. • L'état des ressources culturelles est maintenu. 		
<p>Biodiversité indigène</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mortalité du grizzli. 2. Sûreté de l'habitat du grizzli. 3. Populations de poissons indigènes. 4. Mortalité faunique. 	<p>L'indicateur, actuellement jugé passable avec tendance à l'amélioration, est jugé bon avec tendance à l'amélioration d'ici 2014.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La mortalité connue d'origine humaine chez les femelles autonomes n'excède pas 1,2 % de la population, en fonction d'une moyenne mobile sur quatre ans. 2. La sûreté de l'habitat est maintenue dans toutes les unités de gestion du paysage. 3. L'état de ces populations, actuellement jugé passable avec tendance à la détérioration, s'améliore. 4. L'état de cet indicateur, actuellement jugé mauvais avec tendance à la détérioration, s'améliore.
<p>Écosystèmes aquatiques</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Qualité de l'eau – propriétés chimiques et physiques. 2. Qualité de l'eau – biosurveillance. 3. Quantité d'eau. 4. Connectivité des milieux aquatiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'état demeure bon et stable. 2. L'état s'améliore et passe de passable à bon. 3. L'état demeure bon et stable. 4. La connectivité s'améliore.

Indicateurs	Étalons de mesure	Cibles
Écosystèmes terrestres	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agents pathogènes exotiques. 2. Plantes non indigènes. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les insectes non indigènes envahissants sont contrôlés et, si possible, éradiqués. 2. Les plantes non indigènes envahissantes sont contrôlées et, si possible, éradiquées.
Paysages régionaux	Superficie du territoire perturbé par les incendies.	Le cycle à long terme des feux est rétabli à 50 % dans tous les secteurs du parc.
État des ressources culturelles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Paysages et caractéristiques des paysages. 2. Sites archéologiques. 3. Objets. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les paysages culturels demeurent en bon état. 2. Tous les sites connus sont répertoriés et protégés. 3. Tous les objets culturels sont répertoriés et protégés.
Projets de gestion active	<ol style="list-style-type: none"> 1. Paysages et caractéristiques du paysage. 2. Sites archéologiques. 3. Objets. 4. Bâtiments et ouvrages. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'état des paysages culturels reste bon. 2. Tous les sites connus sont recensés et protégés. 3. Tous les objets culturels sont recensés et protégés. 4. L'état de deux bâtiments patrimoniaux prioritaires dans la collectivité de Field, actuellement jugé mauvais et passable, s'améliore et est jugé bon.
Projets de gestion active	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduction des déversements de grain sur le chemin de fer du Canadien Pacifique. 2. Prise de mesures d'atténuation additionnelles afin d'éloigner les ours et autres animaux de la voie ferrée. 3. Pourcentage du cycle naturel des feux. 	<p>80 % des objectifs de gestion active sont atteints d'ici 2014.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'impact des déversements de grain sur la voie ferrée est réduit. 2. Davantage de mesures d'atténuation sont prises afin de prévenir les collisions entre les trains et les animaux. Les problèmes liés à la mortalité du grizzli sont mieux connus. 3. Un pourcentage accru est atteint grâce à la gestion des incendies et à la réalisation de brûlages dirigés.

Indicateurs	Étalons de mesure	Cibles
<p>Appréciation et compréhension du public Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La population canadienne saisit l'importance du parc national Yoho et en appuie la protection et la mise en valeur. • La population canadienne en apprend davantage sur le patrimoine du parc national Yoho et comprend que ce lieu est protégé et mis en valeur en son nom. • Les intervenants et les partenaires participent à la protection et à la mise en valeur du parc national Yoho. 		
Apprentissage	Les citoyens en apprennent davantage sur le parc national Yoho.	Un pourcentage accru de citoyens estiment avoir appris quelque chose au sujet du patrimoine du parc d'ici 2014.
Compréhension	La population canadienne comprend que le parc national Yoho est protégé et mis en valeur en son nom par Parcs Canada.	Un pourcentage accru de citoyens comprennent que le parc national Yoho est protégé et mis en valeur en leur nom par Parcs Canada.
Mobilisation	Les intervenants et les partenaires appuient la protection et la mise en valeur du parc.	Un pourcentage accru d'intervenants et de partenaires appuient la protection et la mise en valeur du parc.
Mobilisation	Les intervenants et les partenaires ont l'occasion d'influencer la gestion du parc et d'y contribuer.	Un pourcentage accru d'intervenants et de partenaires estiment avoir l'occasion d'influencer la gestion du parc et d'y contribuer.
<p>Expérience du visiteur Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les visiteurs sentent qu'ils ont établi des liens avec le parc national Yoho. • Les citoyens visitent le parc national Yoho. • Les visiteurs ont appris de leur expérience et de leur participation active. • Les visiteurs ont aimé leur séjour. 		
Rapprochement avec le lieu	Attachement personnel pour le parc.	Au moins 85 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage considèrent que l'endroit est important pour eux.
Satisfaction	Satisfaction.	Au moins 90 % des visiteurs sont satisfaits de leur visite, et au moins 50 % des visiteurs en sont très satisfaits.

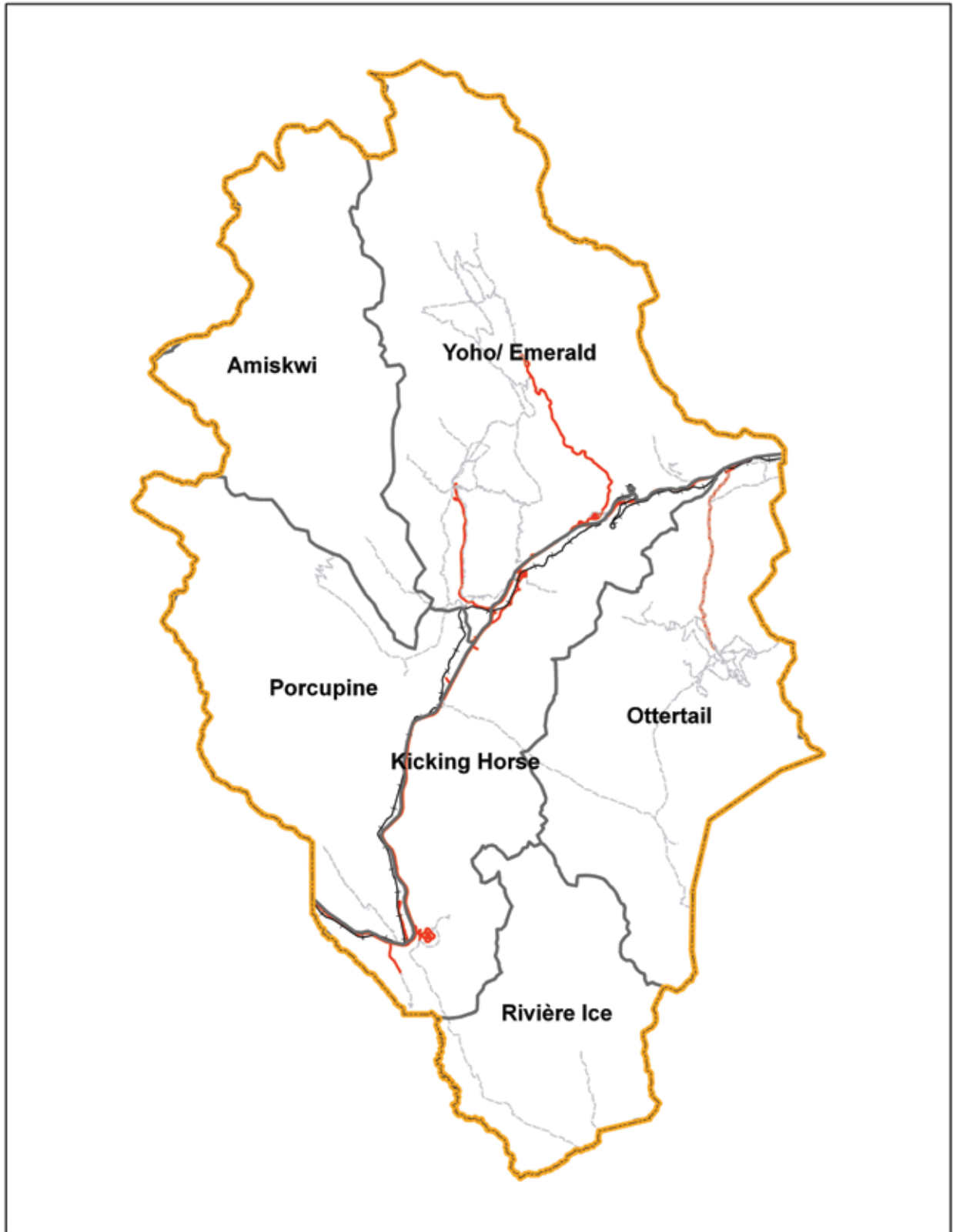
Indicateurs	Étalons de mesure	Cibles
Fréquentation	Nombre de visiteurs.	La fréquentation du parc augmente de 2 % par année au cours des cinq premières années (par rapport au niveau de référence de 543 424 visiteurs en 2008-2009).
Apprentissage	Sentiment d'avoir appris quelque chose au sujet du parc.	Au moins 60 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage estiment qu'ils ont appris quelque chose au sujet du parc.
Biens	État des biens.	Au moins 65 % des biens contemporains sont en bon état.
Sécurité publique	La sécurité du public est assurée.	À déterminer.
<p>Infrastructure du lotissement urbain et des routes de transit Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'état de l'infrastructure actuelle est maintenu ou amélioré. • Les routes de transit sont ouvertes à la circulation. 		
Biens actuels	État des biens.	L'état des tous les biens contemporains de la collectivité de Field, actuellement jugé passable ou mauvais, reçoit la cote « bon » d'ici 2013.
Limites de croissance	1. Limites physiques. 2. Espace commercial.	1. Les limites prévues par les lois sont maintenues. 2. Les limites en matière d'espace commercial fixées dans le plan communautaire de Field (1999) sont respectées.

Indicateurs	Étalons de mesure	Cibles
Qualité des effluents des eaux usées	1. Phosphore total 2. Coliformes fécaux 3. pH 4. Demande biochimique d'oxygène (DBO) 5. Total des solides en suspension 6. Ammoniac (NH ₃ N)	1. <0,15 mg/l 2. <20/100 ml (sortie de l'émissaire) < 2/100 ml (sortie de la zone de mélange) 3. pH conforme aux niveaux naturels en amont de la sortie de l'émissaire 4. <10 mg/l (en été) <20 mg/l (en hiver) 5. < 10 mg/l 6. <1 mg/l (en été) <5 mg/l (en hiver)
Transcanadienne	L'état de la route de transit est maintenu.	Aucune journée de fermeture à cause de l'état de la route de transit.

ANNEXE 2 : ESTIMATION DE LA SÛRETÉ DE L'HABITAT DU GRIZZLI PAR UNITÉ DE GESTION DU PAYSAGE

Unité de gestion du paysage	% de l'habitat à moins de 2 500 m d'altitude où la sûreté est compromise par l'activité humaine	% de l'habitat à moins de 2 500 m d'altitude où la sûreté est compromise par la petite superficie de la parcelle	% de l'habitat à moins de 2 500 m d'altitude où la sûreté est assurée
Ice River	5	0	95
Ottertail	28	2	70
Kicking Horse	28	1	70
Yoho/Emerald	39	6	55
Porcupine	15	2	84
Amiskwi	1	0	99

Remarque : Le territoire situé à plus de 2 500 m d'altitude se compose principalement de roche et de glace et ne constitue donc pas un habitat sûr.



Carte 3 : Unités de gestion du paysage du parc national Yoho

